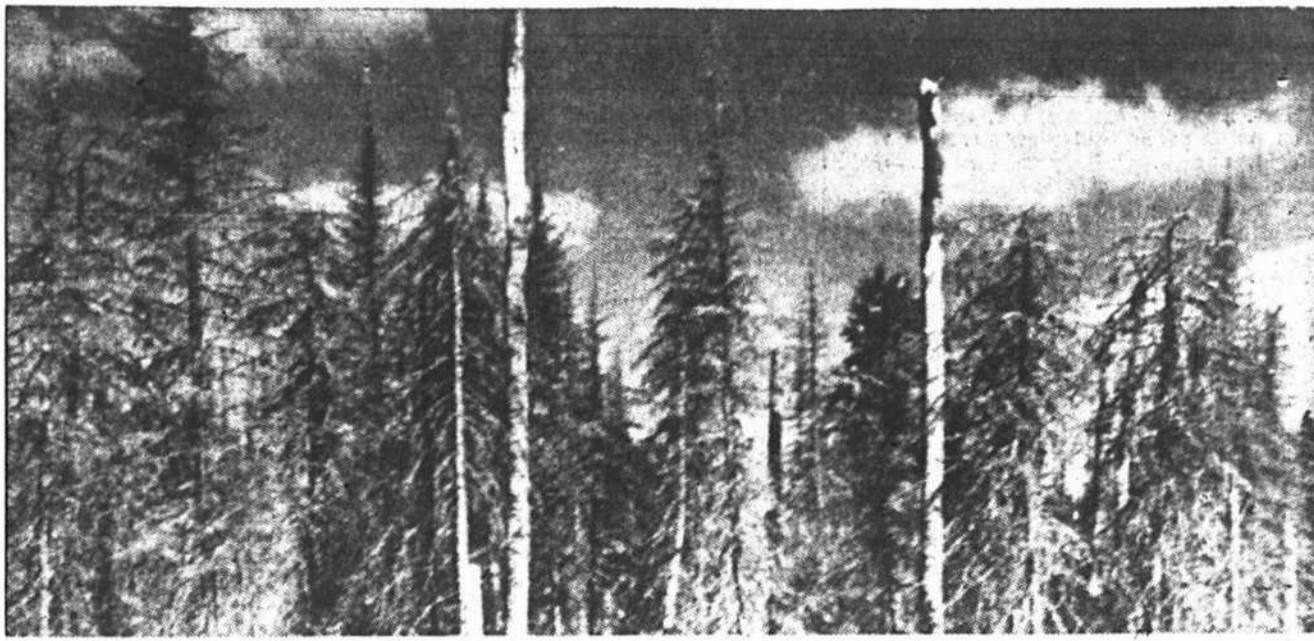


# Un insecte menace l'industrie des pâtes et papier du Québec; cinq millions d'acres de forêt dévastés



C'est l'aspect désolé que prend la forêt dévastée par l'insecte. La tordeuse des bourgeons de l'épinette range la plus grande partie du feuillage des sapins et des épinettes.

par Paul POULIOT  
L'industrie des pâtes et papier, la plus importante au Québec, avec ses 57 usines où travaillent 30.000 hommes, plus 17.000 autres en forêt, est menacée par un petit insecte, la tordeuse des bourgeons de l'épinette (Choristoneura

fumiferana, pour les entomologistes). En effet, hier au cours d'une conférence de presse donnée à Montréal, le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Kevin Drummond, a signalé à l'attention du public qu'une épidémie de cet insecte destructeur affecte présente-

ment plus de cinq millions d'acres d'épinettes et de sapin dans l'ouest du Québec, et risque d'entraîner la perte de 19 millions de cordes de bois. Dans l'est du Québec des noyaux d'infestation ont

Voir INSECTE en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

## la presse

Montréal, mardi 27 octobre 1970, 86e année, no 249, 68 pages, 4 cahiers

★ ★ 10¢

## Pour mettre fin à la crise au Québec Un programme d'urgence du PQ

par Gilles RACINE

Sans pour autant mettre en veilleuse l'option indépendantiste qui caractérise le Parti québécois, M. René Lévesque a

donné l'assurance, hier, que son parti épaulerait le gouvernement Bourassa dans un programme d'urgence qui vise à remettre le "Québec sur pied" à la condition toutefois que le gouvernement veuille bien "reprendre le pouvoir qu'il a abandonné au gouvernement fédéral" et se donner les moyens nécessaires d'action.

Abordant de plein pied les événements tragiques qui ont marqué le Québec dans les trois dernières semaines, le chef du Parti québécois a défini, au cours d'une conférence de presse au quartier général du parti, l'action qu'entend suivre le PQ dans le climat "d'après-guerre qui nous attend" et a décrit le "brouillon d'un programme d'urgence" qu'il considère comme "aussi responsable et constructif qu'il est humainement possible".

Affirmant d'entrée de jeu que "nous sommes prêts à épauler l'Etat de toutes nos forces s'il reprend ses sens et accepte de faire sa part décisive dans cette tâche indispensable qu'il faut entreprendre", M. Lévesque a tracé en deux points majeurs ce programme d'urgence que devrait adopter le gouvernement pour aller aux causes mêmes du mécontentement social et économique qui est à la base de la violence et prouver "à ces gens qui n'y

croient plus" que les institutions démocratiques québécoises sont non seulement valables mais sont le moyen par lequel on peut redresser les injustices du système.

### Réunion de l'Assemblée nationale

Pour l'immédiat, M. Lévesque, appuyé en cela par le Conseil national du parti et les membres du caucus québécois, estime que le gouvernement québécois devrait, "dès cette semaine", faire siéger l'Assemblée nationale et mettre sur pied un comité juridique qui verrait à ce que soient respectés "les principes les plus élémentaires de la dignité humaine" dans l'application de la Loi sur les mesures de guerre.

Selon M. Lévesque, "si on veut vraiment défendre nos institutions démocratiques québécoises contre des gens qui n'y croient plus, il faut absolument les faire fonctionner au moment même où la nation est en péril. Autrement, on justifie ceux qu'on veut combattre."

Voir PROGRAMME en page A 6

● Ottawa a engagé l'affrontement inévitable avec le Québec selon Parizeau — page A 2



Richard Hatfield



Louis Robichaud

## Robichaud perd le pouvoir au Nouveau-Brunswick

d'après la PRESSE CANADIENNE

FREDERICTON — "Il faut que ça change". C'est ce slogan, qui ne pêche pas par originalité, qui a été, semble-t-il, la clef de voute du succès remporté par le jeune chef conservateur Richard Hatfield, âgé de 39 ans, sur Louis Robichaud, chef du Parti libéral et premier ministre du Nouveau-Brunswick depuis 1960.

Ce besoin de changement avait d'ailleurs été évoqué par le chef libéral lui-même, il y a dix ans, lorsqu'il remporta la victoire alors qu'il n'était âgé que de 34 ans et que personne ne lui accordait la moindre chance de succès.

Les conservateurs ont élu 32 députés et les libéraux 25. Un siège était encore douteux quant aux résultats: Restigouche où les libéraux menaient par quelque 30 voix.

### Ministres battus

Deux membres influents du cabinet sont tombés en même temps que le parti: M. L. G. DesBrisays (Moncton), ministre des Finances et M. William Duffie (Sunbury), ministre des Richesses naturelles.

Le Nouveau parti démocratique n'a fait élire aucun député, pas même son chef, M. J. Albert Richardson.

Le NPD, cependant, a considérablement augmenté le nombre de votes reçus: 20.179 contre 1.247 en 1967, il n'a cependant recueilli que trois pour cent du vote total.

Par ailleurs, un député conservateur n'a été élu qu'avec un vote de majorité dans Victoria. Il s'agit de M. Joseph E. Ouellette qui a obtenu 3.323 voix contre M. Everard Daigle.

L'ancien chef du parti conservateur, M. Charles Van Horne à qui le parti libéral avait opposé un candidat prestigieux, M. John MacDonald, (dont on parlait comme successeur possible de

M. Robichaud) a remporté la victoire dans la ville de Campbellton, traditionnellement conservatrice. M. Robichaud avait promis un siège à M. MacDonald s'il était élu et si le parti était reporté au pouvoir.

Un gain important à souligner chez les Conservateurs, la ville d'Edmundston, qui a élu M. Jean-Maurice Simard, président du parti.

La victoire conservatrice au Nouveau-Brunswick

Voir ROBICHAUD en page A 6

## Un Boeing 747 prend feu à l'atterrissage

LONDRES (UPI) — Une tragédie aérienne a failli se produire ce matin, à l'aéroport international de Londres, quand l'un des moteurs d'un Boeing 747 de la compagnie Pan American a soudainement pris feu, au moment de l'atterrissage.

Dès que le pilote a pu immobiliser l'immense Jumbo Jet, en provenance de Los Angeles, les passagers pris de panique, ont évacué l'appareil par les chutes d'urgence.

Deux personnes, dont l'état de santé a été révélé comme satisfaisant, ont subi des blessures et ont été transportées à la clinique d'urgence, dans l'aérogare de Londres.

D'autres passagers, notamment ceux qui dormaient, au moment de la manœuvre délicate de l'atterrissage n'ont subi que de légères ecchymoses, en descendant de l'appareil qui menaçait d'exploser à tout instant.

Deux autres passagers, en touchant la terre ferme, se sont évanouis.

● L'implantation des écoles de métiers dans la polyvalente n'est pas assurée — page A 3

● Clay célèbre son retour par une victoire — pages C 1 et C 2

● La chronique de l'auto — page C 6

● Chili: arrestation des meurtriers du général Schneider — page D 1

## Mme Cross lance un émouvant appel aux ravisseurs de son mari

Mme James Cross a lancé hier un vibrant et pressant appel aux ravisseurs de son mari, en lisant, sur les ondes de la station radiophonique CKLM, un message dans lequel elle les supplie de libérer son mari qu'elle décrit comme "victime des circonstances".

Se référant au quatrième communiqué, du 7 octobre dernier, de la "cellule de libération" du FLQ, où il était écrit

"Mme Cross pourra communiquer avec son époux entre 9 heures du matin aujourd'hui et 9 heures du soir par l'intermédiaire du poste CKLM", Madame Cross a rédigé un message.

Ce message, l'épouse affligée de l'attaché commercial britannique James Richard Cross l'a lu d'une voix calme, appuyant sur chaque mot chaque syllabe, transportant sur les ondes le caractère

solennel et intense de sa supplication, étranglant les sanglots qu'on sentait lui monter à la gorge.

Texte du message

Les deux premiers paragraphes, s'adressant à M. Cross ont été rédigés et lus en anglais. En voici la traduction: Voir MME CROSS en page A 6

## La Ligue des droits forme un comité d'aide aux détenus

Les personnes arrêtées en vertu de la Loi sur les mesures de guerre pourront dèsormais faire appel à un comité d'aide formé de personnalités recrui-

tées par la Ligue des droits de l'Homme, approuvé par le ministre Choquette, et dont les objectifs sont les suivants:

- assurer les contacts essentiels entre les détenus et leurs proches.
- voir aux besoins des familles concernées et particulièrement des enfants.
- s'assurer que les exigences de la sécurité respectent les égards dus aux

Voir LA LIGUE en page A 6

● Inquiétude grandissante au sujet de la loi sur les mesures de guerre — page D 3

## sommaire

- Annonces classées / D 4 à D 13
- Arts et Spectacles / A 11 à A 13
- Bandes dessinées / D 2
- Cinéma / A 13
- Décès, naissances, etc. / D 14
- Editorial / A 4
- Etes-vous observateur? / D 9
- Finance / C 12 à C 15
- Horoscope / B 10
- Informations étrangères / D 1
- Informations nationales / A 2, B 13, B 14, D 3, D 13
- La bonne table / B 1 à B 5
- L'auto / C 6 à C 8
- Les secrets de polichinelle / B 9
- Loisirs et récréation / D 2
- Mots croisés / D 7
- "Mot-mystère" / D 8
- Radio et télévision / A 12
- Sports / C 1 à C 5, C 8 à C 11
- Tribunaux / A 7 - A 14
- Vie féminine / B 6 à B 12
- Vie mondaine / B 7
- Votre médecin / B 8

## La police est optimiste

par Huguette LAPRISE

"Le cercle se referme lentement, mais sûrement sur ceux qu'on recherche et il n'est pas impossible que dans les prochaines heures, on obtienne des résultats concrets", a déclaré hier soir un porte-parole de la Sûreté du Québec qui faisait le point sur les activités policières dans l'affaire Cross-Laporte.

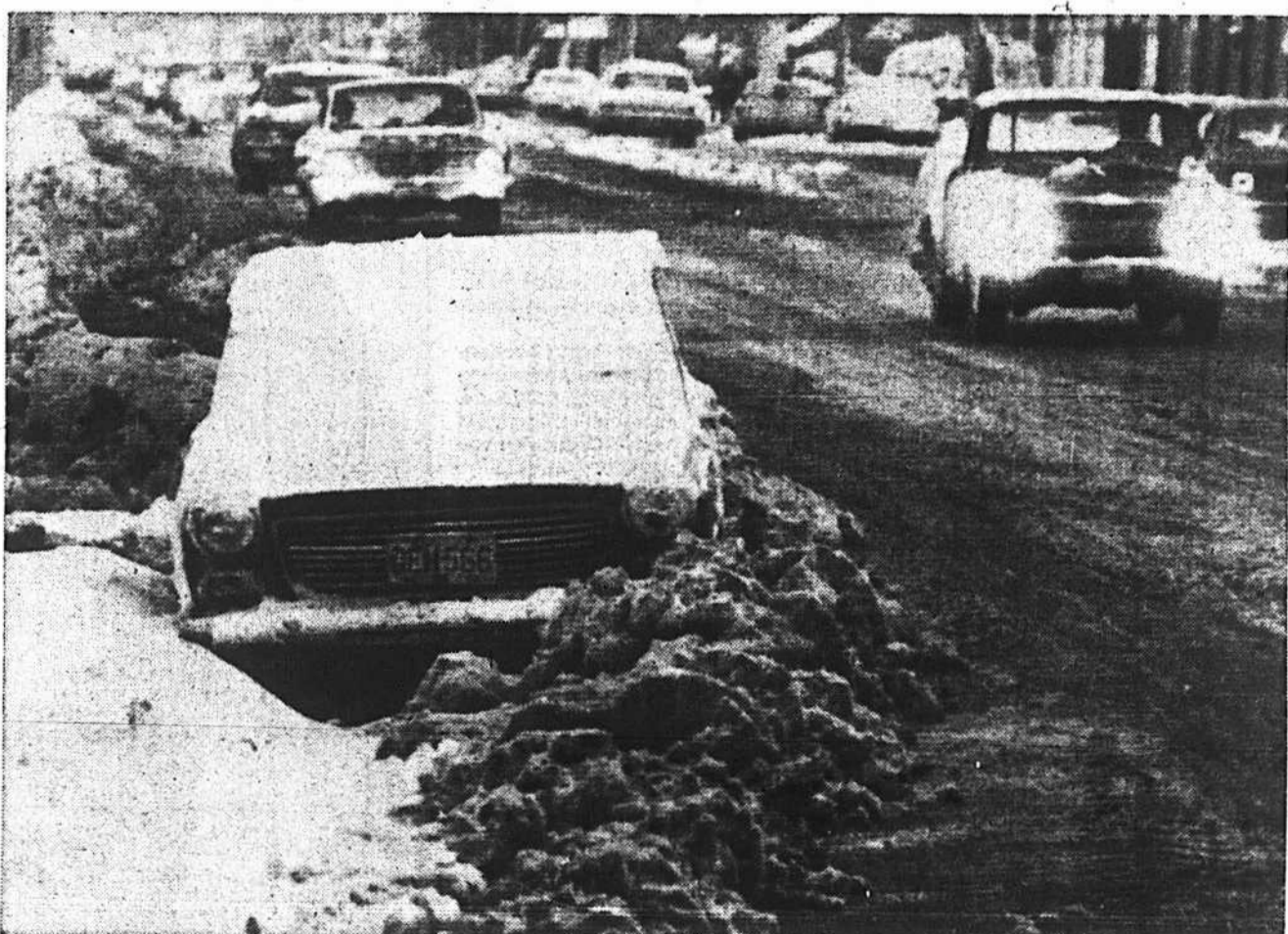
Cinq personnes sont activement recherchées. Paul Rose, un professeur de 27 ans et Marc Carboneau, un chauffeur de taxi de 37 ans sont recherchés depuis le lendemain de la découverte du cadavre de M. Pierre Laporte. Ils sont soupçonnés d'avoir trempé dans l'enlèvement et l'assassinat de ce dernier.

En fin de semaine, des mandats d'arrestation étaient émis contre trois autres personnes soupçonnées d'avoir conspiré pour enlever Pierre Laporte. Ce sont Francis Simard, journaliste âgé de 23 ans, Jacques Rosé, également journaliste et âgé de 23 ans — frère de Paul Rose — et Bernard Lortie, un étudiant de 19 ans.

Un sourire

Dans les milieux policiers, même si l'on donne peu d'information, on ne sourit pas moins... Le sourire qu'a arboré toute la journée d'hier, M. Maurice Saint-Pierre, coordonnateur des forces policières depuis la mise en vigueur de la loi sur les mesures de guerre, serait,

Voir LA POLICE en page A 6



## Dix pouces de neige à Edmonton

Edmonton et tout le centre-nord albertain ont subi la pire tempête de neige à s'abattre en octobre depuis 1919. En vingt quatre heures, soit de dimanche matin à hier matin, il est tombé dix pouces de neige, ce qui a paralysé toute activité, sauf celles du déneigement, dans tout le territoire. Toutes les écoles, à Edmonton et dans les comtés environnants, ont été fermées; un peu partout, les fils ont été brisés par le verglas causant des pannes d'électricité et à l'aéroport international d'Edmonton, toutes les vols ont été annulés pendant la tempête. Pelles et balais ont donc connu cette année une sortie précoce et cette photographie d'une rue enneigée d'Edmonton nous rappelle, pour nous aussi, l'hiver c'est bientôt,

## météo

Ensoleillé aujourd'hui avec quelques périodes nuageuses. Demain, généralement ensoleillé avec des températures proches de la normale. Max. 55° Min. 35°

● Détails à la page A 6.



Achetez maintenant  
Inter-Loto  
Octobre 2.00



la force de l'argent au service de la jeune famille

# Pierre-C. O'NEIL

de notre bureau d'Ottawa



# Incroyable mais apparemment vrai

OTTAWA — Dans le délire de la victoire de dimanche, le maire Drapeau remercia les électeurs de l'avoir aidé à cerner non seulement les attaques des révolutionnaires, mais aussi aux tentatives de mettre sur pied un gouvernement provisoire chargé de présider au transfert des pouvoirs constitutionnels à un régime révolutionnaire.

Il n'en fallait pas plus pour que les journaux reprennent hier l'histoire de la grande conspiration contre l'Etat par un groupe important d'éminentes personnalités québécoises.

Cette histoire est-elle farfelue? Elle l'est dans la mesure où personne n'a encore réussi à préciser la nature des informations qui permettraient d'y croire.

Mais au fond, on concèdera que ce qui importe, ce n'est pas qu'il y ait eu à un moment donné cette possibilité de la formation d'un gouvernement de salut public. Ce qui importe, c'est que le gouvernement de Québec, et les autres après lui, aient cru à cette possibilité.

Quoi qu'on en dise, et aussi étrange que cela puisse paraître, on ne peut plus douter que Québec ait eu cette crainte à un moment donné de la crise, vraisemblablement entre le 12 octobre et le 16, soit entre la deuxième offre de Québec aux ravisisseurs, le soir du 11, et la troisième et définitive, le soir du 15.

Sur quoi le gouvernement de Québec a-t-il pu baser l'impression qu'il avait de la formation possible d'un gouvernement de salut public?

De l'extérieur, on ne peut que faire des hypothèses, des hypothèses qu'il n'est d'ailleurs pas difficile de faire confirmer.

Tous les niveaux de gouvernement impliqués dans la crise ont, à un moment ou l'autre, reçu des suggestions d'éminents citoyens du Québec sur la façon de la résoudre. Et il s'en est trouvé parmi eux pour recommander aux gouvernements d'appeler à l'aide, soit des hommes politiques en disponibilité, soit des hommes influents de milieux divers mais qui se situent tous à la périphérie immédiate de la vie politique québécoise.

Les craintes du gouvernement de Québec furent surtout attisées par cette grande réunion de personnalités éminentes du monde syndical, journalistique, agricole et politique qui décidèrent le 14 de lancer une opération pour engager le gouvernement de Québec à négocier la vie des deux otages.

Quelque temps seulement avant cette réunion, certaines des personnalités faisant partie du groupe avaient été en consultation étroite avec le gouvernement de Québec au sujet de ses décisions antérieures. Dans l'après-midi de cette réunion, deux des personnalités en question avaient vraisemblablement rencontré séparément le premier ministre du Québec.

Il était devenu évident à ce moment que le gouvernement de Québec désirait cesser les consultations avec ces personnalités. C'est sans doute ce que raconte M. René Lévesque dans son

éditorial du Journal de Montréal le 19 octobre: "Il y a une semaine déjà, à Monsieur Bourassa, ceux d'entre nous qui le pouvaient ont fait savoir notre accord avec la démarche qu'il semblait avoir décidée, c'est-à-dire de tâcher sérieusement de négocier un échange... au milieu de la semaine, (soit autour du 14) avec une vingtaine d'autres qui sont maintenant des centaines, nous pressions encore le gouvernement québécois de négocier sans plus de délai. Nous n'avons pas été entendus, et l'on sait maintenant que la décision était déjà prise par Ottawa."

Le gouvernement de Québec était d'autant plus inquiet de ce mouvement des personnalités, qu'à elles seules, elles auraient pu faire état, dès ce moment, de leur représentativité, ce qu'elles ne firent pas. Le 14, elles parlaient toutes à titre individuel.

Qu'est-ce qui, aux yeux du gouvernement de Québec, faisait craindre leur action? Trois choses: 1) D'abord ces personnes pouvaient un jour prétendre représenter une très grande partie de la jeunesse québécoise, et une très grande partie des mouvements populaires de travailleurs, de cultivateurs, de petits salariés. 2) Ensuite, ces personnalités affichaient une très grande fermeté dans leur détermination, à un moment où une fraction de l'opinion publique paraissait suivre les évolutions du gouvernement de Québec sans trop savoir où il allait. 3) Enfin, elles s'amenèrent avec des projets de solution qui paraissaient concrets, à un moment où le gouvernement cherchait à négocier comme un

joueur de carte qui ne veut pas jeter tout son atout sur la table.

Une sorte d'érosion interne de la solidarité ministérielle accrût-elle aux yeux du gouvernement l'importance de la menace qu'il croyait percevoir à l'extérieur? Cela est possible, car, sans qu'on puisse parler de divisions au sein du cabinet provincial, il s'y manifestait des opinions diverses. Mais il semble, malgré cela, que le gouvernement ait estimé que la menace venait de l'extérieur.

Cette menace, le gouvernement la voyait tant et si bien que toute étape de son action à l'égard des spécialistes en grève tenait compte de l'évolution de l'autre situation. C'est entre autres pourquoi l'offre définitive du gouvernement Bourassa ne fut apparemment pas dévoilée avant que deux projets de loi sur les spécialistes n'aient été adoptés en chambre, et pas avant que le troisième n'eût été accepté en deuxième lecture, qui est le point de non-retour d'un projet de loi. Dans tout cela, le gouvernement cherchait à éviter une crise avec les spécialistes, crise qui détournerait son attention de l'autre, et qui l'affaiblirait pour faire face à la seconde.

Bref, autant que l'on sache, il semble que le gouvernement de Québec ait at-

taché une très grande importance à la conférence de presse des personnalités québécoises réunies le 14.

Or, on croit savoir aujourd'hui que cette réunion fut peut-être très hâtivement convoquée et que certaines personnalités qui s'y retrouvèrent n'y furent convoquées qu'à quelques heures d'avis.

Si le gouvernement pense que ces hommes eurent pu former un gouvernement de salut public, il est clair que cela n'avait pas traversé l'esprit de certains d'entre eux.

Il est clair aussi que les personnalités en question assistaient à la réunion à titre personnel. Ce n'est que plus tard que certaines d'entre elles se mirent à parler au nom des gens qu'elles représentent.

Enfin, on ignore tout de la technique en vertu de laquelle ces hommes, s'ils y avaient pensé, auraient entrepris de participer au pouvoir. Auraient-ils attendu l'effondrement du gouvernement Bourassa pour s'offrir au peuple? L'auraient-ils sollicité plus tôt de se redonner une autorité morale plus grande en les faisant entrer au cabinet?

Poser ces questions, c'est faire allusion au caractère apparemment farfelu de toute l'histoire.

Comme on le voit, il serait difficile de

prouver qu'un gouvernement de salut public était déjà prêt à intervenir. Mais dès le moment où l'on sait que le gouvernement a cru à cette possibilité, il faut bien verser la pièce au dossier. Il n'y a plus dès lors qu'une chose qui compte; et c'est qu'un gouvernement ait cru l'incroyable, mettant en jeu sa propre crédibilité.

Ayant cru cela, le gouvernement n'avait qu'un pas à faire pour conclure à l'incohérence totale de l'opinion publique et à la possibilité d'une très grande panique.

C'est dans la nuit du 15 au 16, après l'offre définitive du gouvernement de Québec aux ravisisseurs, après les travaux de l'Assemblée nationale à Québec, que fut proclamée la Loi des mesures de guerre afin de rassurer cette opinion publique par des images de gouvernements forts ayant les choses bien en mains.

Ainsi s'explique, (partiellement, il est vrai) comment les autorités en vinrent à croire que des éducateurs comme Kirouac, des hommes d'affaires comme Rouleau, des journalistes comme Ryan, des syndicalistes comme La Bergerie, Pepin et Daoust, des hommes politiques comme Lévesque et Parizeau aient eu en un moment difficile, la tentation de l'action politique foudroyante.

## Le substitut aux mesures de guerre dès la semaine prochaine

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, a l'intention de présenter, vers la fin de la semaine en cours, ou dès le début de la semaine prochaine, la loi qui viendra remplacer les mesures de guerre.

On ignore pour le moment quelle forme prendra cette nouvelle loi si ce n'est qu'elle accordera à la police sensible les mêmes pouvoirs que les forces de l'ordre détiennent présentement.

M. Turner a expliqué, hier aux Communes, que cette loi aura un caractère permanent et qu'elle sera dotée d'un mécanisme d'application temporaire qui permettra aux gouvernements de l'invoquer pour combattre la subvention sur ses différentes formes.

Les pouvoirs que la Loi sur les mesures de guerre confère au gouvernement sont très vastes. Le nouveau projet de loi au contraire cherchera à limiter ceux-ci et à circonscrire leur usage à la lutte contre la subvention et au maintien de la sécurité de l'Etat.

La semaine dernière, les chefs des partis de l'opposition ont été invités par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, à fournir des suggestions sur le contenu de la future loi destinée à équiper l'Etat pour combattre la subvention.

Les suggestions

Hier, le chef conservateur, M. Robert Stanfield, et le leader néo-démocrate, M. Tommy Douglas, ont dévoilé les suggestions refilées à M. Trudeau.

M. Stanfield croit, pour sa part, qu'il y a lieu de préparer une législation dont le caractère serait temporaire et qui accorderait tous les pouvoirs requis pour combattre le terrorisme. Cette mesure contiendrait certaines garanties pouvant empêcher les abus dans la détention des gens, lors de l'arrestation et leur conserverait le droit de consulter un avocat dès leur incarcération.

Pour les Néo-démocrates, l'éventuelle loi sur l'insurrection civile obligerait le gouvernement à préciser clairement les

dangers qui l'amènent à invoquer cette mesure d'urgence.

Le gouvernement devrait établir sans l'ombre d'un doute que des éléments s'apprent à faire usage de la force et de la violence pour renverser le gouvernement du Canada, d'une province ou encore que ces mêmes personnes cherchent par les mêmes moyens à intimider les autorités élues.

En vertu de cette loi, il serait permis aux forces de l'ordre de procéder à des fouilles sans mandat et de procéder à des arrestations sans mandat, toutefois, une personne ne pourrait pas être détenue pour plus de sept jours sans qu'une accusation soit portée contre elle.

La mesure tiendrait compte de certaines libertés civiles. Les détenus pourraient consulter un avocat et leurs proches seraient informés de leur incarcération. Une commission indépendante serait créée pour veiller au respect de celles-ci. Enfin, la loi demeurerait en vigueur pour une période de 30 jours et son application prendrait automatiquement fin.

## Ottawa a profité de l'affaire Cross-Laporte pour engager l'affrontement inévitable avec le Québec — Parizeau

par Gilles GARIÉPY

Selon M. Jacques Parizeau, président de l'exécutif du Parti québécois, on peut se demander aujourd'hui si l'intervention dramatique d'Ottawa au Québec — déploiement militaire, recours aux mesures de guerre — ne vise pas au fond à quelque chose de bien plus vaste qu'au seul démantèlement du FLQ.

S'adressant hier soir aux membres du PQ d'Ahuntsic, M. Parizeau a émis l'hypothèse que le gouvernement fédéral ait profité de la commotion et la panique créée par l'affaire Cross-Laporte pour engager ce qu'il a appelé "l'affrontement inévitable qui devait survenir tôt ou tard entre Ottawa et le Québec".

M. Parizeau a expliqué, à cet égard, que l'émergence au Québec en 1960 d'un "gouvernement" qui commençait à avoir l'air d'un "gouvernement" a introduit dans la confédération canadienne un état de crise permanent entre le pouvoir central et cette province.

MM. Lesage et Johnson, a-t-il soutenu, ont réussi, jusqu'à la fin du régime Pearson — "qui n'était pas la force, incarnée" — à bâtir un Etat provincial fort qui a créé et entretenu "un problème politique effrayant en débattant la confédération". Ensuite, de poursuivre M. Parizeau, on a assisté à un renversement de la situation, avec l'émergence d'un gouvernement fédéral fort qui a obligé le gouvernement de M. Bertrand à reculer — à renoncer au

programme, aux idées, au rôle que le Québec s'était fixés.

Or, estime le président de l'exécutif du PQ, le gouvernement Bourassa, depuis le soir de son élection, s'est enlisé à son tour dans "l'ornière de l'indécision", essayant de concilier un attachement pour la vocation particulière du Québec et un attachement au fédéralisme.

"Depuis des années, à Ottawa, il existe un noyau d'hommes puissants pour qui un affrontement décisif avec le Québec était inévitable. Alors, est-ce maintenant, dans le contexte d'une affreuse tragédie, qu'ils ont choisi de provoquer ce "showdown"? s'est demandé M. Parizeau.

L'économiste du PQ est porté à le croire, à mesure, a-t-il expliqué, que la justification invoquée par Ottawa pour intervenir avec les mesures de guerre "se dégrade et s'effiloche" au point de ne plus paraître vraisemblable, même aux parlementaires fédéraux.

M. Parizeau a précisé qu'à ses yeux, l'intervention de l'armée à Montréal pour venir en aide à une police dépassée par ses obligations était "normale et parfaitement compréhensible". Tant il est vrai qu'il était nécessaire d'assurer la protection de cibles éventuelles du FLQ et de démanteler au plus vite cette formation terroriste.

En revanche, M. Parizeau a déclaré que le déploiement dramatique à Montréal de "toute une division d'infanterie" et le recours extraordinaire à la Loi des mesures de guerre ne peut se justifier

et s'accepter qu'à une condition: qu'il soit vrai et établi qu'il existait au Québec une "insurrection réelle ou appréhendée".

"On parlait d'un complot. Or, tous les jours, depuis une semaine, on voit le gouvernement donner des explications de plus en plus embarrassées."

M. Trudeau renvoie même ceux qui l'interrogent en leur disant qu'ils verront au moment du procès des inculpés pourquoi le gouvernement avait décidé d'agir ainsi.

"On ne suspend pas les libertés civiles avec des explications pareilles. On ne prend pas de risque avec la vie collective d'un peuple de cette façon-là", de commenter M. Parizeau.

L'économiste du PQ a noté que les recours aux mesures de guerre aura des conséquences économiques très sérieuses. "Des bombes, il en saute un peu partout, ce n'est pas ça qui va terrifier les investisseurs. Mais quand un gouvernement affirme lui-même qu'il existe un risque d'insurrection dans son pays, imaginez quel effet ça produit! Je pense que pour les 100.000 nouveaux emplois de Bourassa, il n'y a plus d'illusions à se faire..."

La conséquence politique de la crise, c'est qu'Ottawa a "laissé le gouvernement Bourassa se détruire", en le laissant faire des avances aux FLQ pour ensuite refuser de consentir à tout compromis de l'ordre de celui qui était envisagé. "Ottawa a tout repris en mains, et le Québec n'a plus de gouvernement".

## L'île Ste-Hélène rouvrira mais reste prête à recevoir les ravisisseurs

QUEBEC (PC) — Dans le but d'assurer en tout temps le saut-conduit aux ravisisseurs de M. James Richard Cross, tout en permettant le fonctionnement normal de l'île Sainte-Hélène, le représentant du gouvernement a fait connaître hier les différentes dispositions qui seront mises en vigueur à compter de mercredi.

Dans un communiqué remis à la presse lundi, le représentant du gouvernement provincial, M. Robert Demers, a fait savoir que l'accès du public à l'île Sainte-Hélène sera rétabli à compter de 7 heures a.m., le 28 octobre.

M. Demers précise que le personnel d'entretien des pavillons et le personnel d'administration de Terre des Hommes auront accès à l'île Notre-Dame.

"Une procédure précise et rapide d'évacuation des deux îles a été prévue pour permettre dans un délai très bref de rétablir les mesures de sécurité nécessaires à la mise en application du saut-conduit", note le communiqué.

Advenant que les ravisisseurs de M. Cross acceptent la proposition du gouvernement pour la remise en liberté du diplomate britannique, un avion demeure prêt à décoller aussitôt que la chose sera requise.

Par ailleurs, ajoute la communication, le personnel du consulat cubain à Montréal est prêt en tout temps à se rendre au pavillon du Canada pour accueillir les ravisisseurs de M. Cross.

Dispositions

En outre, M. Demers rappelle que les modalités de saut-conduit pour les ravisisseurs, sont que ceux-ci doivent se rendre par le pont de la Concorde au pavillon du Canada, désigné comme un prolongement du consulat de Cuba, à Montréal, avec leur otage, M. Cross.

Les ravisisseurs armés, mentionne le communiqué, se rendront ainsi au lieu de rendez-vous sans entrave, les militaires et policiers ayant reçu l'ordre de les

laisser passer, après qu'une entente soit intervenue entre la SQ et les membres du FLQ pour la libération du diplomate.

A leur arrivée, les ravisisseurs remettront M. Cross au gouvernement cubain qui sera représenté par son consul.

Ils devront alors remettre leurs armes, ajoute M. Demers, et dans l'heure suivant leur arrivée, les ravisisseurs accompagnés du consul de Cuba seront conduits à bord d'un avion qui s'envolera immédiatement pour Cuba.

"Un nombre restreint de fonctionnaires canadiens, sous la direction de M. Léon Mayrand, ancien ambassadeur du Canada à Cuba, et de représentants du gouvernement cubain accompagneront les ravisisseurs", précise le communiqué.

A leur arrivée à Cuba, le gouvernement de ce pays autorisera son consul à Montréal à remettre M. Cross aux autorités canadiennes, note le communiqué.

## Accusation de libelle blasphématoire

Deux jeunes hommes dans la vingtaine, présumés éditeurs du journal "underground" Logos, ont comparu en cour municipale de Montréal, hier matin, pour répondre de l'accusation d'avoir complété et d'avoir publié un libelle blasphématoire.

Le juge Guy Robert a permis que les deux accusés reprennent leur liberté sous caution en attendant leur enquête préliminaire qui aura lieu le 2 novembre. Il a fixé les cautionnements à \$300.

Le magistrat s'est rendu aux demandes du procureur de la défense, malgré les objections du représentant de la couronne et des policiers-enquêteurs qui disaient douter de la présence en cour des accusés, lors de la reprise des procédures.

Un policier a été entendu par le juge et a déclaré avoir trouvé dans la maison, où le journal était édité, de nombreuses cartes d'identité sous plusieurs noms différents.

Le policier a même souligné au tribunal que l'un des accusés, un déserteur de l'armée américaine, était en possession d'une carte d'assurance-sociale, réservée exclusivement aux citoyens canadiens.

## Pas de récompense!

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral refuse toujours de changer sa position et d'offrir une récompense pour l'arrestation des ravisisseurs du diplomate britannique M. James Cross.

Voilà, reprenant ses propos de vendredi, ce que M. George McIlraith, solliciteur général, a déclaré aux Communes hier, en réponse à une question du chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield.

La police, assistée d'experts et de l'armée, poursuivait toujours ses recherches, hier, en vue de trouver l'en-

droit où se terrent les ravisisseurs de M. Cross, enlevé à son domicile de Montréal le 5 octobre.

D'autre part, le gouvernement britannique, selon le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, continue à manifester son "appréciation" pour les efforts déployés par le Canada en vue de retrouver le diplomate.

Mais, à aucun moment, a-t-il précisé à un autre député, en Chambre, n'a-t-il été question d'une intervention de Scotland Yard, la police d'Etat britannique, aux côtés de la police canadienne.

## Arrestation à Montréal d'un avocat américain

Des procédures d'extradition seront prises contre un avocat américain appréhendé à Montréal, à la fin de la semaine, au cours d'une des nombreuses perquisitions effectuées par la police.

Me Arthur Frank Turco, âgé de 30 ans, de New York, était recherché par la police de Baltimore et le FBI sous cinq chefs d'accusations au sujet d'un meurtre.

Turco et 12 autres personnes sont accusés du meurtre d'un délateur des Panthères noires, commis le 30 avril, à

Baltimore.

Le délégué est un membre du Parti patriote qui appuie les Panthères noires.

L'avocat, qui se trouvait dans une maison de chambres de la métropole, a été arrêté lors d'une descente conjointe effectuée par la police de Montréal et la Sûreté du Québec.

Les policiers étaient à la recherche d'indices leur permettant de mettre la main sur les ravisisseurs de M. Pierre Laporte et du diplomate britannique M. James Richard Cross.

**HOLIDAY FARMS**

DIFFÉRENTS!

DELICIEUSEMENT

SERVEZ UN DÉLICE À VOTRE FAMILLE EN UN TOURMAIN

Nous n'avez jamais goûté de diners-minutes aussi savoureux. Seules des viandes de la plus haute qualité sont employées. Et nos chefs les ont relevées de sauces succulentes. Essayez les différentes variétés dès aujourd'hui en profitant de cette offre alléchante!

**BON DE REMBOURSEMENT**

**50¢**

Retournez-nous l'emballage d'un paquet de 2 livres ou 2 emballages de paquet d'un livre pour obtenir un remboursement de 50¢.

Adressez votre envoi à: HOLIDAY FARMS, CHIPPAWA, ONTARIO

Date d'expiration: 30 novembre 1970

En vente dans tous les bons magasins d'alimentation.

Le format de 2 livres contenant 2 portions est présenté en deux plateaux de cuisson en aluminium

# FAITES VOTRE CHOIX !

## Un quart de siècle à l'île Bizard

par Claude MASSON  
Chef de la section  
Affaires urbaines

A l'île Bizard, plus précisément de son nom juridique "la paroisse Saint-Raphaël de l'île Bizard", c'était devenu une manie que d'avoir des élections. Depuis au-delà de 25 ans, il n'y avait pas eu d'élection par acclamation aux différents sièges de conseillers.

Cela s'est produit, dimanche, alors que MM. Albert Parent et Robert Bota, des conseillers déjà en place, ont été réélus tandis que M. Germain Proulx, un nouveau-venu, a été élu par acclamation des la mise en candidature. Il s'agissait des trois candidats présentés par le maire Bernard Patry.

Quant au maire Patry lui-même et aux trois autres conseillers, ils feront face à l'électorat seulement l'an prochain. Comme Saint-Raphaël de l'île Bizard relève de la loi appliquée aux municipalités rurales, les élections ont lieu à tous les deux ans.

Le secrétaire-trésorier, M. Charles-Emile Brodeur, en place depuis 1946, n'avait jamais vu de telles élections par acclamation.

### Plusieurs élus dans Papineau

Des la mise en candidature, plusieurs candidats ont été élus par acclamation dans le comté de Papineau.

Ainsi, au Lac Simon, MM. Paul A. Marion, Gilles Provost et Benoit, tous candidats de l'Association des propriétaires du Lac Simon, ont été élus.

Par ailleurs, à Duhamel, dans le même comté, MM. Joseph St-Jean, Claude Galarneau et Roger Lecavalier ont été élus, faute d'opposants.

### Elections à Arvida

Des élections auront lieu dimanche prochain à Arvida. Déjà, le maire Francis Dufour a été réélu par acclamation ainsi que M. Paul-Emile Lamirande dans le quartier nord.

Dans le quartier nord-est, les candidats sont MM. Marcellin McNichol et Paulin Tremblay; dans le quartier centre, Gaëtan Boily, Robert Coulombe et Noël Moisan; quartier est, Louis-Philippe Mathieu et Laurent Thomassin;

quartier sud, Gérard Pelletier et Lucien Bergeron.

### Le "Drapeau" de Saint-Léonard

Ressembler à Jean Drapeau peut être drôlement utile par les temps qui courent, surtout lorsqu'on se présente comme candidat à la mairie dans une municipalité voisine de Montréal!

M. Raymond Picard, candidat à la mairie du parti de l'Unité des citoyens de Saint-Léonard, a cet atout. Mais sa ressemblance avec le premier citoyen de Montréal ne s'arrête pas au physique: on la retrouve également dans le programme de son parti.

L'équipe de M. Picard s'engage à faire "le grand nettoyage" dans l'administration de la "chose publique" de Saint-Léonard qui, à son avis, commence à ressembler un peu trop à celle d'Anjou.

Son parti promet de restaurer "une saine démocratie" et s'engage à combattre "l'extrémisme et les fauteurs de troubles".

"La seule chose qui m'importe, a-t-il dit hier au cours d'une conférence de presse, c'est que la population de Saint-Léonard sache que nous sommes le seul parti qui ne compte pas dans ses rangs des extrémistes notoires." Et cela aussi, semble-t-il, c'est de bonne guerre par les temps qui courent!"

### Les résultats... pour demain

LA PRESSE n'a pas publié les résultats définitifs et détaillés de l'élection de dimanche, à Montréal, pour la simple raison que le président du scrutin lui-même ne possède pas encore les résultats complets.

C'est aujourd'hui que Me Marc Boyer, le président, doit posséder les résultats complets.

Actuellement, ce qui est connu, c'est le résultat de 3,119 bureaux de scrutin sur 3,309. Celui-ci indique, à la mairie: Jean Drapeau avec 321,614 ou 91,7 p. 100; André Desmarais avec 10,593 ou 3 p. 100; Manon Léger avec 6,831 ou 1,9 p. 100; Joseph Abraham avec 3,688 ou 1 p. 100; Claude Longtin avec 3,307 ou 0,9 p. 100; Jean-Guy Robillard avec 3,291 ou 0,9 p. 100 et, enfin, Lucien Mollette avec 1,268 ou 0,3 p. 100.

## Mémoire du Conseil supérieur de l'éducation

# L'implantation des options professionnelles dans les écoles polyvalentes: dans la balance

L'implantation des options professionnelles dans les écoles secondaires polyvalentes et, par ricochet, dans les CEGEP, serait fatalement vouée à l'échec?

Sans l'admettre implicitement mais en le laissant devenir par l'emploi d'euphémismes, le Conseil supérieur de l'éducation qui rendait public, hier, son mémoire sur l'intégration des écoles de métiers aux commissions scolaires régionales (déjà transmis au ministre de l'Éducation) n'en souligne pas moins qu'il faudra agir vite et bien, si on veut éviter une remise en question du principe même de l'intégration de l'école de métiers à la polyvalente.

Cette assertion alarmiste parle d'elle-même: à moins que le ministère de l'Éducation ne prenne les mesures qui s'imposent pour corriger la situation, l'école polyvalente n'aura été qu'un simulacre de la réalité.

En soulignant que l'intégration de l'enseignement professionnel se déroule dans un climat inquietant (à cause de la multitude des problèmes plus souvent qu'autrement insolubles), le Conseil y va d'une série de recommandations axées principalement sur l'efficacité de cet enseignement et de son rôle dans une société industrialisée:

—la création d'un organisme tripartite (représentants du ministère de l'Éducation, du personnel enseignant et des dirigeants de l'enseignement professionnel) chargé de conseiller le ministre dans la poursuite de l'intégration; de guider les commissions scolaires dans l'organisation de l'enseignement professionnel; d'assouplir le passage des enseignants concernés de l'État aux commissions scolaires;

—qu'un responsable de l'enseignement professionnel soit nommé dans chaque école secondaire polyvalente, au niveau des cadres administratifs d'une régionale, au niveau des bureaux régionaux, et à celui des directions générales du ministère;

—qu'un sous-ministre soit spécifiquement assigné à l'enseignement professionnel;

—qu'une étude complète soit faite sur les différentes normes applicables au niveau secondaire i.e. rapport maître-élèves;

—qu'on organise, tant au niveau provincial que régional, une campagne d'information sur les options professionnelles et leurs débouchés;

—qu'on organise, tant au niveau provincial que régional, des programmes de formation de conseillers en orientation, des études spécialisées de

l'enseignement professionnel, et que soit facilité le recyclage des spécialistes déjà en fonction;

—que le passage du secondaire au collégial soit permis grâce à des mécanismes appropriés;

—que l'organisation de l'enseignement professionnel soit envisagée dans une perspective régionale et provinciale et, qu'à cette fin, soit publiée une carte d'options tenant compte des besoins de la main-d'œuvre;

—que le ministère de l'Éducation définisse, dans le plus bref délai, les objectifs de la formation professionnelle aux niveaux secondaire et collégial, ainsi que la terminologie officielle des options de cet enseignement.

Ces recommandations qui se veulent une synthèse des réflexions faites par le Conseil durant les deux années qu'a duré son étude, reposent en grande partie sur les observations et constatations recueillies, tant auprès des responsables de la formation professionnelle que chez les enseignants de ce même secteur.

### Les responsables

Chez ces derniers, le concept de l'enseignement professionnel n'a pas été suffisamment précisé, de sorte qu'il prête bien souvent à confusion.

Il est nécessaire, estiment-ils, de laisser plus de latitude aux responsables de l'enseignement professionnel, en vue d'en arriver à une meilleure collaboration avec le monde du travail.

En résumé, voici quelques-unes de leurs remarques: le recrutement de professeurs bien préparés est parfois difficile; certains ateliers ont un équipement inadéquat (dû à une lenteur excessive de certains administrateurs), pour pallier le désintéressement des élèves face aux options professionnelles, on propose que l'enseignement suive l'évolution technique par une mise à jour constante, etc.

Les enseignants eux constatent que plusieurs de leurs confrères souffrent d'insécurité parce que d'une part le climat est instable et, d'autre part, ils considèrent avoir perdu certains droits acquis. Dans bien des cas, ils se sont vu confier des élèves moins doués et moins motivés que par le passé. Ils ont plus de difficultés à se perfectionner dans les commissions scolaires qu'ils en avaient alors qu'ils étaient à l'emploi du ministère.

Leurs relations avec les professeurs de l'enseignement général sont tendues dans certains cas: ces derniers ayant

vu leur charge d'enseignement augmenter en raison directe du développement du secteur professionnel dans leur milieu. (Ce climat serait changé si on appliquait des normes particulières pour l'enseignement professionnel... sans pénaliser ceux du général). En général, les ateliers sont inadéquats. La matière première est insuffisante et, dans certains milieux, les fournisseurs refusent de la livrer parce que la marge de crédit de la commission scolaire a été dépassée.

On constate également que la qualité des élèves laisse à désirer à cause d'une mauvaise sélection: les faibles sont dirigés vers le professionnel.

De plus, comme le coût global de l'enseignement professionnel semble peser lourdement sur les décisions des commissions scolaires, on a tendance à lui faire une publicité dévalorisante.

C'est ainsi que les élèves sont plutôt portés vers le secteur général.

## Saisie d'héroïne de \$20 millions

PARIS, 26 octobre (AFP) — La plus grosse saisie d'héroïne pure effectuée en France, d'un poids total de 115 livres, d'une valeur de plus de \$20.000.000, vient d'être opérée par la police française. Cette prise a été jugée si importante qu'elle a motivé la publication d'un communiqué spécial de la police.

Ce communiqué précise que c'est à la suite d'une longue enquête, qui a duré plusieurs mois, qu'un couple de trafiquants opérant entre l'Europe et l'Amérique du Nord a été appréhendé dans la nuit du 24 au 25 octobre et que 115 livres d'héroïne pure cachée dans un faux plancher de leur voiture ont été découvertes. Cette prise et cette double arrestation ont été effectuées lors d'un contrôle routier de routine, à l'entrée de Paris.

Les deux trafiquants, un directeur de société, Jean Breuil, 33 ans, de Biarritz, et sa maîtresse, Marie-France Fernandez, 28 ans, professeur de français à Saint-Sébastien, voyageaient à bord d'un "Citroën" truqué. Ils étaient surveillés par de multiples services de police français et étrangers.

A l'origine de cette surveillance, il y avait eu une information laissant entendre que Breuil appartenait à un réseau de trafiquants. Aussitôt le couple fut pris en filature tant par la police française que la police espagnole et Scotland Yard.

C'est alors que la police anglaise

repéra, le 1er septembre dernier, à Londres, Marie-France, qui était venue faire immatriculer en Grande-Bretagne, grâce à un garagiste véreux, une "Citroën". Des lors, cette voiture fut constamment surveillée et tant en Grande-Bretagne qu'en France où elle arrivait par traversier. Mais le couple s'en rendit compte et cessa provisoirement de s'en servir. L'enquête se poursuivait néanmoins. Ainsi les policiers parvinrent à savoir que le couple se proposait de se rendre par avion, en Angleterre, à la fin d'octobre. Toutefois, le 24 octobre, la "Citroën", dans laquelle Breuil et sa maîtresse avaient pris place, quittait Marseille. Immédiatement, tous les services de police étaient mis en état d'alerte. Le résultat fut l'interception du véhicule, à l'entrée de Paris.

Lors d'une première inspection du véhicule, les policiers ne découvrirent que 15 livres d'héroïne, cachées sous le siège arrière. Mais ils savaient que le couple devait convoyeur un important colis de drogue. Aussi décidèrent-ils de démonter entièrement le véhicule. C'est alors qu'ils s'aperçurent qu'un faux plancher, renforcé par plusieurs longerons, y avait été aménagé. Ils durent le découper au chalumeau, libérant ainsi 100 livres d'héroïne pure supplémentaires.

Cette "marchandise" devait être acheminée, dans un premier temps, vers les Bahamas.

## L'assassinat massif de la famille Ohta: l'avocat de Frazier le tient pour fou

SANTA CRUZ, Californie (PA) — L'avocat de James Linley Frazier, inculpé du meurtre de cinq personnes dans une villa, la semaine dernière, a déclaré qu'à son avis, son client était fou.

Désigné par l'assistance judiciaire, Me James Jackson envisage de plaider la folie, mais il a ajouté que les preuves avancées par l'accusation contre Frazier lui paraissent insuffisantes.

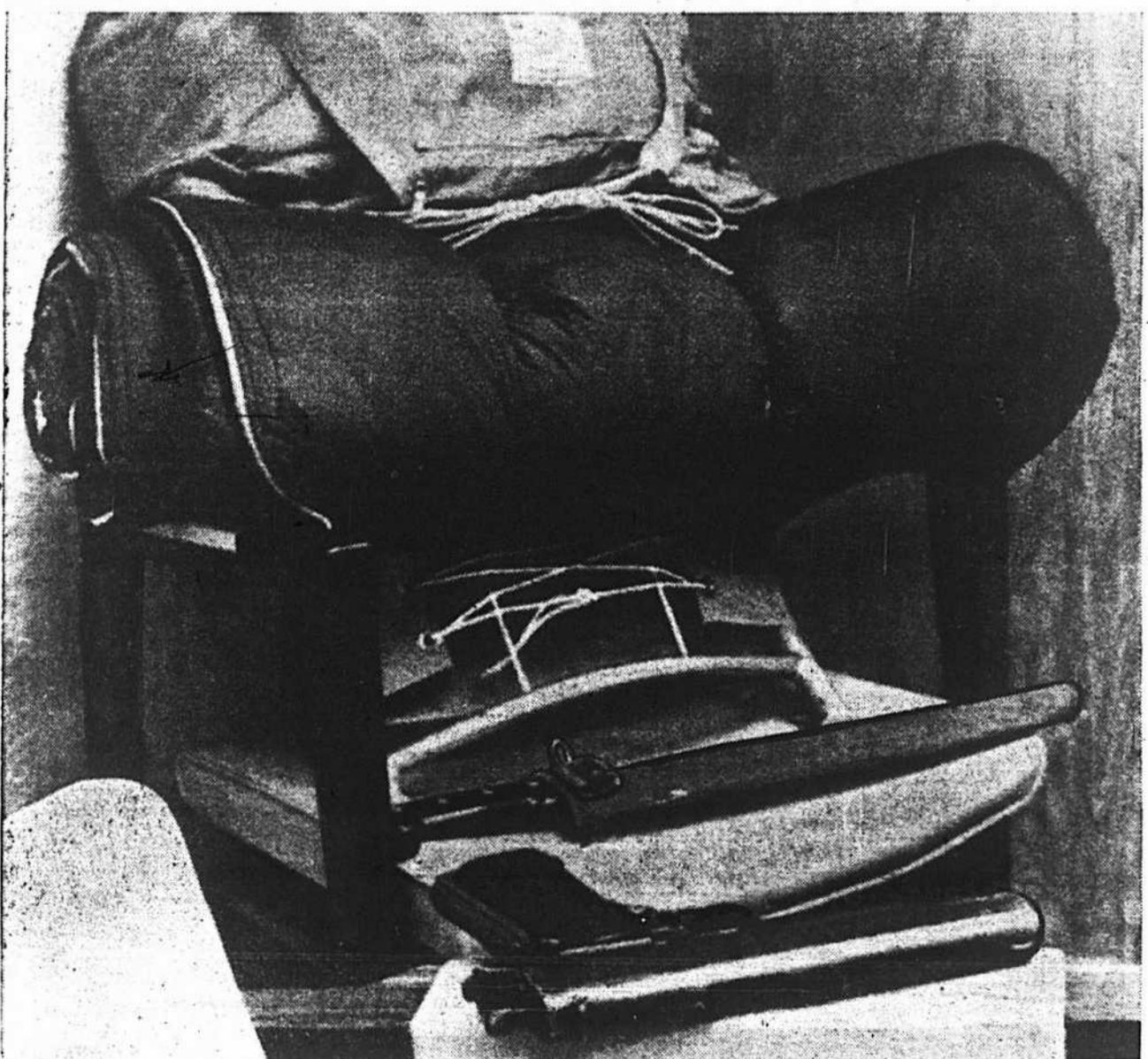
Notant qu'un journal affirme que les empreintes digitales de son client ont été trouvées sur la machine à écrire uti-

lisée pour écrire une note bizarre sur les lieux du crime, Me Jackson a déclaré: "Si le fait se révèle inexact, tout ce qu'ils ont contre Frazier n'est que circonstanciel".

Or, le sergent Richard Damon, chef de la brigade criminelle du comté de Santa Cruz, semble tout ignorer des empreintes digitales soi-disant trouvées sur la machine à écrire et affirme n'avoir fait aucune révélation quelconque à faire à ce sujet aux journalistes. Lors de la découverte dans la piscine

de leur luxueuse résidence de \$250.000, des corps du Dr Victor Ohta, célèbre chirurgien d'origine nipponne, de sa femme Virginia, de ses fils Derrick et Taggart, et de la secrétaire du médecin, Mme Dorothy Cadwallader, les policiers avaient trouvé une note, tapée à la machine, "condamnant toute la famille à mort pour mauvais usage de l'environnement naturel et matérialiste".

Les victimes, étaient ligotées, avaient les yeux bandés et ont été tuées de balles dans la nuque, tirées à bout portant.



La police a découvert dans le repaire de John Linley Frazier, un revolver de calibre .45, un hiversac, un sac de couchage et un poignard, articles qui seront produits comme pièces à conviction, lors de son procès éventuel. La

police de Santa Cruz compte en effet porter, incessamment, des accusations contre Frazier pour le quintuple assassinat de la famille Ohta commis la semaine dernière, à Santa Cruz.

## Saint-Laurent et Hampstead

# Les maires Laurin et Finlayson ont été réélus par acclamation

par Florian BERNARD

Le maire Marcel Laurin, de Saint-Laurent, et trois conseillers, MM. Jerry M. Gold, Irving Grundman et Georges Bourbonnière, ont été réélus par acclamation, hier après-midi, lors de la cérémonie des mises en candidature.

Par ailleurs, 18 autres candidats brigueront les suffrages, lundi, dans les six quartiers de la ville. Voici la liste des candidats officiels, telle que compilée par le président de l'élection, M. Guy Jasmin:

### Quartier Beaudet:

Siège no 1: G. Gaston Parent  
Rodolphe Rousseau  
Siège no 2: Aimé Caron  
Lionel Rodgers

### Quartier Decelles:

Siège no 1: Gilles A. Biron  
Robert H. Cameron  
Roger Perrin  
Magella Robichaud  
Siège no 2: Georges Bourbonnière (réélu)

### Quartier Laval:

Siège no 1: Pierre Carmel  
Norman Hartenstein  
Siège no 2: Engelbert Grégoire  
Léonard Painter  
Gérard Plouffe

## On vendrait des bébés 'amérasiens' en Thaïlande

BANGKOK (Reuter) — Le service thaïlandais du bien-être social fait enquête sur des rapports voulant qu'il y ait vente d'enfants nés de Thaïlandaises et d'aviateurs américains cantonnés dans ce pays.

Un porte-parole du gouvernement a même mentionné que des enfants issus de ces unions interraciales, à Takhlhi, à 215 milles au nord de Bangkok, avaient été vendus à des prix allant de \$70 à \$500.

Le gouvernement a fait appel aux autorités provinciales pour enrayer ce commerce d'enfants "amérasiens".

### Quartier Saint-Louis:

Siège no 1: Jerry M. Gold (réélu)  
Siège no 2: Irving Grundman (réélu)

### Quartier Leduc:

Siège no 1: Jean-Louis Cousineau  
Ernest Labelle  
Siège no 2: Roland Cordeau  
Gilles Lauriault  
Marcel Martin

### Hampstead, aucune élection

A Hampstead, il n'y aura aucune élection. Il n'y en a pas eu depuis 22 ans... En effet, le maire, M. Stuart M.

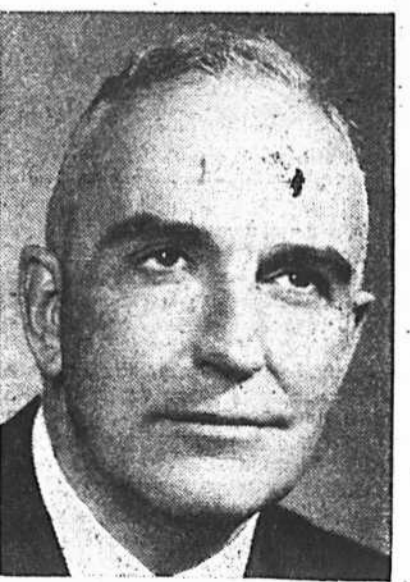
Finlayson et tous les membres de l'ex-conseil ont été réélus par acclamation. Les deux nouveaux candidats désignés par la Ligue des citoyens, MM. Peter Benjamin et Lawrence M. Besner, ont également été élus par acclamation.

Voici la liste des membres du nouveau conseil, telle qu'établie par le président de l'élection, M. Claude G. Rioux:

Mairie: Stuart M. Finlayson (réélu)  
Siège no 1: Paul E. Rcese (réélu)  
Siège no 2: Peter Benjamin (élu)  
Siège no 3: David C. Tennant (réélu)  
Siège no 4: Irving L. Adesky (réélu)  
Siège no 5: Maurice D. Godine (réélu)  
Siège no 6: Lawrence M. Besner (élu)



Marcel Laurin  
maire de Saint-Laurent



Stuart M. Finlayson  
maire d'Hampstead

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE  
6741, rue SAINT-HUBERT  
HEURES DE BUREAU:  
Lundi au jeudi: 9 h à 5 h  
Vendredi: 9 h à 9 h  
Samedi: 9 h à 1 h  
272-7611 • 7616

## Vers le parti unique

Si M. Bourassa estimait qu'il s'est grandement trompé sur l'étendue des périls encourus par le régime démocratique, il lui serait relativement facile, en s'appuyant sur l'interprétation que donne le maire Drapeau de l'élection de Montréal, de servir à Ottawa les arguments susceptibles d'amener les autorités à renoncer immédiatement aux "mesures de guerre", décrétées à sa propre demande à lui, M. Robert Bourassa. Si on a mobilisé l'armée à sa demande, on pourrait sans doute démobiliser à sa demande.

Car, que voit-on? Où sont, je vous le demande, les signes de cette insurrection "appréhendée" dans le mouvement de cette foule soutenant "unanimentement", comme le dit le maire de Montréal, les institutions légitimes, participant à l'élection la plus calme de l'histoire, proclamant d'une voix "unanime" son soutien inconditionnel au pouvoir légitimement établi? Où sont les contestataires, où sont les mécontents, où sont les factieux? Pas dans la foule, en tout cas. Et quelle fonction reste-t-il à l'armée dans ce concert?

L'ordre règne. Et il est général. Car — et il est fort important d'en prendre note — aux yeux du premier magistrat, ce n'est pas seulement sa personne qui a été débâchée par le vote massif de dimanche mais les gouvernements de Québec et d'Ottawa. Les instances supérieures ne refusant pas cette interprétation du scrutin, à qui peut donc rimer un déploiement militaire qui ne surprend pas à Prague mais qui n'a plus de sens à Montréal?

Si on interroge le premier ministre Bourassa, il répond qu'il lui est impossible de dire quand sera suspendu l'état d'exception. Dans un mois, dans six mois, dans un an? On ne sait pas. Il reste permis, certes, de supposer que le premier ministre se laisse guider par les règles de la prudence la plus élémentaire. Mais, élu contre M. Claude Wagner, ne risque-t-il pas d'avoir demain pour les foules le visage de son ancien collègue, de la même manière qu'élu contre M. Barry Goldwater l'ancien président Lyndon B. Johnson s'est vu condamner par les événements, une fois installé au pouvoir, à faire la politique "law and order" préconisée par Barry Goldwater?

Si le premier ministre, par ailleurs, estime que des périls mortels menacent toujours le régime, son analyse est peut-être exacte (pourquoi ne le serait-elle pas?) mais cette hypothèse soulève de nouvelles questions. Car

à qui, dès lors qu'on parle de périls réels, Québec doit-il son salut, si ce n'est à la protection militaire d'Ottawa et aux qualités de lutteur du maire de Montréal?

Le Québec dispose de forces de police, mais il n'a pas d'armée. Si nos institutions démocratiques doivent leur salut à la présence de l'armée fédérale, il ne sert à rien d'entretenir la moindre allusion sur l'étendue des obligations contractées par ceux qui parlent en notre nom. On voit mal un gouvernement québécois se tournant demain vers ceux qui lui ont si diligemment lancé une bouée de sauvetage pour leur réclamer des comptes touchant l'autonomie provinciale, la réforme de la constitution, voire la réforme fiscale. Une soudure entre les deux niveaux de gouvernement est pratiquement fatale.

Pour des raisons bien évidentes, Ottawa tient aussi à ce que l'ordre règne. Aux considérations qu'on connaît déjà s'en ajoutent d'autres, directement reliées au prestige du Canada à l'étranger. Ce prestige a été ébranlé par les événements, à tel point que le délégué du Canada aux Nations unies n'a pu se dispenser de faire une allusion transparente au meurtre de Pierre Laporte et à l'enlèvement du diplomate Cross.

On est devenu d'autant plus sensible, en haut lieu, à des excès qui attirent fâcheusement l'attention de la presse mondiale que les nôtres ne se privaient pas de vanter hautement l'aptitude exceptionnelle de la société canadienne à cultiver à la fois la force et la tolérance. On se rend compte aujourd'hui, avec ahurissement, qu'il n'est pas facile d'avoir l'une et l'autre.

Bien des conditions se trouvent donc déjà réunies qui créent une "unanimité" dont on n'avait pas vu l'équivalent depuis M. Duplessis, et pour refermer sur toutes les dissidences le couvercle de "law and order". Sous M. Duplessis, l'unanimité n'avait qu'un foyer principal: Québec. La nouvelle unanimité enveloppera dans un seul manteau Québec, Montréal et Ottawa, où d'ailleurs les oppositions parlementaires sont à peu près inexistantes.

Le seul parti démocratique à survivre, sur tous les théâtres, sera peut-être celui de "law and order". Mais le parti unique est-il compatible avec la démocratie? C'est le dilemme dans lequel les événements nous ont enfermés tous. Et nous n'avons pas hélas! comme les Américains après la disparition de Kennedy, de lune à conquérir pour retrouver le chemin des aventures exaltantes.

Guy CORMIER



Droits réservés

## La critique est-elle permise?

Le peuple a parlé. Le maire de Montréal s'est plu à le dire, à le répéter, à le crier même, dimanche soir dernier. Et c'est vrai. Le peuple a parlé, et sa voix a porté. Aujourd'hui, les Montréalais ont, à l'hôtel de ville, un maire et 52 conseillers du Parti civique. Faut-il pousser la confiance jusqu'à rayer de notre vocabulaire le mot opposition qui, normalement, donne tout leur sens à nos institutions démocratiques? Voilà une des questions qu'il convient de se poser au lendemain de cet historique 25 octobre 1970. Est-ce là faire injure à la population ou assombrir un règne qui s'annonce si bien?

Montréal n'est pas seulement une grande ville. Elle est, démographiquement, le tiers de la province de Québec. Économiquement, elle a une influence qui dépasse de beaucoup sa population. Politiquement, nous le savons maintenant, son verdict est parfois foudroyant. Les Montréalais ont choisi le chemin de

l'ordre et de l'unanimité. Les récents événements les y ont sans doute incités. Qu'à cela ne tienne! Il faut se rendre à l'évidence: pour les quatre prochaines années, une bonne partie de leur destin dépend de 52 hommes sagement rangés derrière leur chef.

M. Jean Drapeau semble détester la critique et, dimanche, il n'eût point souffert la contradiction. Il s'adressait "au peuple qui l'avait compris" et, sans cet inévitable lapsus — "la populace" — on l'eût aimé comme un père qui fustigeait ceux qui nous voulaient du mal. Mais il y avait tant de fureur dans ses propos que la crainte d'on ne sait trop quoi se mêlait à l'admiration envers l'homme politique qui a su porter de durs coups au bon moment. Cet homme est maintenant trop puissant pour ne pas être suivi pas à pas, jour après jour. Surveiller le pouvoir n'est pas nécessairement détruire ce pou-

voir. Il est triste d'avoir à le rapeler.

Plusieurs croient (naïvement?) qu'un gouvernement démocratique doit être talonné par une opposition. A Montréal, où les administrateurs des deniers publics se sont donné les lettres de noblesse d'un véritable gouvernement, ce ne sera plus le cas jusqu'en 1974. Mais penser que l'unanimité est éternelle serait ignorer le fonctionnement des collectivités. Au besoin, des dissensions devront pouvoir se manifester librement si nous ne voulons pas qu'elles empruntent des voies anarchiques, qu'encore une fois, des sauveurs de la démocratie condamneront du haut des tribunes. La nouvelle équipe du PCM devra le comprendre. Trouver des mécanismes par lesquels toutes les couches sociales s'exprimeront sera son premier défi. Etouffer les critiques honnêtes serait non seulement mesquin, ce serait dangereux.

Claude GRAVEL

## ce que pense LE LECTEUR

## Démocratie et liberté

Il y a une affirmation un peu partout répétée et imprimée actuellement, à la manière d'un axiome, mais qui aurait besoin, à mon gré, pour être acceptée, d'être accompagnée d'une solide démonstration. Je la trouve, justement, dans un récent article, où je relève ce passage dont la seconde partie seule m'intéresse: "les membres du Front de libération québécois ont souligné la contradiction interne du régime: celle qui existe entre le respect de l'ordre et les libertés individuelles".

Je trouve admirable, à la lumière de l'histoire en général, et de ce qui se passe tous les jours depuis si longtemps dans nos démocraties occidentales, que l'on imagine que le respect de l'ordre ne puisse exister que dans le mépris des libertés, ou que la liberté individuelle ne puisse exister que dans le mépris de l'ordre. Il me semble que, pour penser de cette manière, il faut avoir frayé assez longtemps avec les "démocraties populaires", et appris à mettre sous les mots des sens auxquels nous n'étions pas beaucoup habitués chez nous jusqu'à ces derniers temps.

Tout le monde sait qu'il y a des pays où "liberté de la Presse" signifie: "liberté pour la Presse de penser comme le régime"; et où la "liberté du vote" signifie: "liberté de voter pour l'unique candidat du parti"; et dans de tels pays, certes, aucune contradiction n'existe entre "le respect de l'ordre" et les "libertés individuelles". Mais il n'est pas sûr que tous ceux qui ont déjà connu un autre genre de démocratie soient d'accord pour accepter ces nouvelles formulations, et surtout pour aspirer à les vivre.

En démocratie occidentale, on a toujours distingué entre liberté et licence. C'est-à-dire qu'on opte, à la base même du système, pour la liberté individuelle, à condition qu'elle ne mette pas obstacle à la liberté de tous. C'est pourquoi nos rues sont pleines de prescriptions et de défenses, concernant le droit de stationner, ou de rouler à certaine vitesse, etc. etc., non dans le but de brimer la liberté des citoyens, mais plus précisément pour empêcher des pertes de vie et des embouteillages qui ne serviraient la liberté de personne. Ainsi de nos lois contre les cartels, contre les gangsters, etc. Tout le monde sait cela depuis fort longtemps, et il est vraiment étrange qu'on semble subitement l'ignorer tout à fait.

Il me semble que certaines gens ont oublié fort vite que les démocraties ne sont pas toujours de pâte et de paille; qu'elles savent parfois se défendre; qu'elles savent parfois ce qu'elles veulent et ne se laissent pas toujours facilement réduire en cendres. Il n'y a tout

de même pas si longtemps que les démocraties occidentales ont livré un combat assez mémorable contre des puissances qui jouaient à la fois du prestige de leur structure dictatoriale, de la guerre des nerfs et de toutes les brutalités à quoi les autorisait le principe de la "guerre totale".

En ce temps-là aussi, nous, les jeunes, dans les premiers jours du conflit, nous doutions beaucoup de nos gouvernements, et nous admirions la rapidité et l'efficacité des régimes totalitaires. Nous avons eu le temps d'apprendre ensuite que les démocraties avaient elles aussi certains ressorts cachés, étaient capables aussi d'effort et de grandeur, et même de réalisations étonnantes. En tout cas, quand nous avons visité Dachau, nous avons compris à quel nous avions échappé et qu'il n'était peut-être pas si mauvais que nos démocraties aient su "faire respecter leur ordre", tout en maintenant des "libertés individuelles" dont on n'avait déjà plus idée par-delà la frontière.

Edmond ROBILARD

## Réflexion sur la mort de M. Laporte

Il est tragique, et presque cynique, de constater combien un homme n'est jamais maître de rien. Vivant, il voit, impuissant, son existence devenir l'enjeu d'un chantage — presque mutuel — entre un groupe de révolutionnaires et le gouvernement; mort, il regarde sa mémoire servir ouvertement, par le biais de la sensibilité et de l'horreur instinctive du peuple pour le sang et la violence, les visées politiques de nos bienheureux représentants de l'ordre établi.

Je ne reviendrai pas sur les thèmes déjà abordés ces jours-ci en rapport avec la situation actuelle, à savoir: la condamnation des moyens utilisés par le FLQ pour atteindre ses fins, l'horreur provoquée par l'assassinat de monsieur Laporte, le danger de l'anarchie, etc.

Il est grand temps d'échapper à ces clichés rassurants qui ne compromettent personne. Jusqu'ici, le gouvernement et ses bienheureux représentants ont joué le beau rôle, en refusant de se reconnaître toute responsabilité dans l'affaire, et — je ne crains pas de le dire — y trouvant une bonne occasion de redorer leur image aux yeux d'un peuple qui commençait à voir clair.

Déjà, et sans même que l'on se demande si monsieur Laporte eût lui-même accepté de jouer ce rôle (car là est toute la question), ils en ont fait un héros mort pour la patrie et la défense de nos libertés démocratiques; et sous le couvert plus ou moins sincère de la sympathie et de la douleur, ils sont là à se proclamer les dignes héritiers du courage et de la valeur de cet homme.

Comme quoi, il n'y a pas que l'Égypte qui ait connu ses pilliers de tombe.

Je ne suis qu'un simple étudiant, qui n'a pas connu monsieur Laporte, et qui, me dira-t-on, n'a pas non plus à discuter de l'honnêteté des sentiments éprouvés par nos hommes politiques; mais, tout simple étudiant que je sois, je n'accepterai pas: a) que d'autres viennent penser à ma place et se croient autorisés à me dicter les sentiments qui devraient m'émouvoir dans une telle circonstance; b) que la démagogie gouvernementale tente d'embrasser ma conscience dans un fanatisme réactionnaire, par l'aliénation de ma liberté d'opinion et de critique face à la situation présente. Et surtout, je ne peux m'empêcher de constater:

1 — que le manifeste du FLQ demeure toujours valable quant aux injustices qu'il dénonce, et que nos hommes politiques feraient mieux de s'en rappeler et d'agir en conséquence;

2 — que si l'on ne construit pas le bonheur d'un peuple dans le sang, de même doit-on considérer comme inacceptable que l'on ait tenté, et que l'on tente encore, de le défendre en faisant preuve de mauvaise foi dans les négociations avec le FLQ, et en s'appuyant sur la loi des mesures de guerre et la répression policière;

3 — que si monsieur Laporte n'était en rien responsable de l'exploitation du peuple québécois telle que décrite dans le manifeste du FLQ, ou s'il l'était, pas plus que vous ou moi, et qu'il était criminel dans ce cas de lui faire payer du prix de sa vie une telle exploitation, du moins, et de la même façon, n'était-il en rien responsable du maintien et de la sauvegarde de nos valeurs démocratiques ou supposées telles, et n'avait-il pas à défrayer le coût d'une telle sauvegarde;

4 — que le gouvernement préfère sauver son honneur, et n'hésita pas à sacrifier la vie d'un homme au maintien de sa bonne réputation face au peuple a peur ainsi qu'aux gouvernements étrangers; qu'à la vie d'un homme, il préfère la sauvegarde des valeurs supposées fondamentales de notre société que sont la liberté et la justice, mais dont personne ne saura jamais si elles existent réellement ou non, alors qu'on sait que monsieur Laporte, lui, a vraiment existé, et qu'aujourd'hui il est mort;

5 — que le gouvernement tente actuellement de cristalliser l'opinion publique autour de ce qui n'est entre ses mains qu'un moyen efficace de se maintenir en place, d'escamoter les problèmes réels et de limiter ses adversaires jugés dangereux.

Ayant constaté tout ceci, et assistant présentement à la nécrophilie en règle à laquelle se livrent nos dirigeants politiques envers la personne de monsieur Laporte, je ne peux que dénoncer violemment que même le meurtre d'un homme n'ait pas changé quoi que ce

soit dans le mode de vie et de pensée de notre société et à plus forte raison dans celui de nos politiciens.

Il aurait fallu qu'un grand silence se fasse dans le cœur de chacun des Québécois, et que chacun s'interroge sur le sens et la valeur de l'orientation donnée à la société où ils vivent.

Peut-être aurait-on enfin compris quelque chose du sens du drame humain vécu par monsieur Laporte, et de son histoire. Et sûrement cette histoire eût pu s'en trouver modifiée. Mais ce fut une des absurdités de ce drame que de toujours avoir ignoré les portes s'ouvrant devant lui et qui auraient pu mener à son issue; et c'en est une encore plus grande que d'oser aujourd'hui s'en servir pour consolider les bases d'un système social et économique qui, à toute fin pratique, fut le grand responsable du sort survenu à cet homme.

André Gosselin, 18 ans, Université de Montréal.

## En désaccord avec la C.E.Q.

Nous, soussignés, enseignants de l'école Lafontaine de Chicoutimi, nous nous dissocions entièrement de la prise de position de la C.E.Q. face à la loi des mesures de guerre, et nous nous opposons aux circulaires-enquêtes tendancieuses qu'elle a fait distribuer à ses membres.

Nous ne considérons pas que cette loi, vu les circonstances graves que nous vivons présentement, entrave de quelque façon l'exercice de notre liberté.

Il faut vraiment faire preuve d'immaturité sociale collective pour ne pas endosser vigoureusement les décisions quasi unanimes des élus du peuple, c'est-à-dire que le gouvernement et ce, à quelque niveau que ce soit.

Ont signé: GINETTE PERRY, ANDRÉE LEBLANC, GUY JAVIN, COÛTE WILLY, BEATRICE LEBLANC, LUCILLE GUÉRIN, R. PARENT, L. GIRARD, MADO VILLENEUVE, DENISE HARVEY, M. CORNEAU, LÉON PEDNEAULT, C. BÉLAND-GAMACHE, HENRIETTE DUTOUR, LISE SAVARD, BEATRICE TREMBLAY, E.-R. AYOITE, CAMILLE VILLENEUVE.

## De la sagesse et de la violence

Je me suis rendu cet après-midi à la prison d'Orsainville où sont incarcérées plusieurs personnes arrêtées en vertu de la loi des mesures de guerre. Nos

soldats y ont érigé des barricades dignes du meilleur génie militaire. Mais quelle ne fut pas ma stupefaction de voir que ces mêmes soldats s'exprimaient assez difficilement en français et communiquaient entre eux exclusivement en anglais sous notre propre nez! N'y a-t-il pas de Canadiens français dans l'armée? Mais là n'est pas le plus important.

Les personnes détenues en vertu de cette loi peuvent être incarcérées sans possibilité de communiquer avec qui que ce soit pour une période pouvant s'étendre jusqu'à 90 jours. Si l'on songe un peu à l'état d'esprit dans lequel se trouvent ces personnes il y a là de quoi rendre fou, ou tout au moins à les rendre encore plus révoltées qu'elles l'étaient à leur entrée. Et ainsi on prépare encore plus de violence pour demain. Car un jour il faudra bien les relâcher, au moins pour plusieurs d'entre elles. La société ne peut tout de même pas les enfermer indéfiniment.

Mais la philosophie des gardiens de la prison semble être très différente. Ceux qui m'ont répondu à la réception m'ont affirmé clairement que cela n'avait guère d'importance. Leur solution est de frapper toujours plus fort. Ainsi il importe peu de fabriquer des révoltés qui demain seront encore plus déterminés à détruire, car nous avons trouvé une solution (sic): les écraser. Je crains beaucoup que ce ne soit là la façon de voir de trop de personnes à qui notre société vient de remettre le soin de régler les problèmes que notre peuple connaît présentement.

Nous avons fait appel à la puissance, à la force, à la violence contre des gens à qui nous reprochons l'usage de la violence. Ne faudrait-il pas mettre un peu plus de sagesse et un peu moins de force?

Je suis allé passer un mois en République Dominicaine cet été et ce que j'y ai vu m'oblige à signaler le très grave danger que court une société quand son armée échange le rôle qu'elle a de défendre le pays contre un envahisseur éventuel pour celui de défendre une partie de sa population contre une autre partie. En République Dominicaine l'armée est au service des riches et des privilégiés qui ne peuvent maintenir que par la force leur situation de privilèges. C'est également le cas de la plupart des pays dits sous-développés. Si nous examinons et analysons un peu la situation de ces pays, nous nous rendons compte facilement qu'un tel rôle interne de l'armée est lié à deux faits importants et caractéristiques: le premier est qu'une partie de la population est absolument incapable d'obtenir justice par des moyens démocratiques et que se révoltant et prenant conscience de ses droits elle se voit accusée à l'usage de la force pour y arriver. Le deuxième fait est que les riches et les privilégiés de ces pays ne veulent pas renoncer à leurs privilèges pour satisfaire les justes exigences

de leurs concitoyens et décident de se maintenir en place par la force et cette force c'est l'armée.

Ne sommes-nous pas en train de réaliser la même chose? Ne glissons-nous pas vers cette pente dangereuse? Est-il bien sûr que la situation est différente ici? Notre société permet-elle vraiment à tous ses membres d'obtenir le respect de leurs droits par des moyens démocratiques? Il est permis d'en douter sérieusement. N'est-ce pas plutôt la loi de la jungle qui prévaut trop souvent encore où le plus gros mange le plus petit? Celui qui est fort obtient ce qu'il veut tandis que les faibles n'obtiennent pas justice et continuent à se faire écraser et exploiter. La loi de la jungle c'est la violence. Pourquoi s'étonner alors qu'une autre forme de violence vienne répondre à cette première forme qui est celle des riches et des puissants? La violence n'appelle-t-elle pas la violence? C'est un fait qu'une partie plus ou moins importante de nos concitoyens ne croient plus qu'il leur est possible d'obtenir justice autrement que par la violence. Certes cela n'est pas normal, ni légitime, mais ne devons-nous pas comprendre que nous sommes au moins en partie responsables de cet état de chose? C'est trop facile de dire: "Qu'ils emploient des moyens démocratiques." Encore faut-il que cela soit possible et efficace, que nous leur rendions possible de le faire.

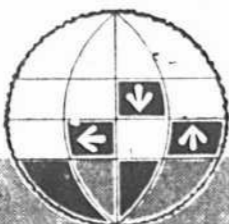
Pour éviter une plus grande détérioration de la situation il faudrait beaucoup plus de sagesse: sagesse de limiter l'emploi de la force au strict minimum, sagesse de comprendre le sens profond des événements au-delà du jugement moral à porter sur les actes répréhensibles, sagesse de corriger avec énergie le plus rapidement possible les injustices trop longtemps acceptées et tolérées, sagesse de reconnaître notre responsabilité et notre propre violence toutes les fois que nous traitons des hommes comme s'ils étaient des animaux dont on se sert qu'on peut acheter ou dompter à notre guise. Et enfin assez d'humilité pour avouer notre responsabilité commune au lieu de charger un petit groupe de tous les péchés et de tous les maux de notre société.

Autrement nous préparons encore plus de violence pour demain et nous serons mal venus de venir nous en plaindre. On ne récolte jamais ce que qu'on a semé.

Michel CANTIN, Québec.

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-2723. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction de informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti. Service de tirage — téléphone 874-6911.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

# Sous la loi des mesures de guerre, les milieux de l'enseignement ont cédé à la panique



Lysiane GAGNON chroniqueur de l'éducation

**C'EST plus souvent — beaucoup plus souvent — qu'à leur tour que les enseignants servent de boucs émissaires chaque fois que les choses vont mal. Cette fois-ci, dans la crise déclenchée par les enlèvements du FLQ, la même rengaine recommence, notamment sur les ondes des "hot-line" radiophoniques... et voici qu'on accuse une fois de plus les professeurs en général (et ceux des CEGEP et des universités en particulier) de semer en classe les germes de la révolution.**

Ce genre de chasse aux sorcières est assez ridicule en soi. Mais d'autant plus ridicule en ce moment que les fameux boucs émissaires sont aujourd'hui transformés, à toutes fins utiles, en moutons... voire en brebis aperçues.

Deux indices entre autres: — C'est par un vote de 48 à 47 (donc par une seule voix de majorité) que le conseil provincial de la Corporation des Enseignants du Québec, qui regroupe les enseignants francophones de l'élémentaire et du secondaire, s'est prononcé la semaine dernière en faveur d'une résolution passablement modérée réclamant le remplacement de la loi des mesures de guerre par une loi moins draconienne.

— Dans les universités, et même dans les facultés considérées à juste titre comme les plus "à gauche" (les Sciences sociales par exemple), c'est depuis une semaine le règne du silence, voire de la panique. De temps à autre, on convoque, dans l'anonymat et la semi-clandestinité, des réunions pour discuter de la loi des mesures de guerre... sujet de discussion qui, jusqu'à nouvel ordre, est parfaitement légal.

**La "majorité silencieuse"**

Le fait est que l'immense majorité des enseignants québécois ne sont

pas des gens de gauche, même s'il se dégage très nettement dans les milieux de l'enseignement des courants pro-Parti Québécois. La souveraineté-association et un certain progressisme sur le plan social, telles sont en général les frontières où s'arrêtent les velléités "révolutionnaires" des professeurs québécois.

Les journaux ont fait état la semaine dernière de sondages effectués dans diverses associations de la CEQ, et la proportion de ceux qui se ralliaient à la politique gouvernementale (au sujet des mesures de guerre) oscillait entre 70 et 95 p. cent. Il s'agissait en fait non pas de sondages, mais de rapports verbaux soumis au conseil provincial par des délégués régionaux, rapports fondés uniquement sur quelques consultations verbales. Mais malgré leur manque de rigueur, ces rapports sont probablement assez représentatifs de l'opinion du milieu.

Même à l'Alliance des Professeurs de Montréal, il y avait au début de la semaine dernière (dès après l'assassinat de M. Laporte) une inquiétude et un affolement qui se reproduisaient par nombre d'appels téléphoniques, à la permanente de l'Alliance. Le fait que l'une des personnes recherchées, Paul Rose, ait déjà fait de la suppléance dans une commission scolaire, n'a pas été sans énerver plusieurs enseignants — ceux-là mêmes dont un observateur bien informé nous dit qu'ils sont "extrêmement friands" des hot-line radiophoniques, et "extrêmement susceptibles" à l'égard des propos hystériques qui se tiennent ces temps-ci sur le compte des enseignants.

Ces derniers, il faut bien le dire, sont en effet pris dans un dilemme peu agréable. Malgré leur apparente inertie, nombre d'étudiants se posent des questions au sujet de la crise actuelle, et interrogent leurs professeurs. Ces derniers doivent-ils se "couper" de leur classe en refusant de répondre, ou risquer, en élaborant sur le sujet, un écart de langage qui pourrait revenir contre eux, advenant que quelqu'un les dénonce à la police?

Tel est le problème auquel le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, faisait allusion dans une lettre qu'il envoyait il y a quelques jours aux 10.000 membres de son syndicat: "Si vous devez éviter de verser dans l'endoctrinement et la propagande, vous ne pouvez pas en

conscience, refuser de fournir aux jeunes l'information la plus honnête et la plus objective possible sur ce qui se passe. Entre des commentaires déplacés et un silence dangereux pour la société, il y a place pour une attitude réfléchie et responsable."

**... et "la minorité agissante"**

Mais ce qui étonne davantage, c'est qu'à côté de cette majorité silencieuse qui, parmi les enseignants, ne demande qu'à "ne pas avoir de trouble", la minorité agissante, c'est-à-dire (en ce qui concerne la CEQ) les militants syndicaux, manifeste une telle docilité à l'endroit de la politique gouvernementale actuelle. Nous tenons de bonne source que les délibérations, au conseil provincial, se sont déroulées dans une atmosphère qui froissait parfois la panique, et l'on cherche en vain une explication rationnelle à cette panique.

Devant cela, on ne peut que se dire que les grandes déclarations de principe adoptées dans les congrès de la CEQ restent lettre morte à chaque coup dur... ou alors, qu'il y a quelque part un manque d'information très évident: on nous dit en effet que plusieurs confondent la présence de l'armée (qu'on peut peut-être juger nécessaire pour assurer "l'ordre public") et la loi des mesures de guerre (qui abolit une série de libertés individuelles fondamentales, et dont la nature et l'impact pourraient être contestés par tout homme un peu à gauche du centre).

**Dans les universités: silence et peur**

Quant aux collèges et aux universités, les lieux par excellence où peuvent et doivent circuler la pensée et l'analyse critique, le silence qui y prévaut étonne davantage. Du côté des administrations (qui sont pourtant, dans l'ensemble, d'esprit libéral): pas un mot. Du côté des professeurs: quelques prises de position assez molles (comme celle de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal), de rares meetings organisés le plus discrètement du monde, et au bout du compte, un *ta-chin* convoqué à retardement (pour demain soir, soit 13 jours après la promulgation de la loi de guerre).

De fait, c'est — ironiquement — de la part des facultés qui s'étaient fait

une réputation de conservatisme que sont venues les protestations contre la loi des mesures de guerre (des Hautes Etudes commerciales et l'École polytechnique), parallèlement à quelques mouvements assez marginaux (en théologie, où les étudiants ont voté la semaine dernière "une semaine de travail au FRAP", au département d'Etudes françaises, en histoire de l'art...).

Chez les étudiants, c'est l'indifférence ou la colère — mais une colère rentrée, refoulée, qui se manifeste par des bribes de conversation plutôt que par une action collective symbolique — quand ce ne serait qu'un débrayage d'une journée. Même là où l'on aurait pu normalement s'attendre à que l'impact des protestations soit moins verbal (dans les facultés de Sciences humaines par exemple), rien à signaler... sinon, au cours des récentes assemblées générales, un climat de résignation, de passivité et de peur.

(Signalons à ce sujet que contrairement à ce que certaines autorités politiques ont déclaré, il n'y avait pas énormément d'agitation en milieu étudiant, même avant la mort de Pierre Laporte et la proclamation de la loi des mesures de guerre: il suffisait d'assister à quelques assemblées, dans les milieux habituellement les plus militants, pour pressentir que le mouvement de débrayage amorcé à ce moment (il y a deux semaines) n'aurait pas dû tout la même ampleur que celui de l'an dernier, pendant la crise du bill 63.)

**Comme si l'on était au Brésil!**

Qu'on se rassure: les dangereux révolutionnaires qui peuplent nos écoles secondaires, nos collèges et nos universités sont pour l'instant plutôt passifs, à peu près comme s'ils s'étaient trouvés du jour au lendemain transplantés à Athènes, à Madrid ou au Brésil, et qu'un colonel leur mettait un revolver sur la tempe. Nul doute que le climat qui règne actuellement dans les milieux de gauche pourrait laisser croire à un observateur de l'étranger que les intellectuels québécois ont la peau bien sensible.

En effet, ce sont des hommes réputés comme des modérés, voire comme des conservateurs (MM. Claude Ryan et Marcel Faribault

par exemple) qui, les premiers, ont élevé la voix publiquement contre l'attitude du gouvernement fédéral... pendant que la plupart des grands socialistes de nos universités se tennaient coi, et pendant que dans les milieux de la gauche intellectuelle, il se produisait une panique pour le moins injustifiée: nombreux sont les professeurs et les étudiants qui la semaine dernière ont carrément versé dans la paranoïa... ceux qui, par exemple, n'allaient pas coucher chez eux et qui pourtant n'ont jamais rencontré de leur vie un membre du FLQ.

En ce sens, si la loi des mesures de guerre visait à effrayer la gauche qui jusqu'à présent a oeuvré dans la légalité, on peut dire qu'elle y a parfaitement réussi... mais que, compte tenu de ce qui se passe ailleurs dans le monde, il suffit de bien peu pour terroriser les intellectuels québécois.

Il faut faire une exception pour certains professeurs francophones de McGill, qui ont pris position contre la loi des mesures de guerre: mais cela peut s'expliquer partiellement par le fait qu'ils se trouvent dans un milieu anglophone, moins susceptible d'être soupçonné d'entretenir de vagues sympathies avec les objectifs du FLQ.)

**Une inquiétude normale**

Bien sûr, plusieurs facteurs peuvent expliquer ce climat de passivité, de tension et de peur qui existe actuellement dans les milieux de l'enseignement — et qui surprend davantage quand il se manifeste dans les secteurs habituellement portés à la contestation.

1— Il y a eu, d'abord, le choc de la mort de Pierre Laporte, qui a eu l'effet d'un véritable traumatisme, et qui a bouleversé plusieurs personnes, parmi celles qui se sentaient assez d'accord avec les objectifs du FLQ. Ce drame bien concret, la mort d'un homme, a forcément provoqué dans les milieux de gauche des doutes, des analyses, des remises en question. Pareille disposition d'esprit ne porte guère à l'action ni à des prises de position fermes.

2— La suspension des libertés individuelles (perquisitions et arrestations sans mandat, détentions arbitraires, c'est-à-dire sans mises en accusation... en somme, le fait que tout soit laissé à l'initiative des policiers et qu'aucun détenu, jusqu'à présent, n'ait pu communiquer avec un avocat) crée inévitablement de la

panique, d'autant plus qu'il y a eu des arrestations en pleine salle de cours (à l'Université du Québec, jeudi, la police arrêtait un moniteur en science politique, M. Bernard Mattagne, sous les yeux des étudiants et d'autres professeurs; à l'école St-Luc, un enseignant suppléant avait subi le même sort quelques jours auparavant). Comme chaque étudiant, chaque professeur, connaît au moins une personne qui a été victime de perquisition ou de détention sans avoir participé le moins du monde aux activités du FLQ... de là à se dire que demain, ça peut bien être son tour... et comme personne n'a envie de passer une semaine en "tôle" pour rien du tout...

3— Enfin, les déclarations incendiaires de certains hommes politiques (MM. Marchand et Drapeau en particulier) ont eu pour effet d'accroître la terreur, puisque du coup, n'importe quel sympathisant du FRAP pouvait être considéré par n'importe quel policier comme sujet à caution.

Dans un contexte où certaines informations ne circulent plus (ainsi, il est impossible de savoir de source officielle l'identité des personnes détenues), les rumeurs les plus farfelues ou les plus inquiétantes se mettent à courir de bouche à oreille... comme en témoigne, quotidiennement, le nombre insensé de gens dont on raconte qu'ils viennent d'être arrêtés, alors qu'ils sont à l'instant même en train de boire un pot au restaurant du coin. Il suffit que quelqu'un arrive en retard à un rendez-vous, il suffit qu'un détachement de l'armée ou de la police soit stationné dans une rue où habite un ami, pour que soudain, l'inquiétude...

Mais cette inquiétude normale et compréhensible, il est tout de même étonnant qu'elle ait pris autant d'ampleur dans les milieux mêmes où, justement, on a l'habitude de l'analyse politique, là où l'on sait très bien qu'il est dans la logique du pouvoir de ne pas se laisser menacer de bon gré, là où l'on aurait dû être conscient de l'engagement que constitue en soi l'opposition verbale et écrite au régime (tout engagement comportant un risque), là où l'on doit bien savoir, par ailleurs, que les colères de la rue Parthenais ne sont pas les gègles du Brésil, et que jusqu'à nouvel ordre, les risques qu'en entraîne le libre exercice de la pensée sont ici moins élevés que dans bien d'autres pays.

## La guérilla urbaine: des méthodes inspirées du Tiers-Monde

Collaboration spéciale de New York  
**Louis Wizinzer**



**NEW YORK — La guérilla urbaine, qui a été déclenchée aux Etats-Unis depuis quelque temps, s'inspire des méthodes employées par les révolutionnaires dans certains pays du Tiers-Monde.**

Les autorités américaines ne pensent aucunement que les auteurs des attentats à la dynamite contre des édifices publics et des bâtiments universitaires perpétrés récemment, soient télégués à partir de Moscou, de Pékin, ou de La Havane. Il n'en est pas moins vrai que les Panthères noires, les Weathermen et autres groupements révolutionnaires utilisent des techniques calquées sur celles de leurs camarades sud-américains, vietnamiens, algériens.

Leurs publications et leurs tracts célèbrent la mémoire des Che Guevara et les "hauts faits" des commandos palestiniens, des Vietcongs, des Tupamaros uruguayens (qui récemment exécurent

terent Dan Mitrione, un agent du CIA). La revue "Ramparts" vient de publier une étude sur la guérilla urbaine au Brésil et une interview de quatre prisonniers politiques brésiliens réfugiés en Algérie. Ils y expliquent les mérites respectifs des détournements d'avions, des enlèvements de diplomates, des cambriolages de banques et débattent de questions idéologiques.

**Narguer l'autorité systématiquement**

Le "Liberated Guardian" publie une analyse des techniques utilisées par les Tupamaros et par les Feddayne. Le "Los Angeles Free Press" publie sous forme de feuilleton, le "Mini-manuel de Guérilla urbaine", de Carlos Mari-guella, révolutionnaire brésilien abattu par la police en 1969. "La guérilla urbaine vise à systématiquement narguer l'autorité... Elle n'a pas de base, de quartier général permanent."

"Il faut exproprier l'argent, les armes, les munitions, les voitures. Les guérilleros attaquent les banques pour y trouver les fonds dont ils ont besoin et les dépôts d'armes pour y trouver les instruments de leur lutte."

La récente attaque à main armée d'une banque à Boston par un groupe d'étudiants, semble indiquer qu'ils avaient lu le mini-manuel de Mari-guella. Tous jours selon ce texte, l'enlève-

ment des personnalités doit servir à la libération de camarades emprisonnés; la police est "l'ennemie du peuple, qu'il faut punir".

**Une tête de pont en Amérique du Nord**

C'est au cours de la convention nationale des SDS (Etudiants pour une société démocratique), à Chicago en 1969, que les activistes tranchèrent une bonne fois le débat qui les avait longtemps divisés: à savoir, si leur lutte devait être menée selon la stratégie marxiste de l'affrontement des classes ou suivant une stratégie anticolonialiste et anti-im-périaliste. Les Weathermen optèrent pour l'intégration de leur combat dans celui du Tiers-Monde contre "le Monstre Américain".

Les Weathermen aux Etats-Unis, le FLQ au Canada, se conçoivent comme la tête de pont, en Amérique du Nord, des révolutionnaires du Tiers-Monde (Asie, Afrique, Amérique du Sud). Bernadine Dohrn, recherchée par le FBI, comme dirigeante des Weathermen, avait dit en 1969: "Nous faisons partie d'un mouvement international. Nous ne

pouvons plus nous contenter de parler révolution; nous devons la faire." Peu après, les Weathermen se fragmentèrent en cellules cloisonnées appelées "groupes d'affinité", mobiles, composées seulement de quatre ou cinq personnes, et par conséquent, réfractaires à l'infiltration policière.

**Les gouvernements plus fragiles que la jeunesse**

Les Weathermen s'attribuèrent récemment la responsabilité des dynamitages aux universités de Harvard et du Wisconsin. Selon Mao Tse-toung, les guérilleros, pour se cacher et pour survivre, ont besoin d'un "eau profonde où ils nagent comme des poissons". L'existence d'un réseau politique non structuré à la ville comme à la campagne, leur est indispensable. Une bonne partie de la jeunesse, des adhérents de la nouvelle culture, constitue le milieu naturel où les guérilleros sont sûrs de trouver gîte, nourriture, soutien logistique.

Tom Hayden, principal théoricien de la nouvelle gauche américaine, dit que des "ghettos de jeunes", tels Burklely, Ann

Harbour, dans le Michigan, Madison dans le Wisconsin, le East Village à New York, constituent des "zones libérées", qui servent dans un sens large de bases aux guérilleros. Il est évidemment difficile pour le gouvernement, quel-

qu'en soit le désir de la majorité silencieuse, d'arrêter la jeunesse toute entière ou même seulement une partie d'entre elle.

Un pays change plus facilement de gouvernement que de jeunesse.



Raid contre un local des Panthères noires à la Nouvelle-Orléans.

**fini le pelletage**

**ABRI D'HIVER DÉMONTABLE**

- UN GARAGE COMPLET  
\*Votre voiture est à l'abri des intempéries dans ce garage pourvu d'un revêtement à toute épreuve.
- UN PASSAGE AU GARAGE  
Finis le pelletage puisque le garage proprement dit est prolongé par une allée couverte.
- UN ABRI POUR MOTO-NEIGE  
Peut aussi servir pour bateau, remorque, motocyclette, meubles de jardin, outillage, etc.

**STRUCTURE**  
La structure tubulaire est solide, peu encombrante et se monte facilement. Revêtement solide et durable 100% Plyotefin.

8' x 10' x 6 1/2' : \$195<sup>00</sup> ou \$11<sup>74</sup> par mois  
10' x 20' x 7 1/2' : \$295<sup>00</sup> ou \$12<sup>46</sup> par mois

**AUCUN DÉPÔT REQUIS** Pourquoi louer, vous payer par versements mensuels commodes, et votre garage vous appartient.

**REPRÉSENTANTS ET DISTRIBUTEURS DEMANDÉS** **GRANDEURS SPÉCIALES SUR DEMANDE.**

**SOFABCO** SPÉCIALISTES EN POLYESTER ET FIBRE DE VERRE  
544, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL, P.Q. TÉL. 388-9207

**"TARPAULINS"**  
BÂCHES POUR  
**CAMIONS-CONSTRUCTION**

- REPARATION
- CONFECTION SUR MESURES
- LOCATION

**FINNIE MFG CO. LTD.**  
642-8843  
POUR SERVICE ET BAS PRIX

**MORRIS**  
PAYEZ DANS 90 JOURS SANS INTERET

**AUVENTS** DE FIBERGLASS ou D'ALUMINIUM  
toute dimension, toute couleur sur commande à prix très bas!

- RESIDENTIELLES
- COMMERCIALES
- INDUSTRIELLES

**FENETRES** D'ALUMINIUM à 3 rainures de couleur en EMAIL CUIT

**FENETRES COULISSANTES** "PANORAMIQUE" tout en aluminium

**PORTES d'ALUMINIUM 1 1/2" et 2"**

Dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats sévères

**W<sup>m</sup> MORRIS ET FILS**  
342-3800  
6515, CHEMIN CÔTE-DE-LIESSÉ  
Succursale de Québec: 263, rue St-Paul — Tél.: 522-5763

le TEMPS qu'il fera

Finis les nuages!

Finis les nuages! (ou presque) — Enfin l'on peut voir au loin — au moins jusqu'au pont Jacques-Cartier — l'horizon infini de la grande Terre québécoise.

Ensoleillé d'ici à 10 h pour aujourd'hui, avec peut-être quelques petits nuages poitrinaires qui volent moins vite que les autres.

Il faut le voir pour le croire. Toutefois, une question se pose: comment attraper le soleil et le garder ici?

Question sournoise diriez-vous mais... que celui qui aura la réponse veuille bien la faire parvenir à M. Alcide Ouellet, qui, lui, se cache au soleil.

Au fait, il paraît que, dans le Grand-Nord, le soleil a l'habitude de rester six mois chaque année. Ces Esquimaux, peut-être qu'on pourrait leur proposer de venir à Montréal où peut-être à Westmount.

En échange, nous les gens sages, pourquoi n'irions-nous pas chasser le phoque sous le soleil de minuit?

Non...? Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Saint-Maurice: nuages avec périodes ensoleillées avec un maximum de 50 à 55 aujourd'hui. Minimum cette nuit 35 à 40 sauf dans les régions des Laurentides et du Saint-Maurice, 25 à 30.

Régions des Cantons de l'Est, Québec et Lac Saint-Jean: nébulosité variable ce matin. Ensoleillé avec périodes nuageuses cet après-midi. Vents de 15 milles du nord-est dans l'après-midi. Maximum aujourd'hui et mercredi 45 à 50. Minimum cette nuit 25 à 30.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui et mercredi. Maximum aujourd'hui et mercredi matin près de 40. Minimum cette nuit 15 à 25.

PROGRAMME

SUITE DE LA PAGE A 1

Le chef du Parti québécois a en outre reproché au ministre Bourassa d'avoir capitulé devant le pouvoir central dans l'affaire Cross-Laporte. "Alors que le Québec est en état de crise, que la démocratie elle-même est soumise à de rudes épreuves, il y a un parlement où l'on discute des problèmes fondamentaux de la société québécoise et de l'action du gouvernement: c'est le Parlement fédéral à Ottawa. Il n'y a pas de signe plus éloquent du tragique "déplacement" du pouvoir qui s'est opéré durant les jours de crise. Et c'est une aberration qu'il faut corriger immédiatement."

Pour ces raisons, il demande au premier ministre de faire siéger l'Assemblée nationale du Québec dès cette semaine comme le gouvernement s'y était d'ailleurs engagé avant les vacances d'été.

"Pour les mois qui viennent"

Dans les mois qui viennent, il faudrait, de dire M. Lévesque, tout mettre en oeuvre pour redresser l'actuel climat politique dans la province et s'attacher aux priorités véritables.

Ces réformes, a souligné M. Lévesque, sont toutes faisables à l'intérieur d'une année ou, à tout le moins, elles peuvent être amorcées de façon véritable.

Tout en condamnant l'extrémisme et les "intentions absurdes" de la FLQ concrétisée si tragiquement, le chef du Parti québécois s'est dit d'avis qu'on ne peut songer à améliorer le climat politique de la société québécoise sans que les autorités, les intérêts publics et privés qui "tiennent chez nous les leviers de commande" s'engagent fermement à redresser les injustices sociales et les "distorsions et la calamité dont eux-mêmes (...) ont trop systématiquement abreuvé les gens et les groupes avec lesquels ils ne sont pas d'accord".

"C'est ainsi, a-t-il poursuivi, qu'on s'expose à jeter dans la rage et la révolte des esprits qui ne demandaient au départ que le respect de leurs chances démocratiques."

Dans cette veine, M. Lévesque propose aux autorités de déclencher une "véritable campagne de rééducation collective".

Il faut, à son avis, que les gouvernants retrouvent "sans délai un sens de l'urgence et de l'action concrète, à la place de cette allure routinière et pas pressée qui régit excessivement en hauts lieux depuis qu'on a eu les années (...). Aujourd'hui, demain plus encore, la pire de toutes les erreurs est et sera le temps perdu."

Quatre grandes priorités

Selon le Parti québécois, il existe quatre grandes priorités auxquelles le gouvernement doit immédiatement s'atteler s'il ne veut conserver dans la société de "menaçants détonateurs".

Ces détonateurs sont les grands problèmes sociaux et humains qui "affectent depuis trop longtemps les plus mal pris des nôtres", les injustices des systèmes électoral et judiciaire, les problè-

mes linguistiques et culturels et, évidemment, le chômage.

Le chômage, au coeur de la violence

Pour le chef du Parti québécois, il est urgent comme jamais d'agir "par tous les moyens et avec toutes les énergies disponibles sur le problème effarant du chômage".

"Des aspects économiques de notre situation, c'est celui qui domine de loin tous les autres et qui, en fin de compte, les contient tous. Ses néfastes conséquences sociales sont, de plus, au coeur même du climat explosif qui s'est instauré chez nous."

M. Lévesque a pris soin d'indiquer qu'il fallait qu'on cesse tout de suite de jouer avec le chômage "comme un ballon qu'on se renvoie à coups de slogans ("100,000 emplois") et de statistiques et qu'on admette humblement, tous ensemble, qu'il dépend non seulement de nous mais aussi d'une foule de facteurs externes qui nous échappent".

Mais ceci, a-t-il dit, ne doit pas empêcher les Québécois de mobiliser toutes les ressources dont ils disposent, "y compris l'initiative et l'entreprise publiques, pour créer à jet continu le maximum d'emplois convenables dont nous sommes nous-mêmes capables de nous doter — ce qui n'exclut pas l'apport extérieur; mais il faut cesser de trop du même de tout attendre des autres."

Maux sociaux et humains

Pour éviter de finir par "dégouter de ce qu'on appelle l'ordre établi tous ceux qui s'intéressent activement" au sort des plus démunis de notre société, il est essentiel, selon M. Lévesque, que le gouvernement agisse rapidement au niveau de la rénovation urbaine et procure à la population des logements convenables à prix modique; qu'il lui procure un minimum décent de revenu garanti et prenne des mesures actives de prévention et de réhabilitation de la dépendance sociale; qu'il porte rapidement le salaire minimum à un niveau convenable; qu'il adopte un échancier précis prévoyant chacune des étapes de l'extension graduelle de l'assurance-maladie et qu'il accorde l'exercice complet du droit d'association à tous les salariés.

Systèmes électoral et judiciaire

Deux des tares les plus flagrantes — et les plus susceptibles de révolter les esprits — de notre société — de dire M. Lévesque, sont l'administration de la Justice et le fonctionnement de notre régime électoral.

A son avis, les lenteurs judiciaires ("qui aboutissent au déni de justice") et ce qui, dans certains cas, peut paraître une politisation des procédures doivent être corrigés rapidement.

Il en va de même pour le "régime électoral" qui est "inique" par le découpage des circonscriptions, le processus et le mode de scrutin "trop exposés à la fraude et à la distorsion de la volonté populaire", ainsi que par le système traditionnel de financement des partis qui met en doute "l'intégrité même de l'Etat québécois".

Questions culturelles et linguistiques

"Il est urgent comme jamais, de dire M. Lévesque, d'agir pour désamorcer visiblement, et par des résultats concrets, les questions culturelles les plus angossantes dans lesquelles toute notre collectivité sent comme ja à ma i s existence même en jeu."

Il apparaît donc urgent à l'homme politique d'adopter des mesures législatives et administratives, "et non plus vaines incantations, pour renflouer le statut du français au Québec."

Entre temps, on est toujours sans nouvelle de Bernard Lortie, un étudiant de l'Université d'Ottawa, appréhendé samedi par la Sûreté du Québec en rapport avec l'enlèvement de M. Laporte. On sait que la police avait lancé, vendredi dernier, un mandat d'arrestation contre un étudiant de 19 ans nommé Bernard Lortie.

Les régions et l'action gouvernementale

Enfin, a affirmé M. Lévesque, il est urgent comme jamais que l'on donne aux organismes régionaux une place enfin définie dans l'action gouvernementale et que l'on donne suite aux projets élaborés par la population des régions sous la conduite du gouvernement.

"Susciter l'espoir pour ensuite l'enterrer dans les méandres des promesses vagues et les complications fédérales-provinciales, devient la pire des formes de la provocation."

Dans cet esprit, il faut, de l'avis du chef politique, ouvrir davantage les ressources naturelles aux besoins des gens.

Les moyens

Faisant enfin un bref survol des priorités qu'il venait de tracer, M. Lévesque a déclaré: "Il est surtout impératif et urgent que, pour chacune de ces priorités, soient établis et annoncés sans plus de délai des échéanciers concrets et précis. Si on peut le faire pour des Expo et des ponts, on doit pouvoir le faire également pour des remèdes pressants à des maux dont toute la société est si gravement atteinte."

Mais pour y parvenir, il est nécessaire que le Québec "arrive enfin à une réponse nette et digne sur la question du statut politique et constitutionnel, car il s'agit de l'ensemble des instruments et des ressources dont toute société nationale doit avoir la libre disposition, surtout quand elle se voit littéralement acculée à une restauration fondamentale.

"Il va falloir en particulier qu'aux ressources fiscales qu'il possède actuellement, le Québec puisse ajouter la part additionnelle dont il a un besoin sans précédent mais qu'il n'a pas en mains. Qu'en notre nom à tous, donc, l'Etat précédent mais qu'il n'a pas en mains. Qu'en notre nom à tous, donc, l'Etat québécois exige le rapatriement de ces ressources avec une vigueur et un refus de la temporisation qui correspondent à l'ampleur et à l'urgence de la tâche."

LA POLICE

SUITE DE LA PAGE A 1

selon le porte-parole de la Sûreté du Québec, fort éloquent.

Quant aux trois personnes arrêtées hier matin, dans une maison de Saint-Marc-sur-Richelieu, la police a expliqué qu'elles étaient pour le moment questionnées sur les récents événements et qu'il était impossible de préciser si elles étaient soupçonnées d'avoir participé à l'enlèvement. Aucune accusation n'aurait encore été portée contre elles.

Cependant, on aurait trouvé des documents du FLQ sur les lieux de l'arrestation.

Sans nouvelles de J. R. Cross

Depuis le début du ratissement effectué par la police et l'armée, 380 personnes ont été arrêtées; 154 sont toujours détenues; 226 ont été libérées.

Par ailleurs, la police n'a pas encore réussi à découvrir le repaire où le diplomate britannique James Richard Cross serait toujours détenu par ses ravisseurs du Front de libération du Québec. On est sans nouvelles de M. Cross depuis le dimanche 18 octobre.

La police et l'armée poursuivent leurs recherches intensives. D'après la Presse Canadienne, elles concentrent leurs efforts dans les régions de la province où se trouvent de nombreux chalets. Ces régions comprennent les Laurentides, les Cantons de l'Est et la Gatineau au nord d'Ottawa.

La police estime en effet que les membres du FLQ recherchés auraient pu trouver refuge à l'extérieur de Montréal dans des chalets laissés vacants jusqu'au printemps.

Vérifications

C'est le régiment de langue anglaise Royal Canadian qui mène les opérations de recherche dans les régions rurales du Québec. Au 22e, on a confié différents postes de garde à Montréal et à Québec.

Par ailleurs, dans un message diffusé hier à tous les postes de police de la province, M. Maurice Saint-Pierre, a recommandé à quelque 12,000 policiers et militaires sous ses ordres de vérifier avec soin tous les renseignements qu'ils recevaient avant de procéder à des perquisitions.

Soulignant qu'il s'agit des 10 derniers jours plus ou moins perquisitions avaient été effectuées sans motif valable, M. Saint-Pierre a affirmé: "Il est essentiel que nous ne dépassions pas nos droits dans l'application de la loi sur les mesures de guerre".

Entre temps, on est toujours sans nouvelle de Bernard Lortie, un étudiant de l'Université d'Ottawa, appréhendé samedi par la Sûreté du Québec en rapport avec l'enlèvement de M. Laporte. On sait que la police avait lancé, vendredi dernier, un mandat d'arrestation contre un étudiant de 19 ans nommé Bernard Lortie.

La Sûreté du Québec avait annoncé samedi, peu après l'arrestation, que l'étudiant d'Ottawa n'était pas le Bernard Lortie qu'elle recherchait. Il venait de Bourget, en Ontario, et ne répondait nullement au signalement de son homonyme diffusé au cours de la fin de semaine.

Cependant, d'après la Presse Canadienne, les parents de M. Lortie et le propriétaire de la maison où il demeure à Ottawa affirment n'avoir eu aucune nouvelle de lui depuis son arrestation. De leur côté, la Sûreté du Québec, la police d'Ottawa et la Gendarmerie canadienne déclarent ne pas savoir où il se trouve.

D'autre part, selon l'agence de presse UPI, sept individus du Radical Vancouver Liberation Front (Front de libération de Vancouver) ont été appréhendés, photographiés, questionnés, puis libérés, en fin de semaine. Ils ont été arrêtés en vertu de la loi des mesures de guerre, à la suite de plaintes comme quoi le manifeste du Front de libération du Québec était distribué dans une école secondaire et dans un édifice de sécurité publique.

Ottawa a confiance au Québec pour appliquer les mesures d'urgence

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral aurait pu veiller lui-même à l'application des mesures d'urgence, mais il a préféré laisser cette tâche au Québec parce qu'il a confiance au gouvernement québécois, qu'il le sait, par ailleurs, capable de prendre la situation en main.

Et, en réponse à une question du dé-

puté conservateur de Fundy Royal, le premier ministre, M. Trudeau a précisé: "Je crois que le député a bien souligné la différence entre son parti et le nôtre: le sien veut tenir le gouvernement du Québec à l'écart, le nôtre pas."

M. Trudeau répondait ainsi, hier, aux Communes, à une question du député Gordon Fairweather, qui a voulu savoir ce qui était advenu d'une suggestion de

l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, qui suggérait la semaine dernière que l'on crée une commission indépendante pour veiller aux traitements réservés aux personnes arrêtées en vertu de la Loi des mesures de guerre. Hier, M. Jérôme Choquette a dévoilé la création d'un organisme semblable.

Les ministres fédéraux depuis l'instauration des mesures d'urgence n'ont cessé de répéter que l'application de celles-ci relevait du gouvernement provincial. Le ministre de la Justice, M. John Turner, l'a de nouveau rappelé hier avant que l'opposition ne dirige ses questions vers M. Trudeau.

C'est alors que ce dernier s'est levé pour appuyer ce que M. Turner venait d'affirmer. M. Trudeau a expliqué que, selon l'ordonnance adoptée par le cabinet à l'aube du vendredi 16 octobre, l'administration de la justice relevait du ministre provincial de la Justice.

MME CROSS

SUITE DE LA PAGE A 1

"Il y a maintenant plus d'une semaine que je suis sans nouvelles de toi — je pense constamment à toi et tu dois savoir que je souhaite que tu reviennes sain et sauf. C'est atroce de subir cette période d'attente mais je suis confiante que tu sois vivant et bien portant."

Cela a été une grande consolation pour moi d'avoir pu lire ta lettre et d'avoir su vers qui sont allées tes pensées pendant cette période de séparation. Tes lettres m'ont permis d'espérer que nous serons bientôt réunis à nouveau. J'espère que le FLQ continuera à te permettre de m'écrire. Susie et moi pensons à toi continuellement et tu dois savoir que nous te portons tout notre amour."

Appel aux ravisseurs

Madame Cross a conclu en français en s'adressant directement aux ravisseurs de son époux:

"Aux gardiens de mon mari, je veux exprimer ma confiance que comme victime des circonstances, il sera bien traité. Je les supplie de lui rendre la liberté sans plus de délai."

Ce message, enregistré par CKLM, a été mis en onde une première fois à 18 heures, hier soir. Puis, CKLM l'a retransmis à vingt heures, à deux heures et à huit heures, ce matin.

Rappelons que nous sommes sans nouvelles de M. Cross depuis le dimanche 18 octobre dernier quand, au lendemain de l'assassinat du ministre Pierre Laporte, on a découvert une lettre signée de sa main.

Un peu avant de mettre sous presse, ce matin, nous avons communiqué avec le caporal Cyr du Service des relations publiques de la Sûreté du Québec. Le message de Madame Cross n'avait pas encore porté fruit. "La cellule de libération" ne rompt le silence.

INSECTE

SUITE DE LA PAGE A 1

aussi fait leur apparition dans le comté de Témiscouata.

Arrosages autorisés

Devant les dégâts causés par cet insecte et leurs répercussions profondes sur un secteur clé de l'économie du Québec, le ministre des Terres et Forêts a autorisé des arrosages au "fénitrothion".

La décision a été prise par suite des études faites par les entomologistes du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Le choix de l'insecticide a été recommandé par les chimistes, en raison de son peu de persistance, de sa faible résistance à la dégradation et de la dose minime utilisée.

Au contraire du DDT, dont l'usage est maintenant prohibé, depuis l'arresté en conseil de février 1970, le fénitrothion est très peu dommageable pour la faune des régions traitées. Il est appliqué à raison de quatre onces à l'acre.

Déjà le ministère des Terres et Forêts a procédé avec succès à l'arrosage de 32,500 acres, soit 27,000 dans la Gatineau et 5,500 dans la région de Grand'Mère, à l'aide de ce même insecticide.

Défoliation avancée

Pour souligner la gravité de l'infestation actuelle, le ministre a indiqué que l'épidémie atteint quarante pour cent de défoliation des arbres sur une superficie de 3,35 millions d'acres de forêt ce qui entraînera la perte de 13 millions de cordes de bois.

Toutefois, il est possible d'éviter ce gaspillage si les mesures de protection sont prises dès l'an prochain. M. Drummond a aussi laissé entendre que la population de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sera très élevée en 1971

dans les bassins des rivières Gatineau, Coulonge, Noire et Dumoine.

Pulvérisations aériennes

Le ministre a en outre divulgué que les pulvérisations aériennes à l'insecticide s'étant avérées le seul moyen efficace de répression connu contre les populations denses et tenaces de la tordeuse, le gouvernement du Québec, en collaboration avec les compagnies forestières concernées, aura recours à cette méthode en 1971.

Incidentement on sait que la mortalité du sapin attaqué par la tordeuse apparaît après quatre années consécutives de défoliation sévère; c'est pourquoi le ministère des Terres et Forêts doit intervenir au moins au avant cette échéance, sinon il risque la perte des arbres dans les peuplements où sévit l'épidémie.

Le traitement au fénitrothion, annoncé par le ministre Drummond, précèdera la mort des arbres dans les secteurs les plus menacés. Cependant, il n'entravera pas nécessairement l'épidémie. C'est malheureusement un objectif impensable à l'heure actuelle.

Les spécialistes du ministère des Terres et Forêts évaluent à un million d'acres la superficie des peuplements à traiter l'an prochain. C'est à 20 p. cent de l'aire d'infestation et cette superficie contient environ quatre millions de cordes d'épinette blanche et de sapin.

En plus du projet de répression dans l'ouest de la province, il est possible que l'on décide de traiter de la même façon cent mille acres de forêts du comté de Témiscouata, pour tenter d'éliminer des noyaux d'infestations découverts en 1969.

Une grave menace

Qu'advient-il si les mesures prévues par le gouvernement ne réussissent pas à limiter l'aire touchée par les déprédations de cet insecte redoutable?

A quelles pertes économiques peut-on s'attendre si l'épidémie prend l'ampleur que l'on a connu au Québec de 1939 à 1959? On sait qu'au cours de ces vingt années toute la province a été touchée et que 100,000,000 tonnes de bois ont été ruinées, sans compter la croissance perdue et le bois gaspillé par la récupération.

Durant ces deux décennies, alors que les prix étaient de \$18 la corde de bois à l'usine et \$125 la tonne de papier, les pertes ont alors atteint globalement \$1,800,000,000 en bois gaspillé, soit l'équivalent de \$12,500,000,000 en papier qui n'a pas été fabriqué.

Les pertes d'argent au cours des prochaines années dans l'industrie des pâtes et papiers pourraient être très élevées, si l'on tient compte du fait que la corde de bois de pâte vaut maintenant \$35 et que la tonne de papier atteint les \$160. Il est donc de prime importance, pour l'ensemble de l'économie du Québec que la campagne d'arrosage annoncée, par M. Kevin Drummond soit couronnée de succès.

Deux autres provinces touchées

Si le Québec doit faire un effort considérable pour limiter les dégâts causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette il faut signaler que deux autres provinces, dont les ressources forestières sont également importantes, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, sont aussi aux prises avec une grave épidémie.

Depuis 1967 les déprédations de cet insecte ne cessent de monter, particulièrement dans deux secteurs: à la frontière du Québec et dans la région avoisinant le Minnesota, qui tout comme le Maine, est également touché.

Le Nouveau-Brunswick, pour sa part, poursuit, depuis 1952, l'un des plus importants programmes d'application du traitement insecticide contre la tordeuse. Il faut en conclure que seul un effort concerté et parfaitement bien coordonné de ces trois provinces de l'est du Canada réussira à tenir en échec un insecte aussi destructeur qui ne connaît pas de frontières.

LA LIGUE

SUITE DE LA PAGE A 1

personnes détenues. — s'assurer que les personnes arrêtées et ensuite relâchées sans qu'aucune accusation n'ait été portée contre elles n'en subissent la suite aucun tort. — porter à la connaissance du ministre de la Justice toute irrégularité.

Approbation de Choquette

M. Jacques Hébert, président de la Ligue des droits de l'Homme, a confirmé, hier, en annonçant la formation de ce Comité, que le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, donnait son aval à cette initiative et nommait même M. Pierre Gariépy, inspecteur général des prisons, comme agent de liaison entre le gouvernement et les membres du Comité.

Prix Nobel de physique à un Français et un Suédois

STOCKHOLM (UPI) — Le prix Nobel de physique a été décerné, hier, à deux savants: un Français et un Suédois.

Les récipiendaires sont le professeur Louis-Eugène Néel, âgé de 65 ans et au professeur Olaf Alfvén, 62 ans.

Une bourse de \$73,400 accompagne la remise du prix.

Le ou les récipiendaires du dernier des prix Nobel à être décerné cette année, seront connus dans le courant de la journée.

ROBICHAUD

SUITE DE LA PAGE A 1

veau-Brunswick n'est pas sans rappeler la victoire du Parti libéral de Nouvelle-Ecosse le 13 octobre dernier, en ce sens que deux gouvernements ont mordu la poussière.

20,000 électeurs de plus

Quelque 332,000 électeurs étaient inscrits sur les listes et devaient choisir 58 représentants, ce qui représente à peu près 20,000 électeurs de plus qu'en 1967. A la dissolution de la Chambre, il y avait 29 députés libéraux, 26 conservateurs et un libéral indépendant.

Mme Brenda Robertson, seule représentante féminine à l'Assemblée législative, a été réélue dans le comté d'Albert, en banlieue de Moncton.

L'avenir de M. Robichaud

M. Robichaud a déclaré par ailleurs qu'il n'avait pas encore décidé s'il resterait à la tête du parti, poste qu'il occupe depuis 1958. Il est fortement question, à Ottawa, d'une carrière juridique, mais le premier ministre défait n'a fait aucune déclaration en ce sens. On parle aussi d'un poste au Sénat.

Au moment de mettre sous presse, la presse canadienne indiquait que les deux principaux partis se partageaient presque également le vote populaire.

LEADERSHIP EN INFORMATION



CKAC 73

UNE STATION TELEMEDIA

Advertisement for Myers's White Rum featuring a bottle and a person in a hat. Text includes: "RHUM BLANC MYERS'S", "Un 'p'tit blanc' pour donner chaud au ventre. Produit des distillateurs du célèbre 'Planters Punch'", "Mélange et embouteillé par Fred L. Myers Rum Co. Ltd., Canada".

## Présumée prédiction de Manson : un meurtre atroce à l'origine de la révolte des Noirs

LOS ANGELES (UPI) — Le guru Charles Manson aurait prédit aux membres de sa famille que la révolution raciale américaine éclaterait

quand les "vrais Noirs" quitteraient leurs ghettos pour commettre un meurtre atroce dans un quartier huppé de Los Angeles.

C'est du moins ce qu'a déclaré hier, en cour, le témoin Brook Poston, un individu dans la vingtaine, qui a vécu au ranch de la "famille Manson", de juin 1968 jusque vers la fin de 1969.

Témoignant hier en cour, à Los Angeles, Poston a précisé l'allusion prophétique de Manson.

"Manson, de dire le témoin, a affirmé que la débâcle qui engendrerait la révolution raciale serait effective quand les meurtriers signeraient leur crime du sang de leurs victimes en écrivant le mot "cochons" sur les murs." dessR érait clarépra's

Toujours selon Poston, Charles Manson, constatant que les Noirs ne commettaient pas l'atroce crime qui mettait en doute ses talents de prophète, a décidé que les membres de sa "famille" devraient inaugurer la révolution en assassinant Sharon Tate et quatre autres personnes.

Ce meurtre, une fois commis, a précisé le jeune témoin, devait être imputé à la

"communauté noire" qui aurait sur le coup réagi et déclenché la révolution raciale américaine.

Puis, avant de quitter la boîte des témoins, Poston a révélé au tribunal que neuf mois avant la tuerie, lui et d'autres membres de la "famille" étaient allés dans un endroit appelé "Death Valley" pour y aménager une retraite où les "Manson" pourraient se réfugier en attendant la fin de la révolution.

Hier la poursuite a, par ailleurs, demandé au président du tribunal, le juge Charles H. Older, la permission de produire en cour des lettres écrites par Susan Atkins, en prison.

La défense, tout en ne s'objectant pas, a cependant demandé à la cour que ces lettres ne soient pas portées à l'attention du tribunal et des jurés avant que le procureur de Susan Atkins puisse en appeler auprès de la cour supérieure, d'ici la fin de la semaine.

Le juge Older a accordé le délai demandé par la défense.

## les tribunaux

### Condamné à 175 ans, il n'a fait que 6 ans de prison...

Un certain nombre de détenus pourraient évidemment raconter des histoires amusantes sur la facilité avec laquelle ils peuvent, ou ont pu, obtenir des libérations conditionnelles, après des condamnations qui semblaient fort sévères, lorsque prononcées devant les tribunaux.

Mais Roger Leblanc pourrait, dans son cas, en raconter une... "championne".

En 1964, en effet, il était condamné à un total de cent soixante-et-quinze (175) années de détentions pour des vols à main armée, la moins élevée de ces peines concurrentes étant de vingt années.

### Sympathisants dans la police du Québec ?

TORONTO (PC) — L'écrivain et commentateur britannique Malcolm Muggeridge estime incroyable que l'on puisse détenir une personne enlevée à Montréal ou dans ses environs sans que l'endroit soit découvert dans les jours qui viennent.

"Cela prouve que la police du Québec est infiltrée de sympathisants du FLQ ou bien qu'elle est incompétente au-delà de toute imagination."

"Je parle en étranger, mais cela me semble être le cas", a-t-il affirmé lors d'une émission télévisée.

De son côté, le professeur James Eayrs, de l'Université de Toronto, a affirmé au cours de la même émission que le Canada avait maintenant d'authentiques prisonniers politiques, ceux qui ont été appréhendés pour leurs convictions politiques.

### Le noeud des négociations de travail

WINDSOR, Ont. (PC) — Selon le président de la Gulf Oil Canada Ltd., les négociations des contrats collectifs au Canada sont rendues difficiles par les conflits qui opposent les dirigeants syndicaux à leurs membres.

Parlant devant un club social, M. C. D. Shepard a expliqué que si l'on voulait améliorer les négociations collectives, les syndiqués devaient accepter les accords conclus par leurs dirigeants. Or, les frictions sont souvent vives entre leaders et syndiqués, notamment dans les grandes centrales internationales.

"Il en résulte, dit M. Shepard, que les dirigeants syndicaux ne sont pas capables de ratifier les accords conclus après de laborieuses négociations avec les employeurs."

Le président de la Gulf croit que le système de négociations collectives des services publics devrait être révisé et le droit de grève examiné avec attention.

"Une grève ne devrait être déclenchée que s'il ne reste plus aucun autre moyen, que lorsque toutes les tentatives ont échoué", a conclu M. Shepard.

### Production de 2,000 Fiat par jour en URSS

MOSCOU (AFP) — L'usine d'automobiles de Togliatti (ex-Stavropol) sur la Volga, a commencé la production en série des premières "Jigouli" (version soviétique de la "Fiat-124"), annonce la presse soviétique.

Une seule chaîne (sur trois prévues) fonctionne actuellement, et fabrique 200 voitures par jour. La cadence de production sera portée à 400 voitures dans les premiers mois de 1971.

Les premiers travaux de construction de l'usine avaient commencé en 1967 et la première "Jigouli" avait été essayée en avril 1970.

Les travaux continuent pour l'achèvement de l'usine et l'installation du matériel, soviétique et étranger. Quarante mille ouvriers monteurs y sont employés.

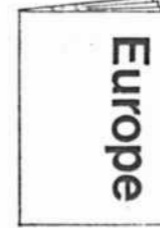
Lorsque les trois chaînes principales fonctionneront, l'usine produira environ 2,000 "Jigouli" par jour, soit approximativement 660,000 voitures par an.

# Voici 5 raisons d'aller en Europe avec Air Canada.

**279**

A ce temps-ci de l'année, nos tarifs sont fabuleusement bas. Par exemple, Montréal-Paris aller-retour classe économique, tarif excursion 29-45 jours en vigueur du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars: \$279.

Notre imposant programme de tours et d'itinéraires libérés ou planifiés vous mènent par toute l'Europe.



Air Canada est la compagnie qui vous offre un plus grand nombre de vols directs vers un plus grand nombre de destinations européennes. Il nous est donc plus facile d'accueillir tous les itinéraires.

Les bonis-vacances vous font profiter de bons séjours à des prix d'aubaine.

**BONIS VACANCES**

Votre Maître de service est sans pareil. Nulle autre compagnie aérienne ne vous offre quelqu'un comme lui; il connaît Paris, il vous renseigne sur nombre de sujets, il a réponse à tout... ou presque. Et cela, en plus des commissaires de bord et des hôtesses.

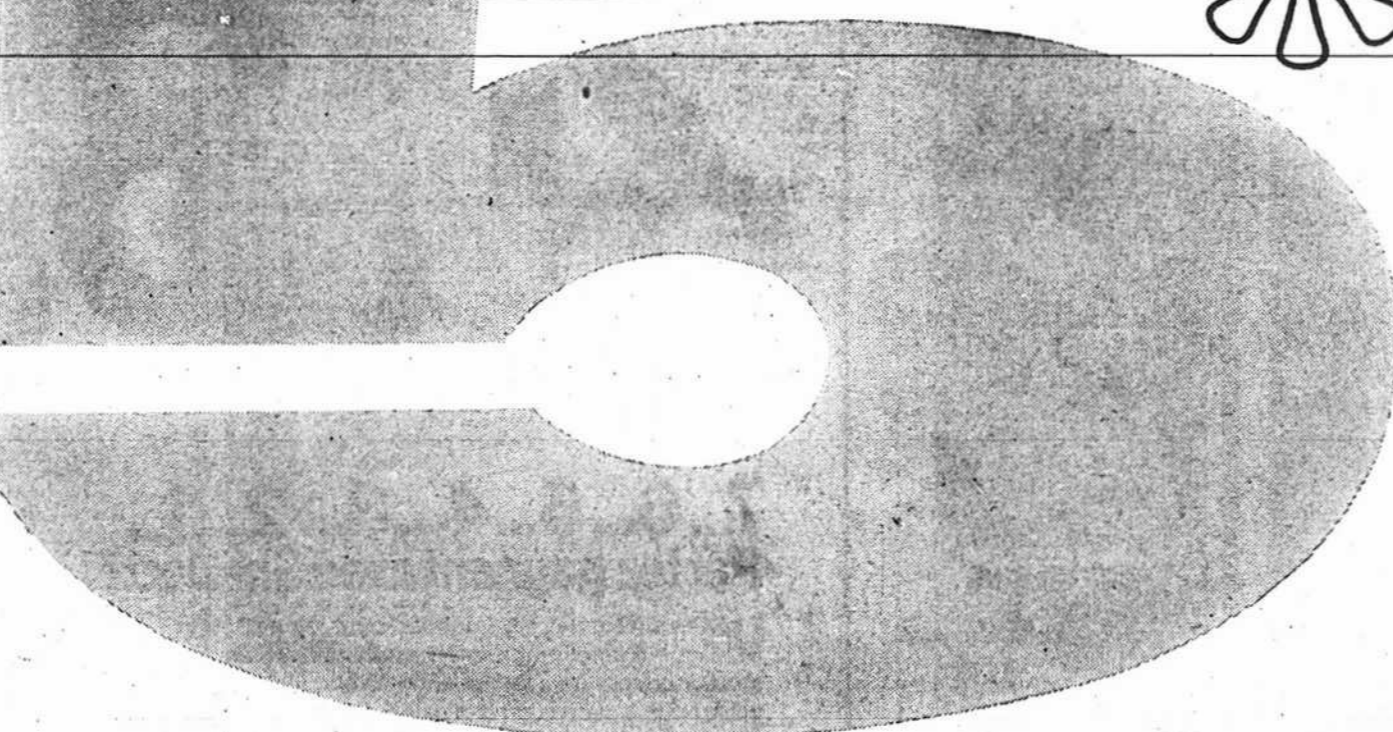
## Mais il y en a probablement 137,113 autres.

C'est le nombre de personnes qui sont venues en Europe avec nous l'année dernière. Si vous vous adressez à l'une d'entre elles, peut-être découvrirez-vous des raisons que nous-mêmes nous ne connaissons pas. Consultez un agent de voyage ou Air Canada pour la documentation gratuite qui vous donnera maintes autres raisons de venir en Europe avec nous.

**AIR CANADA** Notre affaire, c'est tout le monde.

# Super

## à votre PHARMACIE



## \* Cinq jours de Super-aubaines du 27 au 31 octobre 1970

<b>GLYCERODERMINE</b> TUBE 1 1/2 OZ PRIX SUGG. SPÉCIAL \$1.25 <b>PRIX ATLAS 83¢</b>	<b>PANSEMENTS BAND-AID</b> 60's PRIX SUGG. 98¢ <b>PRIX ATLAS 57¢</b>	<b>ACTIFED</b> 4 OZ OU 24's PRIX SUGG. \$1.74 <b>PRIX ATLAS \$1.09</b>	<b>ELIXIR NOVAHISTINE</b> 4 OZ PRIX SUGG. \$1.90 <b>PRIX ATLAS \$1.16</b>	<b>ONGUENT POUR HEMORROIDES NUPERCAINAL</b> 1 OZ PRIX SUGG. \$1.29 <b>PRIX ATLAS 97¢</b>
<b>MOUCHOIRS FACELLE ROYALE</b> PRIX SUGG. 2,83¢ <b>PRIX ATLAS 3/97¢</b>	<b>MODESS</b> 48's PRIX SUGG. \$2.19 <b>PRIX ATLAS \$1.63</b>	<b>GEPACOL</b> 14 OZ PRIX SUGG. \$1.40 <b>PRIX ATLAS 89¢</b>	<b>CORICIDIN</b> 24's PRIX SUGG. \$1.49 <b>PRIX ATLAS 88¢</b>	<b>SUPPOSITOIRES POUR HEMORROIDES NUPERCAINAL</b> 12's PRIX SUGG. \$1.59 <b>PRIX ATLAS \$1.18</b>

# économisez à la pharmacie ATLAS

## Inauguration des travaux du chemin de fer reliant la Tanzanie à la Zambie

DAR-ES-SALAM, Tanzanie (AFP) — La plus vaste entreprise de la Chine populaire en Afrique, le chemin de fer de 1,589 kilomètres (1,000 milles) entre la Tanzanie et la Zambie, a été solennellement inaugurée hier matin à Dar-Es-Salam sous la présidence du président Kenneth Kaunda de Zambie. A ses côtés se trouvaient le président Julius Nyerere de Tanzanie, M. Fang Yi, ministre chinois des Relations économiques, et son vice-ministre, M. Kuo Lu, ainsi qu'une délégation de cinq membres venue spécialement de Pékin pour la circonstance.

Dans son discours, le président Kaunda a souligné que cette ligne fera sortir la Zambie de l'isolement qu'elle connaît depuis la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie. Le président Kaunda a ajouté que cette nouvelle voie de communication donnerait "un grand impact sur le développement de cette partie de l'Afrique orientale et centrale".

Et qu'on prévoyait que sept millions de tonnes de marchandises par an seraient transportées annuellement dans les deux sens. Le ministre chinois, pour sa part, a mis en évidence la signification de la mise en oeuvre du projet "pour le développement des nations indépendantes, pour la coopération économique entre la Zambie et la Tanzanie et pour l'affermissement de leur lutte commune contre l'impérialisme et le colonialisme".

Pour cette entreprise, la plus vaste de la Chine populaire en Afrique, quatre mille sept cents ouvriers et ingénieurs chinois sont déjà à pied d'oeuvre en Tanzanie. Aidés par deux milles Africains ils ont déjà construit plusieurs centaines de rails. Quatre grands ponts sont presque achevés et cent vingt autres plus petits sont en service.

Le travail est spectaculaire. Des centaines de camions chinois, de couleur verte, sillonnent les routes qui partent de Dar-Es-Salam. De nombreux et puissants engins de terrassement, débarqués de cargos blancs à étoile rouge dans la lagune de Dar-Es-Salam, sont à pied d'oeuvre.



"Mon oeil ! l'Halloween..."

"Dis-moi, mon pote, l'Halloween, on se la tape ?" C'est peut-être le père de ce bambin de Council Bluffs, dans l'Iowa, qui se la tapera le plus fort, l'Halloween, dans la soirée de samedi, le 31, après avoir refile une pareille citrouille à son rejeton. La mère? On n'en parle pas, mais cette mise en scène du photographe américain laisse planer des doutes.

## Washington réaffirme que l'Egypte a violé le statu quo militaire

WASHINGTON (AFP) — Les milieux officiels américains ont réaffirmé catégoriquement hier à Washington qu'il ne fait aucun doute que l'Egypte a violé le statu quo militaire à l'ouest du canal de Suez.

Les Etats-Unis, souligne-t-on de même source, ont récemment fourni à Israël et à la RAU des précisions et une définition supplémentaire de ses termes de cessez-le-feu. Ceci font état, selon les mêmes sources, de nouvelles raisons en vertu desquelles il ne devrait y avoir aucun doute que l'Egypte a violé l'accord sur le statu quo militaire dans la zone du canal.

La remise de ces définitions et précisions supplémentaires au Caire et à Tel-Aviv constitue une initiative américaine.

Elles n'ont pas été fournies au gouvernement soviétique.

Questionné d'autre part hier à sa conférence de presse quotidienne sur les déclarations que vient de faire le chef des services de renseignements israéliens sur l'ampleur du dispositif égyptien anti-aérien, le porte-parole du département d'Etat a refusé tout commentaire. Le chef du deuxième bureau d'Etat, le général Aaron Yariv, a dit notamment que la RAU dispose maintenant de 600 missiles à l'ouest du canal de Suez.

Le porte-parole du département d'Etat, M. John King, a souligné le désir de Washington de voir le cessez-le-feu prolongé au Moyen-Orient. Plus il dure, a-t-il précisé, meilleures sont les chances de règlement pacifique du conflit.

### OPTOMETRISTE

ROBERT HETU  
410 est, Jean-Talon, 277-3409  
(angle St-Denis)  
\* Station métro Jean-Talon

## Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage et réduit les hémorroïdes

Un des maux les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison". Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, on a constaté "une amélioration éton-

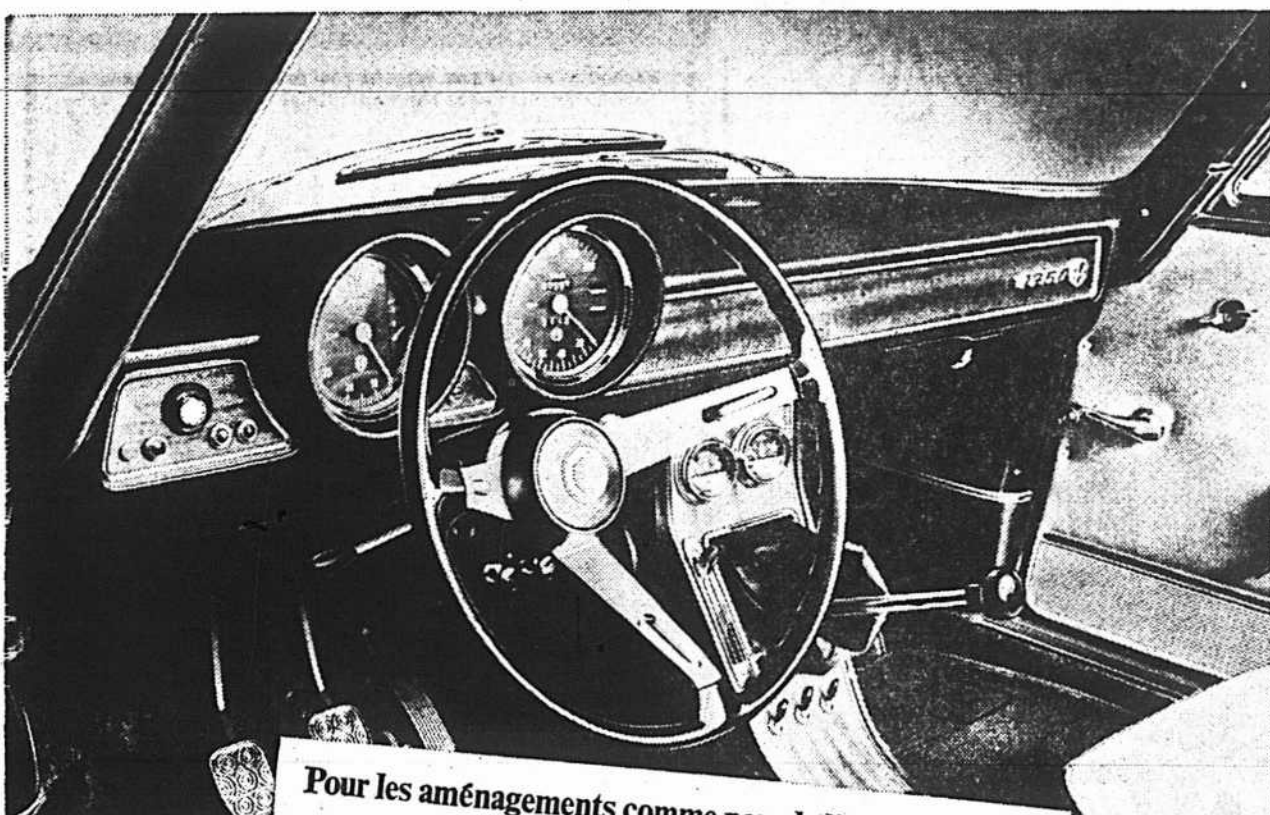
nante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en onguent ou en suppositoires sous le nom de "Préparation H". Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

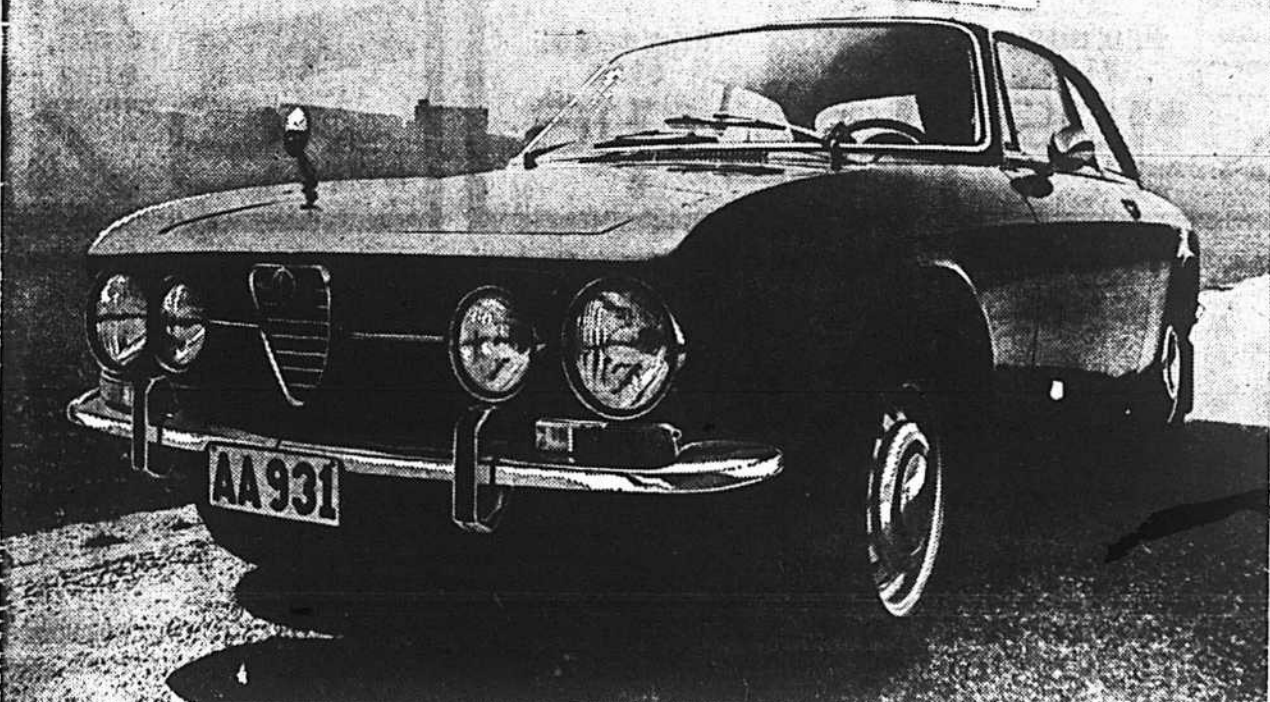
**Préparation H**



Pour les aménagements comme pour la ligne rien ne vaut l'Alfa Romeo 1750 GTV

Habitacle spacieux; extérieur compact; aménagements luxueux; sièges moulés enveloppants; tableau de bord très complet; plus de 118 m.p.h. de vitesse de pointe; foudroyante accélération: de 0 à 60 en 9.3 secondes; freins à disques assistés sur toutes les roues; double arbre à cames en tête; 6 rapports de vitesse et une qualité! Pour un prix fort honnête... voilà de rares Alfa 1971 pour \$3,850 et quelque.

ALFA ROMEO, 26 GREENSBORO DRIVE, REXDALE, ONTARIO



MONTREAL: Sports Car Specialists Ltd., 382 Avenue Victoria, tél. (514) 482-9595; Greenfield Park: Elegant Motors Inc., 845, boul. Taschereau, tél. (514) 672-2720; Montréal-Nord: Biarritz Automobiles Ltée, 10825, Rachette, tél. (514) 323-1900; Ile Perrot: Brucy Auto Eng., 17 Grand Boulevard, tél. (514) 453-1955/4.

GRANBY: Rollin Auto Inc., Chemin Waterloo, tél. (514) 372-3730; St-Jérôme: Rimo Automobile Eng., 2355, boul. Labelle, Lafontaine, tél. (514) 438-7764; Sherbrooke: Dominik Auto Sport Ltée, coin King est et 9ème, tél. (514) 825-4008.

## LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

annonce l'ouverture d'une nouvelle succursale à FLEURY & FRANCIS 1605 FLEURY E.



J. L. Fortin, gérant

Les guichets seront ouverts au public

Mercredi, le 28 octobre

Le café sera servi de 1h p.m. à 3h p.m.

M. J. L. Fortin et le personnel de la succursale ont le plaisir de vous inviter à visiter leurs nouveaux bureaux et à utiliser tous les services que la Banque met à votre disposition.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

**7...6...5...4...3...2...1... Partez gagnant avec Ski-Doo 71!**

7 séries différentes • 6 Québécois sur dix préfèrent Ski-Doo • 5 améliorations importantes cette année: moteur encore plus fiable, chenille à sculptures profondes, suspension à glissières, capot en polycarbonate, skis facilitant les virages • Un service qui se met en 4 • 3 bonnes raisons d'acheter Ski-Doo: qualité supérieure, prix imbattable, service professionnel d'après-vente • Elan\*: si bon marché qu'on peut s'en offrir 2 • Ski-Doo: bon 1er partout!

**chez nous, c'est Ski-doo\***

\*Marque de commerce Bombardier Ltée, Valcourt — Qué., Canada

**Beaudoin Automobile Inc.**  
5653, boul. Sauvé  
LAVAL-OUEST, Laval  
627-0362

**Station de Service Comtois**  
VENTE et REPARATION  
546, boul. Laurier  
BELOIL — 467-7409

**Foyer du Cadeau Inc.**  
2049, boul. Labelle  
SAINT-JEROME NORD  
861-7621

**Conrad Boucher**  
1169, boul. Curé-Poirier  
LONGUEUIL — 679-2320  
Spécialité vêtements auto-neige

**R.-P. Dubois Inc.**  
3635, boul. des Sources  
DOLLARD-DES-ORMEAUX  
684-2348

TOUT POUR LE SKI-DOO  
**Lanlier & Lalonde**  
4411, avenue Papineau  
526-4411

**Pigeon Marine & Sport Inc.**  
6767 est, HENRI-BOUCSA  
Montréal-Nord  
325-1010

**Clément & Frères Ltée**  
8520, boul. Parkway  
VILLE D'ANJOU — 351-0200  
Tous les soirs jusqu'à 9 h.

VENTE — REPARATION — SERVICE  
AUTO-CENTRE  
**DUPUIS**  
Angle boul. de Maisonneuve  
et rue Amherst  
842-6171

**Pierre Lussier Ltée**  
10,490, boul. Lajeunesse  
389-1651  
8134 est, boul. Lévesque  
DUVERNAY — Ville de Laval  
665-2027

AUCUN COMPTANT REQUIS  
**Garage Touchette Ltée**  
VENTE, SERVICE et PIÉCES  
1237, boul. des Laurentides  
VILLE DE LAVAL — 669-2655

**C. M. Sport Inc.**  
319, boul. Labelle  
SAINTE-THERÈSE  
435-1948 — 435-0098  
Ouvert 7 jours par semaine

**Vincent Fergues Automobile Inc.**  
15,949, Sherbrooke est  
POINTE-AUX-TREMBLES  
642-7411

**Pierrefonds Auto-neige**  
14,350 ouest, boul. Gouin  
PIERREFONDS  
626-2122 — 626-5145

# SOLDES DE FIN DU MOIS

## Woolco

Vente deux jours **MERCREDI** et **JEUDI**! EXCEPTÉ AU MAGASIN DE LONGUEUIL!

### SPÉCIAUX DU MERCREDI

- Table de billard**  
Dessus vert en laine. Incluant 22 balles de 2", 2 queues, 1 triangle.  
Prix rég. WOOLCO, 169.97 **Spécial 158.88**
- Rabais sur robe pour bébé**  
Crêpe 100% Polyester. Rose fonce, jaune, orange ou lime au choix. Ages 6 à 18 mois.  
Prix rég. WOOLCO, 4.67 **Spécial \$3**
- NAPPE**  
Bonne qualité de coton et rayonne. Magnifiques motifs floraux. Dimension: 56" x 76".  
Prix rég. WOOLCO, 1.77 et 1.99 **Spécial .97**
- Voiturette tirée par un poney**  
Rabais de \$5. Avec siège de sécurité en bois. Votre enfant peut le conduire lui-même. Suggestion-cadeau pour Noël.  
Prix rég. WOOLCO, 29.86 **Spécial 24.86**

### MEUBLES

**Valeur fabuleuse! POUF.**  
Construction solide. Magnifique fini cireté dans un vaste choix de couleurs.  
Prix rég. WOOLCO, 6.44 **Spécial 3.88**

**Balayeuse "Sweepmaster" de "Bissell".**  
Puissante aspiration, poids léger. Incluant de grands sacs.  
Prix rég. WOOLCO, 28.95 **Spécial 24.88**

**Spécial fantastique! Sofa et chaise**  
Coussins amovibles en caoutchouc mousse qui ne s'affaissent pas. Recouvrement de magnifiques velours coupe dans des tons variés.  
Prix rég. WOOLCO, 299.95 **Spécial 268.88**

**Rabais de \$40 sur sofa convertible.**  
Metelas "Bodi-Gard". Recouvert de tissu de première qualité.  
Prix rég. WOOLCO, 178.88 **Spécial 138.88**

**Ens. stéréo "Sanyo". RABAIS \$20**  
Comprenant: 2 haut-parleurs, radio AM-FM mono stéréo, amplificateur.  
Prix rég. WOOLCO, 159.95 **Spécial 139.88**

### HOMMES ET GARÇONS

**Jeans en velours côtelé pour jeunes hommes.**  
Velours côtelé super fin en coton lavable. Ton or, brun, vert, marine au choix. Tailles 28 à 36.  
Prix rég. WOOLCO, 3.88 **Spécial 2.79 ou 2 pour 5.50**

**Coupe-vent pour hommes**  
Coupe-vent en suedine avec doublure en simili-fourrure. Col et poignets en tricot. Olive, brun, beige. Tailles P.M.G. TG.  
Prix rég. WOOLCO, 9.88 **Spécial 7.99**

**Pulovers pour hommes**  
Acrylique. Col simili-roulé. Choix de couleurs. Tailles P.M.G.  
Prix rég. WOOLCO, 9.97 **Spécial 7.99**

**Chemises sport à manches longues pour hommes**  
Motifs et rayures variés dans un vaste choix de couleurs. Tailles P.M.G.  
Prix rég. WOOLCO, 6.87 **Spécial 5.59 ou 2 pour \$11**

**50% de rabais sur vestes et coupe-vent garçons**  
Pour l'automne. Coupes et tissus variés: velours côtelé, suedine, bengaline vinyle. Coupe régulière ou Safari.  
Prix rég. WOOLCO, 4.99 à 13.88 **Spécial 2.49 à 6.94**

**Rabais 50% sur manteaux pour garçons**  
100% imperméable. Boutonnage double ou simple. Tailles 8 à 18.  
Prix rég. WOOLCO, 19.95 **Spécial 9.97**

**Chemises sport à manches longues pour garçons**  
Motifs quadrillés rayés ou teintes unies. Coupe fuselée ou régulière. Ages 8 à 16.  
Prix rég. WOOLCO, 2.88 **Spécial 1.88**

### COUVRE-PLANCHERS

**RABAIS \$11 et \$12 sur Carpettes à longs poils.**  
Fibre nylon et rayonne. Envers double jute. Deux tons mauve, ton or, melon, vert et bleu/vert. Dimensions 6' x 9' ou 9' x 12'.  
Prix rég. WOOLCO, 46.96 **35.88 et 75.88**  
6' x 9'. Prix rég. WOOLCO, 46.96 **Spécial 35.88**  
9' x 12'. Prix rég. WOOLCO, 87.96 **Spécial 75.88**

### RAYON DE LA PEINTURE

**Papier peint recouvert de vinyle**  
A l'épreuve de la graisse. Convient à toute pièce. Nouveaux motifs incluant imitation de bois.  
Prix rég. WOOLCO, 2.99 et 3.29 r-d **Spécial 2.49 r-d**

**Écoulement de peinture discontinuée**  
Latex intérieur et semi-lustré ainsi que peintures désassorties. Peinture extérieure à l'huile ou au latex.  
Prix rég. WOOLCO, 8.79 à 9.47 gal. **Spécial 3.96 gal. 2.69 à 2.99 pin.**

### PRODUITS BEAUTÉ-SANTÉ

- Tissus faciaux Kleenex**  
Boîte de 100 tissus doubles. Profitez de cette offre spéciale.  
Spécial 6 boîtes pour **\$1**
- Désodorisant Arrid extra sec**  
Nouvel anti-sudorifique. Contenant aerosol 6 oz.  
Spécial **.79**
- Lotion Jergens pour les mains**  
Lotion extra douce. Ne colle jamais. Boutelle de 10.5 oz.  
Spécial **.69**
- Humidificateur vaporisateur Woolco**  
Se ferme automatiquement. Vaporise pour plusieurs heures.  
Spécial **3.99**
- Crème médicamenteuse Noxzema**  
Crème de beauté non grasseuse Gros pot de 10 oz.  
Spécial **1.29**

### RAYON DES JOUETS

**Rabais fabuleux sur jouets éducatifs**  
Magnifiques jouets qui sauront ravir et instruire vos enfants.  
Prix rég. WOOLCO, 2 pour 1.46 **Spécial 2 pour .97**

**Achat spécial de jouets!**  
Vaste choix de camions et d'autos. Le cadeau idéal pour le garçonnet.  
Prix rég. WOOLCO, .86 et .96 **Spécial 2 pour 1.27**

### SERVIETTES - TISSUS

**Plateau de rangement pour la couture**  
Plateau pivotant et portatif pour conserver en ordre tous vos effets de couture. Fabrication en plastique blanc. 11" x 11" de hauteur x 8" x 8" de diamètre.  
Prix rég. WOOLCO, 3.98 **Spécial 3.57**

**Crêpe de Chine**  
45" de largeur. Pré-rétréci et lavable. Vaste choix de magnifiques couleurs.  
Prix rég. WOOLCO, 1.99 ver. **Spécial 1.77 ver.**

**Ens. 3-pce pour la cuisine**  
Incluant: 1 linge à vaisselle, 1 sous-plat, 1 serviette. 100% coton.  
Prix rég. WOOLCO, 1.47 **Spécial .97**

**Velours côtelé imprimé**  
36" de largeur. Côtes étroites dans un vaste choix de teintes unies. Lavable.  
Prix rég. WOOLCO, 1.04 ver. **Spécial .97 ver.**

### VÊTEMENTS POUR DAMES

**Robe-tunique pour dame**  
100% acrylique. Lavable à la main. Choix de magnifiques teintes unies ou de motifs écossais. Tailles 8 à 16.  
Prix rég. WOOLCO, 6.74 **Spécial \$4**

**Rabais sur soutien-gorge pour dame**  
Confection en coton solide. Marque populaire. Blanc seulement. Tailles 32A à 36C.  
Prix rég. WOOLCO, 1.74 **Spécial 1.17**

**Robe de nuit et Baby Doll pour dame**  
Confection en nylon avec garniture en dentelle. Couleurs: menthe, rose, bleu ou lilas. Tailles P.M.G.  
Prix rég. WOOLCO, 4.67 à 5.67 **Spécial \$3**

**Rabais sur vestes pour dames et adolescentes**  
Confection en denim bleu avec longue frange ou en vinyle noir et blanc. Imitation serpent. Tailles P.M.G.  
Prix rég. WOOLCO, 5.95 **Spécial \$3**

**Veste et jupe coordonnées pour dame**  
Cuiette cirée. Jupe ligne A et veste sans manches avec longue frange. Rouge ou noir. Tailles 10 à 16.  
Prix rég. WOOLCO, Veste: 5.83 **Spécial \$4**  
Jupe: 4.63 **Spécial \$3**

### ARTICLES DIVERS

**Moitié prix sur porte-monnaie**  
Variété de porte-monnaie en plastique dans un vaste choix de couleurs. Incluant miroir et porte-billets.  
Prix rég. WOOLCO, .87 **Spécial 2 pour .87**

**Spécial sur assiettes en carton**  
Emballages variés d'assiettes de 9" de diamètre. Idéal pour tout genre de parties.  
Prix rég. WOOLCO, .96 **Spécial 2 pqs pour 1.47**

**Sacs d'écoliers "Glo Worm"**  
Sac de sécurité à très bas prix pour garçons et filles.  
Prix rég. WOOLCO, 3.29 et 3.49 **Spécial 1.99**

**Panier de fruits décoratif**  
Idéal pour la décoration de la cuisine. Incluant: bananes, pommes, oranges, raisins etc...  
Prix rég. WOOLCO, .96 **Spécial 2 pour .96**

**Rabais sur cintres variés**  
Fabrication en bois. Idéal pour paletots et pantalons. Couleurs variées.  
Prix rég. WOOLCO, .88 à 1.17 **Spécial .67**

**Rabais de \$7 sur lampe-radio à haute intensité**  
Radio AM 6 transistors. Opération électrique ou à piles.  
Prix rég. WOOLCO, 19.88 **Spécial 12.88**

### CHAUSSURES

- Bottes cocktail pour dames**  
Brun ou noir au choix. Pointures 5 à 10.  
Prix rég. WOOLCO, 5.44 **Spécial \$4**
- Mocassins pour hommes**  
Couleurs: brun fonce ou tan. Pointures 6 à 12.  
Prix rég. WOOLCO, 4.97 **Spécial 3.33**
- Bottes de travail pour hommes**  
Profitez de ce grand spécial. Pointures 6 à 12.  
Prix rég. WOOLCO, 7.88 **Spécial \$6**
- Rabais sur souliers pour hommes**  
Vaste sélection de modèles et de couleurs. Pointures 6 1/2 à 12.  
Prix rég. WOOLCO, 9.44 **Spécial \$6**

### RAYON DES CAMÉRAS

**Rabais fabuleux sur lampes-éclair bleues AGI**  
Fabriquées en Angleterre. Pour la plupart des caméras de marques populaires.  
Prix rég. WOOLCO, .94 **Spécial 3 pour .97**

### VÊTEMENTS POUR FILLETTES

**Rabais sur manteaux pour juniors**  
Tissu à motif "Tweed". Longueur midi, ceinture enveloppante. Doublure matelassée. Brun, bleu, gris. Ages 10 à 14.  
Prix rég. WOOLCO, 21.76 **Spécial \$15**

**Blouses pour fillettes**  
Fortrel et coton avec garniture en dentelle. Coupe habitée avec manches longues. Blanc seulement. Ages 7 à 14.  
Prix rég. WOOLCO, 2 pour \$7 **Spécial \$3**

**Valeur sensationnelle! Tuniques**  
Pour fillettes. Fibre orlon et acrylique. Teintes unies ou motif écossais en marine, rouge, vert ou brun. Ages 7 à 14.  
Prix rég. WOOLCO, 5.47 à 6.87 **Spécial \$5**

**Pantalons pour fillettes**  
100% nylon Dupont. Extensible. Coupe à jambes évasées. Motif écossais seulement dans des tons de marine/vert, rouge/vert, bleu pâle/vert. Ages 7 à 14.  
Prix rég. WOOLCO, 5.76 **Spécial \$3**

**Spécial sur veste pour fillette**  
Tricot croché 100% acrylique. Choix de beige ou rouge. Tailles P.M.G.  
Prix rég. WOOLCO, 4.47 **Spécial \$3**

### Coordonnées en vinyle pour fillettes

Similicuir. Choix de tunique, jupe ou veste. Tout dernier cri. Couleurs: rouge, marine, brun. Ages 7 à 14.  
Prix rég. WOOLCO, Tunique: — 9.63 **Spécial \$8**  
Jupe: 7.63 **Spécial \$6**  
Veste: 3.87 **Spécial \$3**

### VÊTEMENTS POUR ENFANTS

**Barboteuses pour enfants**  
Coton à pressage permanent. Taille élastique, bretelles ajustables. Ton or, rouge ou turquoise. Ages 12 à 18 mois.  
Prix rég. WOOLCO, 1.93 **Spécial \$1**

**Jumpsuits pour enfants**  
Nylon Dupont extensible. Col roulé, manches longues. Teintes: marine, brun, rouge, bleu ou rose. Ages 4 à 6x.  
Prix rég. WOOLCO, 8.74 à 9.74 **Spécial \$7**

**Coordonnées en cuirette pour fillettes**  
Tuniques, jupes ou vestes au choix. Couleurs: marine, brun ou rouge. Ages 4 à 6x.  
Prix rég. WOOLCO, 3.68 à 6.43 **Spécial \$3 à \$5**

**Pantalons pour garçons**  
Fortrel et coton "Sanforized". Pressage permanent. Style Western, jambes évasées. Choix de vert loden, ton or, bleu, brun. Ages 4 à 6x.  
Prix rég. WOOLCO, 2.64 **Spécial \$2**

### BAS NYLON — ACCESSOIRES

**Rabais sur bas pour hommes**  
Nylon extensible. Laine ou tissu-éponge. Teintes foncées en majorité. Pointures 10 à 12.  
Prix rég. WOOLCO, \$1. **Spécial .66**

**Bas nylon à moitié prix**  
Sans couture, garantis première qualité. Teintes unies ou foncées variées. Pointures 10 à 10 1/2.  
Prix rég. WOOLCO, 6 pps pour \$1. **Spécial 12 pps pour \$1**

**Pantouffles pour dames et jeunes filles**  
Fabrication en vinyle. Empeigne de fantaisie. Pliéées dans un petit sac pratique. Bleu, rose, orange, noir, vert ou jaune. Pointures P.M.G. TG.  
Prix rég. WOOLCO, .66 **Spécial 2 pour \$1**

### PAPETERIE

**Achat spécial! Cartes de Noël**  
51 magnifiques cartes de Noël anglaises et françaises dans une boîte.  
**Spécial .88**

**Achat spécial! Papier de Noël**  
Paquet de 4 ou 6 rouleaux. Magnifique choix de motifs et de couleurs.  
**Spécial .88**

### RAYON DES TENTURES

**Spécial de fin du mois! Ens. pour la douche**  
100% vinyle. Rideau de douche: 72" x 72"; rideau de fenêtre: 34" x 48". Choix de couleurs et de motifs.  
**Spécial 3.46**

**Écoulement de rideaux de douche**  
100% vinyle. Teintes unies variées ou à motifs.  
**Spécial 1.99**

### SUPER SPÉCIAUX DU JEUDI

**Stéréo Clairtone. Rabais \$40!**  
Radio AM-FM stéréo multiplex. Etat solide, table tournante Garrard. 2 haut-parleurs satellite.  
Tailles P.M.G.  
Prix rég. WOOLCO, 288.88 **Spécial 248.88**

**Rabais spécial sur robes pour dames**  
Angora et laine d'agneau. Avec manches longues. Magnifiques imprimés en ton or, lilas, turquoise, bleu ou corail.  
Tailles P.M.G.  
Prix rég. WOOLCO, 18.83 **Spécial \$11**

**Service à dîner 20-pces**  
Fine porcelaine anglaise. Incluant 4 de chaque: tasses, soucoupes, assiettes à dîner, assiettes à salade, bols à soupe ou à céréales.  
Prix rég. WOOLCO, 11.88 **Spécial 9.97**

**Support pour disques**  
Peut également servir de porte-journaux. Très bas prix.  
Prix rég. WOOLCO, 8.96 à 9.96 **Spécial \$5**

### ARTICLES DE SPORT

**Bâtons de hockey Victoriaville**  
Lame droite. Laminé de fibre de verre.  
Prix rég. WOOLCO, 1.77 **Spécial 1.37**

**Lame de hockey pour pratiquer**  
Lame courbée gauche ou droite ou lame droite. Idéale pour la pratique du lancer.  
Prix rég. WOOLCO, 1.17 **Spécial .96**

**Rabais de \$1 sur casque protecteur CCM**  
Pour le hockey. Grandeur régulière pour garçon ou homme. Ajustable. Blanc seulement.  
Prix rég. WOOLCO, 3.47 **Spécial 2.47**

### ARTICLES MÉNAGERS

**Spécial sur panier d'osier**  
Formes variées: rond, carré ou rectangulaire. Couleur noyer.  
Prix rég. WOOLCO, .97 **Spécial .67**

**Planche à découper**  
Fabrication en bois avec supports pour la viande facilitant la coupe. Peut également servir de planche à légumes.  
Prix rég. WOOLCO, 5.99 **Spécial 4.77**

**Tasses et soucoupes "Royal Vale"**  
Choix de magnifiques motifs. Couleurs variées.  
Prix rég. WOOLCO, .99 ens. **Spécial 2 ens. pour 1.57**

### SPÉCIAUX POUR L'AUTO

**Rabais de \$3 sur boîte à cassette**  
Très pratique à la maison ou dans l'auto. Capacité de 12 cassettes.  
Prix rég. WOOLCO, 6.97 **Spécial 3.97**

**Rabais de \$1 sur housse de vinyle**  
Très forte, imperméable. Très pratique à la maison ou pour le chalet. Noir seulement. Dimension 9' x 12'.  
Prix rég. WOOLCO, 3.57 **Spécial 2.57**

**Rabais de \$1 sur miroir de remplacement**  
Pour toutes les autos. Installation facile sans percer de trou. Fini chromé.  
Prix rég. WOOLCO, 4.97 **Spécial 3.97**

### OUTILS — QUINCAILLERIE

**Rabais sur lanternes portatives**  
Fabriquées en plastique incassable et à l'épreuve de l'eau. Opération à piles (non incluses).  
Prix rég. WOOLCO, 1.97 **Spécial 1.47**

**Outils importés variés**  
Outils en fer forgé. Choix parmi un vaste assortiment.  
Prix rég. WOOLCO, 1.29 **Spécial .87**

**Support pour outils**  
Complètement assemblé. Plastique fort et solide. Garde en ordre les petits outils à la maison ou à l'ouvrage.  
Prix rég. WOOLCO, 1.99 **Spécial 1.27**

### RAYON DE LA LITERIE

**Spécial sur couverture de flanellette**  
Douce et duveteuse. Blanche avec bordure rose et bleue aux extrémités. Dimension 70 x 90.  
Prix rég. WOOLCO, 4.24 paire **Spécial paire 3.97**

**Couverture tout-usage**  
Bonne qualité. Lavable. Rouge seulement. Dimension 60" x 72".  
Prix rég. WOOLCO, 3.99 **Spécial 3.27**

### PROFITEZ DES SOLDES DANS L'ALLÉE CENTRALE

<b>KIRKLAND</b> PLAZA ST-CHARLES Sortie 31, Transcanadienne et boul. St-Charles Poste d'essence ouvert 24 heures par jour	<b>ST-LÉONARD</b> CENTRE LANGELIER 7445 boul. Langelier angle Jean-Talon est	<b>LONGUEUIL</b> CENTRE CENTREVILLE Boul. Roland Therrien angle Boul. Curé-Poirier Est		<b>LAVAL</b> CENTRE LAVAL Sortie 7, Autoroute des Laurentides et boul. St-Martin	<b>BROSSARD</b> PLACE PORTOBELLO 7200 boul. Taschereau et pont Champlain
---	---	---	---	---	---

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

# Les soins aux déficients mentaux : l'école Peter Hall, désormais une institution d'intérêt public

par Jeanne DESROCHERS

L'école Peter Hall pour déficients mentaux est maintenant une institution reconnue d'intérêt public, jouissant des octrois du ministère de l'Éducation.

Le président de l'Association de Montréal pour les déficients mentaux, M. John G. Light a fait remarqué, hier, au cours de l'assemblée annuelle de l'Association, que cette décision gouvernementale permet à son groupement d'offrir des services plus variés à une clientèle qui en a grandement besoin.

Le directeur exécutif du mouvement, M. John C. McCrea, a fait le bilan des services actuellement offerts non seulement aux enfants d'âge scolaire, mais aussi aux tout-petits et aux jeunes adultes.

L'Association a aussi tenté des efforts pour décentraliser ses services, pour éviter aux enfants de trop longs trajets d'autobus.

L'Association de Montréal pour les déficients mentaux a été longtemps seule dans sa

lutte pour obtenir des conditions de vie décente pour les jeunes déficients. A mesure que le gouvernement assume ses responsabilités dans ce domaine, l'Association fait preuve d'un excellent esprit de collaboration.

Elle envisage de laisser les commissions scolaires intégrer avant longtemps les classes de déficients mentaux dans les écoles ordinaires, là où ce n'est pas déjà fait. Son personnel expérimenté prête son concours chaque fois qu'il s'agit de passer sans brusquerie du système privé au système public.

Le rapport de MM. Bright et McCrea ont fait état hier des changements qui se sont produits au cours de l'année écoulée :

- un programme préscolaire a été établi à Verdun, à l'école Crawford Park, avec participation des parents;

- la longue liste d'attente de l'école Peter Hall a pu être allégée par l'organisation de huit classes, toujours dans le secteur de Verdun, pour les enfants de cette municipalité,

de même que pour ceux de LaSalle, Ville Emard et Pointe-St-Charles;

- trois classes ont été ouvertes dans Montréal-Nord, pour les enfants qui sont à la fois handicapés physiquement et mentalement arriérés. On a pu compter sur la collaboration de l'Association canadienne de paralysie cérébrale, et le personnel du Montréal Children's Hospital;

- l'Association compte actuellement, pour un personnel de 56, des classes de maternelle pour 53 enfants, et des classes régulières dans quatre écoles différentes, pour 304 enfants;

- le centre des adultes a pu fournir à ses apprentis des commandes plus variées. On a fait à ussi deux expériences très heureuses de travail à l'intérieur même d'une usine. Un groupe d'apprentis s'est rendu avec un instructeur, travailler parmi les autres ouvriers de l'usine;

- le centre des adultes a aussi développé un atelier de rembourrage, improvisé dans une salle de conférence.

Des projets

M. McCrea a fait remarquer dans son rapport que l'Association a atteint le point critique de son développement.

Dispensant un service direct à près de 600 enfants et adultes, l'Association constate que la majorité de ses clients habite trop loin des écoles et des ateliers pour qu'elle puisse maintenir un contact suivi avec les parents.

L'ouverture de classes à Verdun ne serait qu'un premier pas vers des services régionaux de plus en plus nécessaires.

D'après M. McCrea, l'association peut prévoir d'ici quelques années :

- des maternelles dans différents quartiers de la ville;
- des ateliers protégés plus nombreux, pour faire face aux 200 inscriptions en attente, et une production plus diversifiée;

- des résidences pouvant accueillir une centaine de personnes.

"Éventuellement, dit M. Mc-

Crea, il devrait être possible pour chaque enfant ou chaque adulte de recevoir une éducation, de travailler et de participer aux activités récréatives à une distance raisonnable de son domicile. Quand les services de résidence s'imposent, les familles ne devraient pas avoir à chercher par toute la province pour placer leurs fils ou leur fille. Cela devrait pouvoir se faire à une distance raisonnable du foyer familial, afin que le déficient mental puisse continuer à s'identifier à la famille dans la mesure où il est capable de le faire."

Les bénévoles

Le rapport des dames auxiliaires a fait état de 12,000 heures de travail fournies par quelque 300 membres, pour toutes sortes d'activités: assistance dans les classes, dans les bureaux, dans les garderies, dans les salles de quille, à la piscine, organisation de fêtes pour enfants et adultes, et sollicitation pour la campagne des Fédérations, dont l'Association fait partie.

## Les marchands de variétés créent une association

Selon la "TVA", la loi défendant, depuis janvier 1970, la vente de menus articles tels que jeux, articles de classe et cadeaux, en dehors des heures prescrites, est de nature à entraîner à brève échéance la disparition d'un nombre important de petits magasins disséminés ici et là, et partant la disparition d'une branche importante de la petite industrie au Québec.

C'est précisément en vue d'attirer l'attention des autorités sur les conséquences de cette loi (bill 24) et de défendre les intérêts des propriétaires des petits magasins de variété, des tabagies et des magasins "accommodants", qu'un groupe de marchands ont formé cette nouvelle association, qui groupe déjà une cinquantaine de membres.

Dans un communiqué annonçant la formation de l'association, celle-ci précise: "Vous n'êtes pas sans savoir qu'aujourd'hui, le marché étant envahi par les magasins coopératifs, les chances de survie de ces magasins indépendants sont minces. Donc, pour survivre, il faut se regrouper..."

Le communiqué ajoute: "La TVA se propose de donner à ses membres un meilleur contrôle de la compétition sur le marché, de conseiller les pro-

priétaires sur l'administration de leur budget et une multitude d'autres avantages sociaux que monétaires".

L'association est présidée par M. Raymond Labrosse. Les autres membres du conseil sont: MM. Charles Lavigne, vice-président, René Bissonnette, secrétaire, Lucien Carrière, assistant-secrétaire, Bertrand Grégoire, trésorier; Mme Madeleine Compagnon, MM. Marcel Gosselin et Jean-Paul Poirier, conseillers.

## Hommage aux bénévoles de la campagne des oeuvres de charité 1970

La Campagne des Fédérations 1970, au bénéfice des oeuvres de charité du Grand Montréal, a décerné, hier, une plaque d'honneur à 129 groupes d'employés qui ont atteint ou dépassé leur objectif.

La remise a été faite par M. Louis Hébert, président de la dernière campagne des fédérations et président, aussi, de la Banque canadienne nationale, ainsi que par M. T. N. Beupré, président de la sollicitation des employés de Domtar.

M. Hébert a remercié le secteur des employés d'avoir terminé la campagne 1970 avec la plus forte augmentation de tous les secteurs.

Les employés ont, en effet, recueilli \$2,920,000, soit une augmentation de 4.3 pour cent sur l'année précédente.

# Enfin! La puissance du détachant Javex<sup>TM</sup> est incorporée dans un récurant

Voici en primeur le seul récurant enrichi de la puissance javellissante de Javex. Le nouveau récurant Javex survolté contient un agent de blanchiment au chlore qui fait disparaître les taches les plus tenaces.

Et Javex est absolument exempt de phosphates. Vous obtenez toute la puissance du javellisant Javex bien connu, dans un récurant qui ne contient aucun phosphate susceptible de polluer l'eau. Essayez le récurant Javex sans tarder!



• T.M. BRISTOL-MYERS CANADA LIMITED

## N'ATTENDEZ PAS

Placez votre commande MAINTENANT pour votre **ABRI D'AUTO "Premier"** et vos **AUVENTS** en fibre de verre "Filon"

Ainsi vous serez prêt lorsque la neige sera venue.

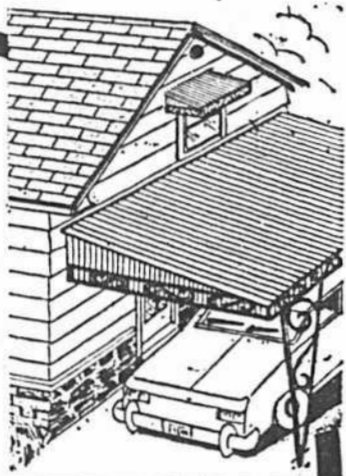
Vous obtenez toujours un MEILLEUR PRIX

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

SPECIALITES "PREMIER"

- AUVENTS fibre de verre "Filon"
- PORTES et FENETRES d'aluminium
- PIERRE artificielle
- RAMPES et balustrades
- FER FORGE
- REVETEMENT d'aluminium "ALCAN"

TRAVAIL GARANTI PAIEMENTS FACILES



Demandez un ESTIME GRATUIT

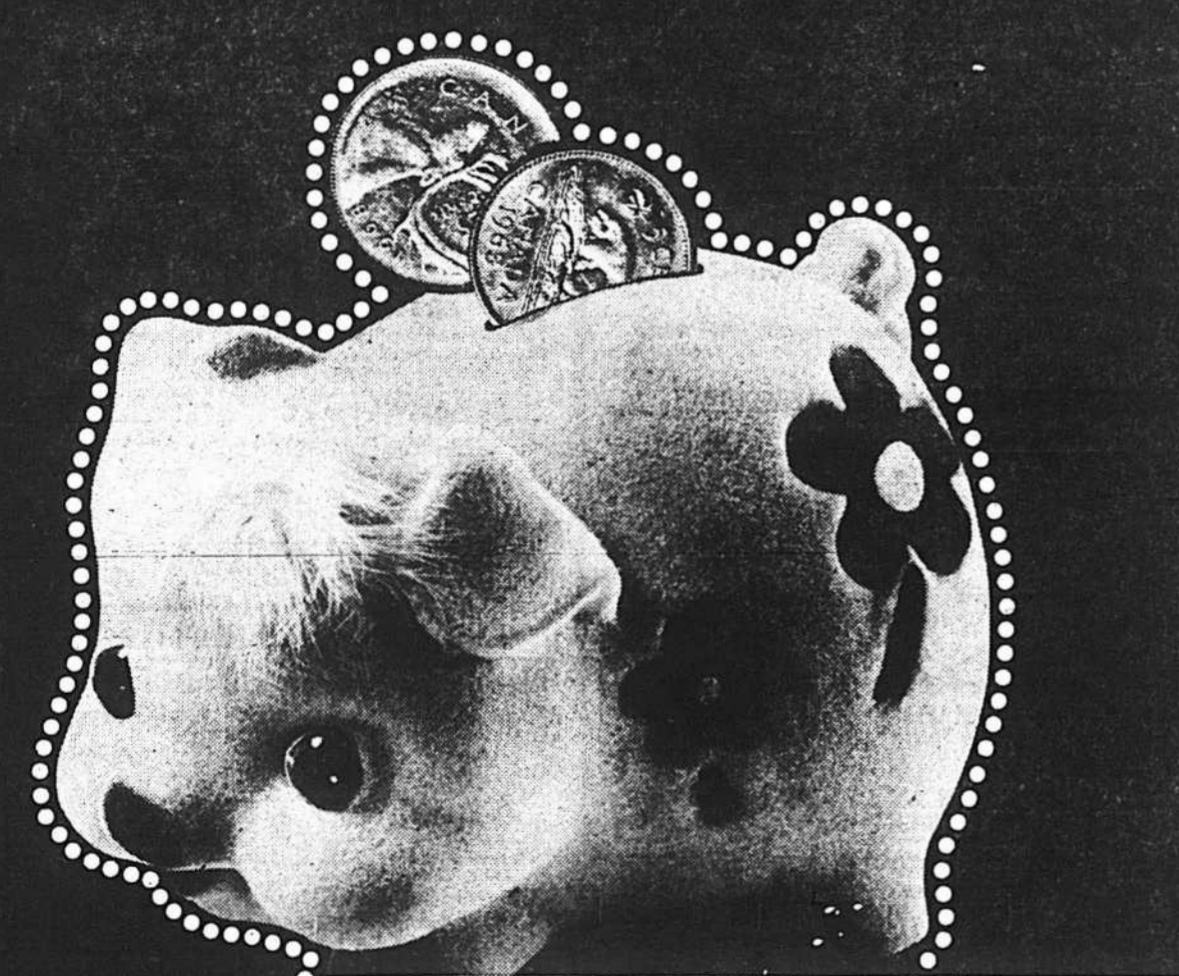
Composez 321-6410

Frais interurbains acceptés dans un rayon de 75 milles de Montréal — 321-2780 — ou envoyez le coupon ci-dessous :

NOM .....  
 ADRESSE .....  
 VILLE .....  
 TEL. ....

**PREMIER FIBER-GLASS CONSTRUCTION INC.**  
 3390 Mont-Joli, Montréal-Nord Tél 321-6410

Si vous êtes du genre économe



voyagez par le **CN** on vous ménage!

Aujourd'hui, tout le monde se doit de regarder à la dépense. Et pour voyager à bon compte, y'a rien comme les trains du CN. Pensez à notre choix de tarifs Rouges, Blancs, Bleus. Ou à nos "spéciaux" jeunesse, groupe et famille. Sans oublier le transport gratuit pour les moins de 5 ans. En somme, le CN... c'est une bonne affaire!

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SUR LES HORAIRES ET LES TARIFS, AINSI QUE POUR TOUTES RÉSERVATIONS, CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU UN BUREAU DES VENTES VOYAGEURS DU CN.

**Montréal-Maritimes**  
 2 grands trains: l'Océan et le Scotian. Billet simple, tarif Rouge, en voiture-coach: Gaspé: \$14.50; Moncton: \$14.50; Halifax: \$17.00.

**Le Super Continental**  
 Billet simple, tarif Rouge, en voiture-coach: de Montréal à Winnipeg: \$27., à Saskatoon: \$35., à Edmonton: \$41., à Vancouver: \$52.

**Montréal-Windsor**  
 Par le Tempo (départ de Toronto). Billet simple Toronto-Windsor, en voiture-coach, tarif Rouge: \$6.60.

**CN**  
**CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA**  
**APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RALLONGE AUX INSTALLATIONS DE CONTAINER DANS LA COUR TURCOT MONTREAL - QUEBEC**

Les soumissions cachetées, adressées à M. R. J. Hansen, Ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, dans l'enveloppe-réponse annexée, seront acceptées jusqu'à vendredi le 30 octobre 1970, au plus tard à midi, heure normale de l'est.

Les plans et devis, les directives aux soumissionnaires, les formules de contrat et de soumission seront fournis sur demande, moyennant dépôt d'un chèque visé de \$50.00 payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état.

On peut se procurer les plans et devis, les directives aux soumissionnaires et les formules de contrat et de soumission à compter du 23 octobre 1970, à la Salle des Plans, 14e étage, 935 ouest, rue Lagache, Montréal, Québec.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à 514-877-8792.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureau de l'Ingénieur en chef,  
 Chemins de fer Nationaux du Canada,  
 Montréal, (Québec)

# Au programme à la Cinémathèque, demain

La Cinémathèque canadienne présentera, mercredi 28 octobre à 9h30, "Seul ou avec d'autres" de Denis Héroux et Denis Arcan. Cette

séance de la Cinémathèque s'inscrit dans le cadre de la rétrospective du long métrage au Québec de 1957 à 1967. "Seuls ou avec d'autres" fut

produit en 1963 par l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) qui au lieu d'organiser sa revue de fin d'année traditionnelle décida de la remplacer par un film sur les étudiants. Ils reçurent la collaboration de l'ONF qui leur fournit des services techniques, un cameraman, Michel Brault, un ingénieur du son, Marcel Carrière et deux monteurs, Gilles Groulx et Bernard Gosselin. Ce long métrage fut le premier à représenter le Canada à "La Semaine de la Critique", au Festival de Cannes (1963).

## Tableaux canadiens en montre en Israël

OTTAWA (PC) — Trente-six oeuvres d'art de huit artistes canadiens seront envoyées en Israël par les soins de la Galerie nationale du Canada. Ces oeuvres seront en montre au Musée de Tel-Aviv, qui offrira pour la première fois une exposition d'art canadien contemporain.

Cette exposition sera inaugurée officiellement le 12 novembre, par le Secrétaire d'Etat Gérard Pelletier et la directrice de la Galerie d'Ottawa, Jean Sutherland-Boggs.

La manifestation artistique est sous les auspices des associations canadiennes Hadasah et du groupement féminin international sioniste, dans le but de resserrer les liens culturels entre le Canada et Israël.

Les artistes représentés à l'exposition sont Alex Colville, Gershon Iskowitz, Jean-Paul Riopelle, Greg Curnoe, Charles Gagnon, John Meredith, Guido Molinari et Joyce Wieland.

L'une des oeuvres utilisées comme murales que réalise Joyce Wieland, a été prêtée par le premier ministre Trudeau. La tapisserie reproduit des citations de l'un de ses discours politiques.

En complément de programme "Jour après Jour" de Clément Perron, également produit par l'ONF, en 1963. Les projections de la Cinémathèque canadienne ont lieu à la Bibliothèque nationale.



## L'Ecole nationale emménage

Plusieurs centaines de personnes ont assisté hier à l'inauguration officielle des nouveaux locaux de l'Ecole Nationale de Théâtre situés au 5030 de la rue Saint-Denis, dans l'ancien édifice de la Cour du Bien-être Social. Parmi elles se trouvaient plusieurs anciens directeurs de l'Ecole, qui célèbrent cette année son dixième anniversaire de fondation. On reconnaît sur la photo

Powys Thomas, Jean Gascon, directeur artistique du Festival de Stratford, David Peacock, l'actuel directeur général de l'Ecole, Philippe Casgrain, président du Bureau des gouverneurs, Mme Suria Saint-Denis (épouse de Michel Saint-Denis), Mme D. W. McGibbon, ancienne présidente du bureau des gouverneurs et James D. B. Domville, ancien directeur de l'Ecole.

# Pour Lois McDonall, des débuts à l'improvisiste

LONDRES (PC) — La chanteuse canadienne Lois McDonall passait une soirée paisible à sa demeure de Londres, quand elle reçut un appel téléphonique provenant du Sadler's Wells. On lui demandait de se rendre de toute urgence à la maison d'opéra pour remplacer Elizabeth Harwood qui venait de tomber malade pendant le premier acte de l'oeuvre à l'affiche.

puisqu'elle devait le tenir plus tard à Sadler's Wells.

Les critiques ont fait les éloges de la chanteuse qui, au

piéd levé, a très bien interprété le rôle-titre de Sémélé,

de Haendel, constituant son début sur la scène européenne.

# Gabrielle Lavigne, finaliste aux auditions du Metropolitan

NEW-YORK (PC) — Gabrielle Lavigne, 29 ans, mezzo-soprano de Montréal, est au nombre des neuf jeunes chanteurs choisis comme finalistes aux auditions annuelles du Metropolitan Opera de New York.

Sélectionnés parmi les 21 semi-finalistes, les jeunes artistes ont chacun reçu une bourse d'étude de \$2.000 qui leur permettra de se perfectionner.

Mlle Lavigne, qui a étudié à Montréal, s'est fait entendre au réseau français de

Radio-Canada avec l'orchestre symphonique de Montréal, et l'Orchestre de chambre McGill.

# Palmarès du 5e Festival de la chanson populaire de Rio

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le chanteur argentin Piero et sa composition "Pedro Nadie" ont remporté dimanche soir, au Maracanazinho à Rio de Janeiro, le premier prix du cinquième Festival international de la chanson populaire.

La Yougoslavie, avec la chanteuse Radjoka, a pris la deuxième place.

quel siègent l'Américain Ray Conniff et la chanteuse française Françoise Hardy.

C'est la première fois en trois ans que le Brésil ne remporte pas le "Coq d'or" qui récompense le vainqueur. Cette distinction est décernée par un jury international dans le-

Le jury populaire, composé de représentants du public, a pour sa part, accordé la première place à un chanteur brésilien devant la chanteuse yougoslave.

De l'avis général, à part les premiers du classement, ce cinquième festival a été d'une très grande médiocrité. Son directeur, a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses et violentes critiques dans la presse brésilienne.

**Le Patriote**  
1474 EST, STE-CATHERINE  
TÉL.: 521-6666 — 523-1131

**JUSQU'AU 1er NOVEMBRE**  
**FRANÇOIS DEGUÉLT**  
et  
**JACQUELINE DULAC**

**LE VAISSEAU D'OR**  
et son orchestre de concert

présentent pendant le dîner  
les 30, 31 octobre et 1er novembre  
**PIERRE CHARBONNEAU**, basse  
et les 6, 7 et 8 novembre  
**GABRIELLE LAVIGNE**, contralto

Concerts à 19h30 et 22 h (sauf le lundi)

Cuisine française — Réservations: 861-1868.  
Dîner de sept services — un seul prix: \$10.  
A 23h, "souper du couche-tard": \$6.  
1100, rue Cyrès, Hôtel Windsor, Montréal.

**Plongez dans HAIR**

Pour un temps limité  
"Montréal est entré complètement dans l'ère du Verséau... Un spectacle vivant, captivant!"

La Presse

Billets de choix disponibles  
• GUICHETS DE LA COMÉDIE  
• COMPTOIRS TRS  
• SIMPSONS et MIRACLE MARTS

— Laissez entrer le soleil —  
COMÉDIE CANADIENNE  
84 quest, rue Ste-Catherine  
866-1041

**DERNIERS JOURS!**  
4e ET DERNIÈRE SEMAINE  
Le plus grand film de 1969-70  
Le meilleur film de Fellini  
Le film qu'il faut avoir vu!

**"FELLINI SATYRICON"**  
SUR SEM. \$1.50 SAM. DIM. \$1.75  
ÉTUDIANTS \$1.25

PRESENTATION EXCLUSIVE  
**verdi** 5380  
St-Laurent 277-4145  
TOUS LES SOIRS 7:00 ET 9:30  
BIENTÔT: "LEO THE LAST"

**CE SOIR à 8:30 P.M.**

**REVEEN** THE INTERNATIONALLY CELEBRATED AUSTRALIAN ENTERTAINER

MATS. SAM. et DIM. à 2:30  
ENFANTS \$1.50  
ADULTES \$2.50

SOIRÉES à 8:30  
BILLETTS RESERVES  
DIM. A JEU. \$3.00 \$2.50  
VEND. et SAM. \$3.50 \$3.00

**CAPITOL**  
890 STE-CATHERINE O. 866-6828 BILLETTS EN VENTE DE MIDI à 9 P.M.

CCA PRÉSENTE

DE RETOUR APRÈS SON SUCCÈS DE 69!  
le magicien du son, le jongleur de rythmes.  
**MAR. et MERC. 24, 25 NOV**  
\$2.50, \$2, \$4, \$5, \$6

**2 SOIRS SEULEMENT**

**MAURPAUL MAURRIAT**  
ET SON ORCHESTRE  
de 25 musiciens

LES ENTREPRISES GESSER PRÉSENTENT

**NANA MOUSKOURI**  
ET LES ATHÉNIENS

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

**DIMANCHE 8 NOV.**  
MATINÉE à 2h30  
\$2 — \$3 — \$4 — \$5

**SOIRÉE 8h30**  
\$3 — \$4 — \$5 — \$6

**SALLE WILFRID-PELLETIER**  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

**FRAGILE**

Guy LATRAVERSE présente  
**pauline JULIEN**

20-21-22 nov.

Billets: \$2.00 à \$4.00  
aussi en vente aux comptoirs TRS

**THÉÂTRE MAISONNEUVE**  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

théâtre du rideau vert  
DÈS LE 29 OCTOBRE

**la cerisaie**  
d'Anton Tchekhov

Mise en Scène  
**ANDRÉ CAILLOUX**  
avec  
YVETTE BRIND'AMOUR  
GILLES PELLETIER  
BEATRICE-PICARD  
PIERRE BOUCHER  
ANNE PAUZE  
JEAN FAUBERT  
CHRISTINE OLIVIER  
SERGE TURGEON  
JEAN-PIERRE COMPAIN  
JEAN LECLERC  
ANDRÉ CAILLOUX  
ANDRÉE ST-LAURENT  
Costumes: BARBEAU  
Décors: RAJOTTE

4664 rue ST-DENIS  
(METRO LAURIER)  
Réservation: 844-1793

**Bach**  
Aria Group

Les plus belles oeuvres de Bach interprétées par neuf réputés virtuoses de la musique instrumentale et vocale dont Maureen Forrester et Lois Marshall.

William Scheide, directeur.  
**Lundi, 7 décembre, 8h30**  
\$2.50 — \$3.00 — \$4.00 — \$5.00 — \$6.00

Billets en vente: Place des Arts, CCA, 1822 Sherbrooke e. (sous-sol); Ed. Archambault, 500 e. Ste-Catherine; Ecole conduite Metro Longueuil; Ceisse Pop. Maisonneuve, 4200 Adam; Hoffman's, 1472 Peel; Charlebois, 2115 e. Jean-Talon; Galpeau, 1480 Fleury; All-Pac Travel, 4950 Queen Mary; Bonder's, 1188 e. Bernard; Universal St. 4617 Ch.-des-Source; Phar. Nucleo, Centre d'Achats Laval et Ile-Perrot; Lib. Ado-Nick, 10827 Pie-IX; Legault, 1087 Notre-Dame; Lachine; Aub. Coupou, 176 St-Eustache; Motel Lucerne, 4950 e. Sherbrooke; Omega Place Porto Bello, Brossard; Saue & Freres, 6554 St-Hubert et Galeries d'Anjou.

Billets d'étudiants et Age d'Or (\$1.00) se présenter en personne à CCA seulement.

Commandes pour les 3 CCA seulement avec chaque mandat ou CCA gex et enveloppes pour allançage.

RÉSERVATIONS: CCA: 932-2171

**SALLE WILFRID-PELLETIER**  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Avec la collaboration de **CKAC**  
Guy Latraverse et associés présentent

**du 13 oct. au 1er nov.**

**Yvon Deschamps**

Samedis: 2 spectacles 7 & 10 P.M. Relâche: 19 - 22 - 26 oct.  
Prix, en semaine: de 2,00 à 4,50. Samedis: de 2,00 à 5,00.

**DIMANCHE 1er NOV. 2 représentations: Matinée 2 h 30, soirée 8 h 30**  
Billets en vente à tous les comptoirs

**THÉÂTRE MAISONNEUVE**  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

**tnm**

Tous les soirs à 20h15, samedi: matinée 16h45, soirée 20h45 (relâche dimanche et lundi)  
Un événement dans la vie artistique de Montréal

**NOUVELLE PIÈCE d'IONESCO**

**Jeux de massacre**

Mise en scène: Jean Louis Roux  
Créée en même temps qu'à Paris!

RÉSERVATIONS: 288-6139

Billets à \$1.80 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TM.

**THÉÂTRE PORT-ROYAL**  
PLACE DES ARTS  
Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

LUNDI à DIMANCHE FILM à 6 hre p.m.

**SPECTACLES A VENIR**

2 nov.: **JOEL DENIS**  
9 nov.: **JACQUES DESROSIERS**  
16 nov.: **CHANTAL PARY**  
23 nov.: **MICHEL LOUVAIN**

**OLIVIER GUIMOND**  
LES FRANGINES  
Ouverture musicale  
**\*FERNAND GIGNAC**  
MANDA — SOLAN DES PROVOST et toute la troupe  
Grande comédie avec  
**\*GILLES LATULIPPE**

Spectacles Lun. à Dim. 8:00h P.M.  
Samedi 8:00 et 11:45h P.M.

**Théâtre des VARIÉTÉS**  
4530 Avenue Papineau, Montréal 177  
326-9311 — 526-4231

**bloc-notes**



tant le Cercle du Livre de France.

Le lauréat du Prix Jean Béraud.

En 1968, le lauréat du Prix Molson de maquette était Robert Jacob et en 1969, Inni Karine Melbye remportait le Prix.

**Avis aux artisans**

Les artisans du Québec qui désirent participer au "Salon des Métiers d'Art" qui se déroulera à la Place Bonaventure, du 5 décembre au 20 décembre, doivent s'adresser à M. Pierre Garnier, administrateur de l'Association des Artisans du Québec situé au 1637, rue St-Denis. Téléphone: 288-2667.

**Semaine de la Caisse Pop du 27 au 31**

LEVIS (PC) — La Semaine de la Caisse Pop, du 27 au 31 octobre 1970, a été inaugurée lundi, à Lévis, en présence des dirigeants de la Fédération des Caisses populaires Desjardins et du ministre des Institutions financières, coopératives et compagnies, M. William Tetley.

Cette première Semaine de la Caisse Pop, qui coïncide avec le 70<sup>e</sup> anniversaire de la première Caisse populaire Desjardins au Québec et le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de son fondateur, M. Alphonse Desjardins, a pour but de faire prendre conscience aux Québécois que les caisses populaires sont vraiment, depuis 70 ans, les institutions coopératives d'épargne et de crédit qui ont le plus aidé la communauté québécoise à s'affirmer dans le domaine de l'épargne et du crédit.

Les Caisses populaires Desjardins sont à la fois des coopératives d'épargne et des coopératives de prêts, selon M. Paul-Emile Charron, directeur général de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Historique  
La première Caisse populaire Desjardins a vu le jour à Lévis, le 6 décembre 1900, mais ce n'est que le 25 janvier suivant que se fit la première perception tandis que le premier dépôt s'est effectué le 7 février 1901.

C'est un dénommé Samson, qui a fait ce premier dépôt qui s'élevait à la modeste somme de \$0.05. Le 13 février, il en faisait un second, identique et trois jours plus tard, ce premier déposant y allait d'un



La... danse mène à tout pourvu...

Tulah Hanley, une ancienne danseuse de cabaret, paraît s'amuser ferme lors d'une petite fête au Musée M. H. de Young de San Francisco en l'honneur du fait qu'elle vient

de donner pour \$1 million d'oeuvres d'art à cette institution. Elle avait épousé le millionnaire T. Edward Hanley qui, en mourant, lui légua sa collection et sa fortune.

**Jacques Normand à bord du "France"**

Le fantaisiste Jacques Normand sera au nombre des vedettes qui participeront au spectacle donné durant les congés-vacances du Richelieu International à bord du "France".

Les croisiéristes quitteront Québec le 8 novembre à bord du luxueux paquebot français, à destination des Antilles. Plusieurs autres vedettes

participeront au spectacle, dont Danielle Dorice et Robert Demontigny.

Soulignons que le "France" entreprendra ainsi pour la première fois sa saison de croisières au départ de Québec où il est attendu le 7 novembre. Ce sera sa cinquième escale canadienne.

**CHANGEMENTS CHANGEMENTS CHANGEMENTS**

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press, le magazine que LA PRESSE inclut chaque samedi dans ses éditions. En conservant ce magazine très complet, vous pourrez facilement suivre vos émissions préférées.

**tele presse au jour le jour TV**

- 7:30 (5) Dialogue
- 10:00 (4) (6) Tuesday Night "The Legacy of Lenin". Ce documentaire présente des séquences de films historiques sur la révolution russe de 1917, dont "Octobre" d'Eisenstein.
- 9:00 (10) Madame est servie. Inv.: Guilda, Germaine Dugas, Claude Fournier et Michel Conté.
- 10:30 (3) (13) Movietime. "The Secret People" — Brit. 1952. Film de mystère avec Valentina Cortese et Audrey Hepburn.

**CHANGEMENTS CHANGEMENTS CHANGEMENTS**

Le professeur Rodrigue Tremblay de l'Université de Montréal est l'auteur d'un ouvrage, "Indépendance et Marché commun Québec-Etats-Unis", lancé hier soir aux Editions du Jour. Né à Matane et ayant notamment passé deux ans au Stanford Research Center Economic Growth, l'auteur y fait le point sur la situation du Québec et des Québécois en Amérique du Nord.

**Le prix Molson**

La date limite d'inscription au Prix Molson de maquette est le 6 novembre à midi.

Le Prix sera attribué le 7 décembre 1970 à la brasserie Molson du Québec Ltée.

La maquette gagnante illustrera le Prix Jean-Béraud qui sera décerné le 16 novembre.

Le jury est composé de la façon suivante:

Monsieur Normand Hudon, président;

Un représentant de la Brasserie Molson Ltée;

Madame G. Gilliot représen-

**LUTTE A MORT** POUR TOUS  
entre le chasseur et le noir.  
**SAFARI AU GRAND NORD**  
GORDON EASTMAN  
TECHNICOLOR et TECHNISCOPE  
Ann: 24 FILM A CHAQUE CINEMA  
**AUX 6 CINEMAS!**  
CHATEAU 271-4400 GRANADA 255-2428  
VERSAILLES 353-4220 GREENFIELD PARK 871-8129  
GALERIES D'ANJOU 333-5560 MASKA (St-Henri) 274-4121  
CHATEAU: Dernier programme à 7:40 p.m. GRANADA et ANJOU: Soir dès 6:00 p.m. VERSAILLES: Soir dès 6:15 p.m. GREENFIELD: Soir dès 8:05 p.m.

**ELYSEE** 35 MILTON / 842-6053  
CE SOIR 7:30-9:45  
52<sup>e</sup> SEMAINE A MONTREAL  
SALLE EISENSTEIN  
le monde insolite d'Arrabal  
UN FILM DE PIERRE-ALAIN JOLIVET  
le grand ceremonial  
COSTA GAVRAS  
BRIAN PAPER  
YVES PONTAN  
JEAN YVES ESCOFFIER  
JACQUES PERIN

**"PIEDS NUS DANS LE PARC"**  
RUBEN PATRICK  
JANI FONDA  
CHARLES BOYER  
CE SOIR  
AUSI CHARLTON HESTON  
"WILL PENNY"  
"LE SOLITAIRE"  
EN PLUS FESTIVAL DE DESSINS ANIMES  
HORAIRE CE SOIR:  
"PIEDS NUS..." 7:00 et 11:15 P.M.  
"WILL PENNY..." 9:15 P.M.  
**CINE-PARC** CHATEAUGUAY  
Restaurant ouvre 6:00 P.M.  
Enfants moins de 12 ans gratuits  
5 milles du pont Mercier route 4, vers Châteauguay 691-1310

**VINGT-TROISIEME SEMAINE**  
**SAINT-DENIS et Bijou**  
1294, ST-DENIS, 849-4211 — 3036, PAPIERNE, 527-9121  
Des "minoues" comme ça y ont jamais vu ça!  
MONIQUE MERCURE  
LOUISE TURCOT  
DONALD PILOU  
MAREL SABOURIN  
MUSIQUE DE ROBERT CHARLES BOIS  
UN FILM DE CLAUDE FOURNIER  
**DEUX FEMMES EN OR**  
Egalement à l'affiche au CINEMA DE PARIS à Hull, PRINCESSE à Cowansville, ST-GEORGES à St-George de Beauce, REX à Stancoiff, ROXY à Ste-Agathe.  
TECHNICOLOR TECHNISCOPE

troisième dépôt, cette fois de \$0.20.

Le mouvement des Caisses populaires a pris plus de 64 ans avant d'atteindre le premier milliard de dollars actif. Il n'en a fallu que six autres pour atteindre le deuxième milliard de dollars.

Aujourd'hui, les 1,300 Caisses populaires, regroupées sous dix Unions régionales, comptent 2,500,000 membres, soit 41.7 pour cent de la population du Québec, et emploient quelque 10,000 Québécois.

**Une mesure "injustifiée"**

TORONTO (PC) — Le conseiller général de l'Association pour les libertés civiques canadiennes, M. Alan Borovoy, a affirmé que le gouvernement fédéral ne pouvait en aucune façon justifier l'application de la loi sur les mesures de guerre.

Prenant la parole à Toronto à l'assemblée des Jeunes néo-démocrates, M. Borovoy a vivement critiqué la police et l'armée pour ce qu'il a appelé leur vigoureuse application de la loi, et il a qualifié le geste du gouvernement de répressif.

De son côté, un étudiant québécois de l'Université de Toronto, M. Phil Resnick, a déclaré au cours de cette réunion sur la situation québécoise, que les jeunes de la belle-Provence voient leurs convictions indépendantistes renforcées par l'envoi des troupes fédérales.

**AU TELEPHONE**  
SIGNALER 849-9469  
cest epatant POUR LES ADULTES!  
CINEMA PRESENTE  
CHANTAL BENOIT DANIELLE GUINET  
de la sexualité  
L'initiation  
UN FILM DE COLETTES DE DENIS BENOIT  
VOTRE DERNIERE CHANCE DE VOIR CE FILM!  
LONGUEUR Place Longueuil REGAL Montreal-Nord  
COMMODORE Cartierville BROADWAY Montreal-Est  
RITZ Montreal MONACO Montreal

"CLAUDE CHABROL EST EN PLEINE FORME!"  
"Mené de main de Maître"  
MICHEL DUCHAUSSOY  
CAROLINE CELLIER  
JEAN YANNIE  
**QUE LA BÊTE MOURRE**  
UN FILM DE CLAUDE CHABROL  
6<sup>e</sup> SEMAINE!  
VENDOME  
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

**4 heures de Musique stéréophonique**  
*Chansonnettes*  
Tous les matins de 5 à 9am.

Salvatore Adamo	Hugues Aufray	Jacques Boulanger	Christine Chartrand	Renée Claude	Georges Dor
Jean-Pierre Ferland	Marc Hamilton	Donald Lautrec	Monique Leyrac	Renée Martel	Mireille Mathieu
Jacques Michel	Chantal Pary	Gilles Vigneault	Roger Whittaker		

**Plus de musique... moins de paroles**  
**CKVL FM**  
88 92 96.9 100 108  
Au milieu du cadran

# HORAIRES

**ALOUETTE:** "How to Succeed with Sex": 12:55, 7:40, 8:25, 8:10, 7:55, 9:40.

**ANJOU:** "Safari au grand Nord": "L'homme de Mykoni": 6:05.

**ARLEQUIN:** "La nuit la plus chaude": 7:45, 8:05, 9:25. "Les playgirls": 1:15, 4:35, 7:55.

**ATWATER (cinéma 1):** "Diary of a mad housewife": 1:10, 3:25, 5:25, 7:25, 9:20.

**ATWATER (cinéma 2):** "Airport": 4:50, 7:10, 9:20.

**AVENUE:** "Pieces of dream": 1:20, 3:25, 5:30, 7:35, 9:45.

**BERRI:** "Un amour de Coccinelle": 1:00, 4:30, 8:10. "Le cheval aux sabots d'or": 2:40, 6:15, 9:50.

**BIJOU:** "Deux femmes en or": 12:45, 2:50, 5:15, 7:24, 9:32.

**BOUAVENTURE:** "Yes!": 1:45, 3:45, 5:35, 7:35, 9:45.

**CHATEAU:** "Safari au grand Nord": 2:35, 6:05, 9:20. "Equipe de choc": 1:05, 4:25, 7:45, 9:45.

**CANADIEN:** "A l'exemple: adultere": 12:00, 3:20, 6:35, 10:10. "Adolphe": 1:30, 4:55, 8:20.

**CHAMPLAIN:** "Airport": 12:55, 5:20, 7:35. "Le piment de la vie": 3:25, 5:20, 7:25, 9:30.

**CHATEAU:** "Safari au grand Nord": 2:35, 6:05, 9:20. "Equipe de choc": 1:05, 4:25, 7:45, 9:45.

**CINEMA CINO:** "Quiet day in Clincy": 7:30, 9:30.

**CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 1):** "Sixty hours to Suez": 1:30, 3:30, 5:20, 7:20, 9:20.

**CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 2):** "Hôtel": 12:45, 2:50, 4:50, 7:10, 9:25.

**CINEMA DE LONGUEUIL:** "L'initiation": "Femmes et tentations": 7:30.

**CINEMA DE MONTREAL:** "Staragon": 2:23, 7:01. "Konga": 12:15, 4:08, 8:46.

**CINEMA DE PARIS:** "Tous les vices du monde": 12:15, 3:30, 6:45, 10:00. "La gamine": 1:45, 5:00, 8:15.

**CINEMATHEQUE CANADIENNE (1700, St-Denis):** "Jerry on Vacation", "Twins But a Dream", "Krazy Kat Goes a Wooing", "Chestrus", "Little Red Riding Hood", "Astronomical", "Drawings That Walk and Talk": 7:30. "People on Sunday": 9:30.

**CINE-PARTICIPATION (O.N.F.):** "Psychocratie", "Activator One", "Ca n'est pas le temps des romans": 8:30.

**CREMAZIE:** "Airport": 4:00, 9:50. "La mariée a du chien": 8:21.

**DAUPHIN:** Salle Renou: "Acte du coeur": 7:30, 9:30. Salle McLaren: "Butch Cassidy": 7:30, 9:30.

**ELECTRA:** "Krakatoa à l'est de Java": 1:45, 5:43, 9:36. "Ombres sur le Liban": 12:10, 4:05, 8:00.

**ELYSEE (Salle Resnais):** "Le grand cérémonial": 7:30, 9:45. "Salle Eisenstein": 7:30, 9:45.

**FESTIVAL:** "Quiet day in Clincy": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

**FLEUR DE LYS:** "Tous les vices du monde": "La gamine": 7:30.

**FRANCAIS:** "Wild Wheels": 1:00, 5:25, 9:50. "Angry Breed": 3:50, 8:15. "Chastity": 2:25, 6:55.

**GRANADA:** "Safari au grand Nord": "Equipe de choc": 6:00.

**GREENFIELD PARK (cinéma 1):** "For a fistful of dollars": 9:40. "For a few dollars more": 7:15.

**GREENFIELD PARK (cinéma 2):** "Safari au grand Nord": 6:05, 9:30. "Danger à Tanger": 7:50.

**IMPERIAL:** "Hello Dolly": Mercredi, samedi, dimanche: 7:00. Tous les soirs à 8:25.

**JEAN-TALON:** "Deux jumelles, un amour": 7:00, 10:35. "La piscine": 8:25.

**KENT:** "Withering Heights": 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:20.

**LAVAL (cinéma 1):** "Savage Wild": "Marie-Belle Ground": 6:10.

**LAVAL (cinéma 2):** "Fleur de cactus": "Bien joué Matt Helm": 6:00.

**LOEW'S:** "Moonshine War": 10:40, 12:50, 3:05, 5:15, 7:30, 9:40.

**LUCERNE:** "Fuego": "Flesh and Lace": 6:00.

**MAISONNEUVE:** "Deux jumelles, un amour": 7:00, 10:35. "La piscine": 8:25.

**MERCIER:** "Psychose": 6:15, 9:45. "Une poignée de plomb": 8:05.

**MIDI-MINUIT:** "Nue comme un ver": 12:00, 3:10, 6:20, 9:40. "Le maquereau": 10:35, 1:45, 4:55, 8:10.

**MONKLAND:** "Easy Rider": 1:15, 5:25, 9:40. "Marooned": 3:05, 7:25.

**OUTRE-MONT:** "Savage Wild": "The Sword and the Dragon": 6:15.

**PALACE:** "Giant": 12:45, 4:20, 8:00.

**PAPINEAU:** "Viens mon amour": "Cinq fils de chien": 6:00.

**PARISIEN:** "L'amour humain": 10:00, 11:30, 1:30, 3:30, 5:30, 7:40, 9:50.

**PIGALLE:** "Nue comme un ver": 2:10, 6:20, 9:40. "Le maquereau": 10:35, 1:45, 4:55, 8:10.

**PLACE DU CANADA:** "Act of the heart": 5:30, 7:30, 9:30.

**PLACE VILLE-MARIE:** "Joe": 12:15, 2:05, 3:50, 5:40, 7:35, 9:25.

**PLACE VILLE-MARIE (Petit cinéma):** "Doctor Jivago": 12:15, 3:40, 7:10.

**PLAZA:** "A l'exemple: l'adultère": 12:00, 3:20, 6:35, 10:10. "Adolphe": 1:30, 4:55, 8:20.

**PUSSYCAT:** "Ordy girls": 1:35, 4:20, 7:10, 9:55. "The man from O.R.G.Y.": 12:15, 3:00, 5:50, 8:35.

**RITZ:** "L'initiation": "Delphine": 6:00.

**REVOLI:** "Docteur Jivago": 8:00.

**SAINT-DENIS:** "Deux femmes en or": 12:45, 2:50, 7:24, 9:32.

**SALLE HERMES:** "Swedish Love Story": En semi: 8:00 et 10:00.

**SAVOY:** "Savage Wild", "Alices Restaurant": 6:00.

**SEVILLE:** "Girly": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:20.

**SNOWDON:** "Without a Stitch": 1:20, 3:25, 5:30, 7:25, 9:30.

**VAN HORNE:** "The Mink": 1:35, 3:35, 5:35, 7:35, 9:35.

**VENDOME:** "Que la bête meure": 1:00, 3:15, 7:20, 9:20.

**VERDI:** "Fellini Satyricon": 7:00, 9:30.

**VERDUN:** "Psychose": 6:15, 9:45. "Une poignée de plomb": 8:05.

**VERSAILLES:** Salle bleue: "Comment séduire un playboy": "Le qui du désir": 6:20.

Salle Rouge: "Safari au grand Nord": "Le cerceuil de diamants": 6:15.

**VIAU:** "Il y a un homme dans le lit de maman": "La boîte à chat": "Rome comme Chicago".

**VILLERAY:** "Un amour de Coccinelle": 6:20, 9:50. "Le cheval aux sabots d'or": 8:12.

**WESTMOUNT:** "Catch 22": 12:10, 2:25, 4:40, 7:05, 9:30.

**WESTMOUNT SQUARE:** "Mash": 12:00, 2:25, 4:40, 7:00, 9:30.

**YORK:** "On a clear day you can see forever": 1:30, 4:00, 6:30, 9:00.

**THEATRE DE QUAT-COUS (1100, St-Alex des Pins):** "Lettre des rayons Gamma sur les vieux garçons" de Paul Zindel. Ce soir à 8 h. 30.

**CENTAUR (453, St-François-Xavier):** "A Touch of the Poem" d'Eugène O'Neill. Ce soir à 8 h. 30. Production de la Centaur Theatre Company.

**EGUIRE SHOW BAR (1774, Stanley):** Les Rythm Rebels et The Band Now.

**LE PORTAGE (Hôtel Bonaventure):** The Partners of Carole Kintz. Ce soir à compter de 8 h.

**SALLE BONAVENTURE (Hôtel Reine-Éli-zabeth):** "Broadway Tonite", ra-vue avec Nick de Nola. Ce soir à 9 h. 30 et 11 h. 30.

**THEATRE DES VARIETES (4530, Papl-mont):** Olivier Guimond et Denis Drouin. En deux actes, parlie, comédie avec Gilles Lalulpe.

**THEATRE MAISONNEUVE (Place des Arts):** Yvon Deschamps. Ce soir à 8 h. 30.

**LE PATRIOTE (1474 est, Sainte-Catherine):** Jacqueline Dulac et François Dequait. Ce soir à 9 h.

**LE PATRIOTE A CLEMENCE:** "La Belle amanchure", revue de Clé-mence Desrochers.

**LA CLEF (116 du Moulin, Terrebonne):** "Oven". Ce soir à 9 h.

**CINE-PARC BOUCHERVILLE**  
 BEAUCOUP DE PLAISIR DURANT L'HIVER avec Golden HOT-1400  
 PAS DE FACIENS POUR LES DOILES  
 18 SALAMANDRE D'OR

**CINERAMA**  
 VERSION FRANÇAISE  
 20th CENTURY-FOX présente  
**BARBRA STREISAND**  
**WALTER MATTHAU**  
**MICHAEL CRAWFORD**  
 sur écran géant  
**IMPERIAL CINERAMA**  
 1430 BUEURY  
 288-7102-5803

"Un Voyage Sensuel d'Une Génération à l'Autre"  
 André LAWRENCE  
 Pierre LETOURNEAU  
 et Monique MERCURE  
**Viens mon amour**  
 2e FILM: "CINQ FILS DE CHIEN" (couleur)  
 11e SEMAINE à MONTREAL  
**PAPINEAU**  
 Le soir à 8:00 p.m. Samedi et dimanche dès 12:45 p.m.

**LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS**  
 VOTRE GUIDE DE MEILLEURS FILMS!

en FRANÇAIS SPECTACLE D'ADIEU!  
**LE DOCTEUR JIVAGO**  
 RIVOLI 277-4129

"LA NUIT LA PLUS CHAUDE"  
 ARLEQUIN 288-7943

"COMMENT SEDUIRE UN PLAYBOY"  
 VERSAILLES SALON BLEU 352-4020

WALTER MATTHAU  
 HENRI BOVET  
**Fleur de Cactus**  
 LAVAL CINEMA-2 688-8200

PATRICK MCGOOGHAN  
 RICHARD WIDMARK  
**"THE MOONSHINE WAR"**  
 LOEW'S 866-5851

ELIZABETH TAYLOR  
 ROCK HUDSON  
 JAMES DEAN  
**GIANT**  
 PALACE 866-6991

Tous en parlent  
 Représentation à 12:15, 2:05, 3:55, 5:45, 7:35, 9:25.  
**"JOE"**  
 CINEMA PLACE VILLE-MARIE 866-2644

GUNILLA FANSSON  
 GUN FALK  
**"YES!"**  
 bonaventure PLACE BONAVENTURE 861-2725

Grand Prix Festival de Cannes  
**MASH**  
 DONALD SUTHERLAND  
 THE CINEMA 931-2477

Barbra Yves Streisand Montand  
**On A Clear Day You Can See Forever**  
 YORK 937-8978

LE MEILLEUR FILM QUE J'AI VU - N.Y. TIMES  
 Une réalisation Mike Nichols  
 Alan Arkin dans  
**CATCH-22**  
 WESTMOUNT 486-7395

Robert Forster  
 Lauren Hutton  
**"Pieces of Dreams"**  
 AVENUE 937-2747

LE SPECTACLE HUMORISTIQUE DE L'ANNEE  
 MARY JANE CARPENTER ZACK TAYLOR  
**"HOW TO SUCCEED WITH SEX"**  
 ALOUETTE 861-2807

Telle que vous l'imaginiez.  
**The Minx**  
 VAN HORNE 731-8243

Des bijoux et des diamants...  
 L'émotion, la guerre, dans une nuit  
**60 HOURS TO SUEZ**  
 côte des neiges Place Cote des Neiges 735-5527

ELLIOTT GOULD PAULA PATTON  
 GENEVIEVE WAITE  
**move**  
 DORVAL SALLE DOREE 631-9977

**Cinemas ODEON**  
**GENEVIEVE BUJOLD**  
**Acte du Coeur**  
 Film de Paul Almond  
**le DAUPHIN** BUTCH CASSIDY et le SUNDANCE KID  
**un Amour de Coccinelle**  
**BERRI** ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424  
**VILLERAY** ST-DENIS JARRY 288-5577  
**AIRPORT** EN COULEURS  
**CREMAZIE** ST-DENIS CREMAZIE 388-4210  
**CHAMPLAIN** STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1565  
**FRANK LANGELLA** **diary of a mad housewife**  
**ATWATER 1** ALEXIS NIHON PLAZA UN FILM DE FRANK PERRY  
**HITCHCOCK** **PSYCHOSE**  
**MERCIER** STE-CATHERINE-PIE IX 255-6274  
**VERDUN** 3841 WELLINGTON 768-2092  
**KRAKATOA à l'est de JAVA**  
**ELECTRA** STE-CATHERINE-AMHERST 572-9177

**CINEMAS SALLES CLIMATISEES**  
 APRÈS MIRACLE DE L'AMOUR  
 1er et 2e VOICI  
**exemple: Adultère**  
 ADOLPHE (en couleur)  
 une éducation amoureuse  
**CANADIEN** 523-5180 **PLAZA** 274-6155  
**Tous les vices du monde**  
 aussi LA GAMINE: FEMME A 15 ANS (COULEUR)  
**CINEMA DE PARIS** 861-2996 **FLEUR DE LYS** 288-3303  
**PASSION, TERREUR ET AMOUR!**  
**Deux Jumelles un amour**  
 aussi LA PISCINE ALAIN DELON, ROMY SCHNEIDER  
**JEAN-TALON** 775-7000 **MAISONNEUVE** 525-2174

Louise Jacques  
**MARLEAU RIBEROLLES** 18 ANS Adultes  
 Comment vivront-ils...  
**L'amour Humain**  
 avec la participation de DENIS HEROUX  
 EN COULEURS  
**2e SEM.**  
 CINEMA LE PARISIEN

**DRÔLEMENT NU!**  
 18 ANS Adultes  
**NUE**  
 comme un ver  
 EN COULEURS, VERSION FRANÇAISE DE "WITHOUT A STITCH"  
**Midi-Minuit** **Pigalle**  
**3e SEM. PARC** VERDUN **3e SEM. PALACE** GRANBY **3e SEM. TRACY** TRACY (Sorel)

Se faire prendre pour quelqu'un qui n'est pas de la ville, c'est vraiment se faire prendre  
**JACK LEMMON SANDY DENNIS**  
**SCÉNARIO DE NEIL SIMON**  
**THE OUT-OF-TOWNERS**  
 NEIL SIMON Producteur: PAUL NATHAN  
 avec ARTHUR HILLER  
**LOEW'S** Dernier jour "MOONSHINE WAR" (14 ans)  
 994 STE-CATHERINE O. 866-5851

QUI CH'EST CHA, CHRISTIAN LAVOIE?  
 TOUS LES MATINS DE 6H30 À 9H00  
**CJMS** 1280 RADIO MONTREAL  
**c'est-y assez fort**

**Département 'S'**  
 Dans les capitales d'Europe, trois super-détectives trouvent les solutions aux crimes les plus mystérieux, aux meurtres les plus déconcertants le mardi à 20 heures en couleur  
**LE MEILLEUR CHOIX**  
**REGARDEZ BIEN. REGARDEZ RADIO-CANADA AU CANAL 2**

# les tribunaux

## Peines de 2 et 3 mois pour bagarre mortelle

Deux jeunes gens dans la vingtaine, qui avaient participé à une bagarre qui devait se révéler mortelle pour un autre jeune homme, à la porte d'un restaurant de Montréal-Nord, ont été condamnés à des peines respectives de deux ou trois mois de prison, hier, par le juge Claude Brisson.

Yvon Cadotte et Michel Le Houllier avaient reconnu leur culpabilité, il y a quelques jours, à des accusations similaires de voies de fait graves, mais leurs procureurs, Mes Michel Proulx et Pierre Morneau, avaient invoqué que ce n'étaient pas eux qui avaient porté les coups mortels.

Le responsable de ceux-là, un dénommé Mousseau, a d'ailleurs été condamné à trois années de pénitencier, pour les avoir appliqués à la victime, Richard Simard.

Alors que le procureur de la Couronne, Me Roch Héroux, soutenait que les prévenus avaient injustement pris la justice entre leurs mains, à cette occasion, les procureurs

des prévenus avaient soutenu, eux, qu'il avait été de leur devoir d'intervenir, même si,

par la suite, cette intervention devait se révéler fort dramatique.

## Il nie avoir eu des armes dans son auto

Henry James McHeating, 27 ans, du 5460 Sunnybrook, a nié toute culpabilité, hier matin, alors qu'il comparait devant le juge Georges Sylvestre, de la cour des sessions de la paix, sous des inculpations de possession illégale d'armes offensives.

Selon la version de la police, McHeating aurait été appréhendé dans la nuit du 23 octobre, vers 1 heure du matin, alors qu'il gisait inconscient au volant de son auto sur l'autoroute des Larentides. Quel-

ques minutes plus tôt, l'auto de l'accusé aurait dérapé et heurté un lampadaire.

Au cours d'une fouille de l'auto, les policiers auraient découvert que McHeating cachait sous la banquette arrière de l'auto un revolver de calibre 32 et un pistolet chargé de huit balles.

L'accusé — il a un dossier criminel chargé de vols à main armée — s'est vu refuser tout cautionnement jusqu'à son enquête préliminaire, le 2 novembre.

## L'accusé tente en vain d'attendrir le tribunal

Accusé d'un vol de \$400 de marchandises dans un magasin de Montréal, Lucien Roy, 28 ans, a plaidé "coupable avec explications", hier après-midi, devant le juge Georges Sylvestre, de la cour des sessions de la paix.

"J'étais coulé de dettes, a déclaré l'accusé, et les compagnies de finance voulaient saisir tout ce que je possédais. Et parce que je ne savais plus quel saint invoquer, j'ai décidé de voler. En fait, j'étais découragé, votre Honneur, et c'est la raison pour laquelle je vous demande d'être clément à mon endroit."

Mais le procureur de la couronne, Me Bernard Fournier, a révélé à la cour que Lucien Roy avait un dossier judiciaire

et qu'il avait, à cinq reprises depuis 1960, bénéficié de la clémence de la cour.

"L'accusé, a déclaré Me Fournier, plaide toujours coupable "avec explications". S'il vole des plaques d'immatriculation, c'est qu'il a subitement besoin de son auto pour aller travailler; s'il tente de voler une auto, c'est parce qu'il demeure loin de l'endroit où il vient de dénicher un emploi; s'il vole à un moment où il est sans travail, c'est parce qu'il ne réussit pas à se trouver un travail.

"En somme, conclut Me Fournier, l'accusé, qui n'a cependant pas l'air d'un mauvais garçon, a toujours une explication à fournir à la cour.

On peut le classer facilement dans la catégorie des éternelles victimes qui, par contre, ne pensent jamais à ceux qui sont victimes de leurs délits criminels. La couronne suggère un mois de prison."

Le juge Sylvestre a accepté la suggestion de Me Fournier et imposé une peine d'un mois de prison à Lucien Roy.

## Qui a donc volé les... fameuses lessiveuses?

En mai de l'an dernier, un policier de Montréal-Nord, un douanier québécois et un mécanicien, étaient accusés du vol de trente-trois lessiveuses de marque Thor.

Tous nièrent leur culpabilité, et leur procureur, Me Nikita Tomesco, soutint dès leur comparution que tous seraient acquittés, un jour ou l'autre.

Le policier fut le premier à l'être.

Puis le douanier suivit. Et finalement, hier après-midi, devant le juge Redmond Roche, c'était au tour de Jacques Bélanger, un mécanicien de Ste-Marthe, d'être innocenté, la cour décidant que son comportement, dans toute cette affaire, avait été celui d'un homme qui n'avait rien à se reprocher.

Ce que prétendait Me Tomesco, d'ailleurs.

Il ne reste plus, dans les cir-

constances, qu'à trouver... les vrais voleurs et les authentiques receleurs.

## Prendre un verre, est-ce un crime?

A un moment où la loi de guerre a rendu bien des choses insignifiantes dans l'ordinaire fort suspectes dans les circonstances, aller se tapir dans l'entrée d'un immeuble commercial pour prendre... une bière constitue-t-il un crime?

C'est ce que Me Gerald Mousseau a demandé implicitement au juge Georges Sylvestre, hier après-midi, au

moment de représenter un jeune homme de 18 ans accusé d'effraction avec... intention de commettre un délit criminel, devant la cour.

"Mon client, de dire Me Mousseau, n'a jamais eu l'intention de voler personne, mais il voulait tout simplement aller prendre un verre sans être vu, avec un compa-

Cette version semblant plausible, c'est sous un cautionnement personnel que le prévenu devait peu après être libéré, en attendant son enquête préliminaire.

## Greene trouve fort gênant de faire ses courses avec un soldat

NIAGARA FALLS, Ont. (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. J. J. Greene, a déclaré que faire ses courses dans un super-marché en ayant avec soi un soldat armé

d'une mitrailleuse, le doigt sur la gâchette, est une "nouvelle expérience", mais qu'être constamment protégé "devient fort gênant".

"Je présume que c'est le prix que nous devons payer pour régler toute cette affaire," a-t-il ajouté avec philosophie.

Quatre soldats armés sont constamment en sentinelle au domicile de M. Greene, à Arnprior, près d'Ottawa.

"Ils entrent parfois pour téléphoner, et nous leur offrons du café et des sandwichs, raconte M. Greene. Ils vont même avec ma femme faire les courses au super-marché, avec leurs mitraillettes."

Le ministre a ajouté qu'il ne pensait pas que l'on veuille s'en prendre à lui, mais "M. Laporte ne le pensait pas non plus", a-t-il ajouté.

## De la mari en quantité

Un jeune homme de 23 ans, Roger Boivin, du 1431 de la rue Pierce, a comparu devant le juge Georges Sylvestre, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir eu en sa possession, pour fins de trafic, quelque 440 grammes de marijuana.

Le prévenu avait été appréhendé dimanche, alors qu'il entraînait dans un immeuble de la rue Dorchester ouest où des agents de la police fédérale venaient de fouiller l'appartement d'un autre suspect.

Et y avait trouvé une seule once de la même drogue. Dans le cas de Boivin, le tribunal a accordé un cautionnement de \$200, en attendant l'enquête.

D'autre part, Jocely Thibault, 23 ans, de la rue Verdun, à Verdun, a été condamné à \$100 d'amende, devant le même juge, pour possession de 93 grammes de la même substance.

## Volet viol

Michel Rowan, 23 ans, a comparu, hier matin, en correctionnelle, sous des inculpations de vol et de viol.

Le 25 octobre, accompagné de cinq complices qui ont jusqu'ici échappé à la police, Michel Rowan aurait forcé l'entrée d'un appartement situé au 1313 boulevard Dorchester et y aurait volé quelques dizaines de dollars.

Puis comme la jeune femme qui se trouvait alors dans l'appartement était particulièrement jolie, les cinq cambrioleurs auraient tout simplement décidé de la violer. L'un d'eux aurait été alors armé d'une carabine.

La police recherche activement les présumés complices de Rowan.

Ce dernier a nié toute culpabilité, hier, devant le juge Georges Sylvestre, qui lui a refusé tout cautionnement jusqu'à son enquête préliminaire, le 2 novembre.

**COURS SPECIAUX SUR LES VINS**

Les cours débutent le 2 nov.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

**INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.**  
10,216 Boul LAJEUNESSE  
389-8241

**L'INVENTEUR DE L'ASSURANCE MOTO-NEIGE, L'UNION CANADIENNE VOUS INVITE DE NOUVEAU À FILER CET HIVER EN TOUTE SÉCURITÉ.**



Avec une protection accrue et encore plus avantageuse.

Cet hiver, venez avec nous! Comme des milliers d'autres l'ont fait depuis 1963. Filez en toute sécurité avec les pionniers de l'Assurance Moto-Neige, L'Union Canadienne. De nouveau cette année, notre compagnie a innové et n'a rien négligé pour assurer à vos randonnées une détente qui soit complète.

Consultez votre courtier en toute confiance. Il vous renseignera sur les multiples avantages de l'Assurance combinée Moto-Neige de L'Union Canadienne, pionnier dans le domaine de l'Assurance-Loisir.

**CETTE ANNÉE, ASSUREZ-VOUS D'ABORD ET ALLEZ-Y! AVEC L'INVENTEUR DE L'ASSURANCE MOTO-NEIGE.**

**L'Union Canadienne**  
2475, boulevard Wilfrid-Laurier, Sillery P.Q.  
275, rue St-Jacques, Montréal

**Wolfe Street Foot Clinic**

ETABLIE EN 1941  
TRAITEMENT PAR EXPERTS  
EXAMEN GRATUIT

Fausse semelle et supports orthopédiques pour tous problèmes de pieds.

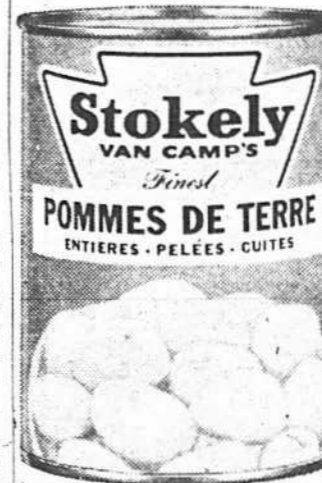
• SANS RENDEZ-VOUS •  
1410 WOLFE  
Coin Ste-Catherine

Tout le confort et le style avec les souliers de la clinique et du Dr. School, assurés par des experts. De plus procurez-vous notre Bas culotte, avec support adhésif, excellent pour les jambes fatiguées.

1 an de garantie  
Couleurs: blanc et chair

521-0580 METRO BEAUDRY

**C'est une réussite instantanée**



**ELMO**  
Caméras Super 8

"Les silencieuses"

Le bruit du moteur et des engrenages de votre caméra vous gêne-t-il? S'il en est ainsi, allez chez votre marchand et vous comprendrez pourquoi on appelle les caméras Elmo "les silencieuses". Prenez les plus belles images à l'aide d'une caméra ELMO 104 ou 106, puis admirez-les à leur meilleur grâce à un projecteur ELMO Dual... tous fabriqués par le plus important fabricant japonais d'appareils cinématographiques. Chez tous les bons marchands. Représentant national: Arrow Photographic

Voyez votre dépositaire Elmo

Dupuis Frères	842-5151	L. L. Lozeau Ltée	274-6577
Rayon Photos	521-9177	Photo G. Meunier	351-3070
Bauchard Cameras Inc.	521-9177	Metro Camera Shop	631-9555
Photo L. Charpentier	861-6376	Opera Diamond Ltée	389-8201
Yvon Charpentier Ltée	279-2262	Ph. Lacaille Photo Dépt.	769-2787
André Decelles Photo	767-9556	Photographie Moderne Ltée	769-2787
Disic Photo	637-2842	Photographie Moderne Ltée	728-3689
Freepost Cameras	288-1922	Photo Service Ltée	842-2291
Phil Goodkin Photo Sound	487-2590	Photo Rapid Regd.	288-0344
Jean-Taton Photo	279-2921	Shutterburg Inc.	731-6773
Japan Camera Centre	353-6800	Swiss Jewl.	845-0796
La Place Cameras	288-7755	L. R. Viala Inc.	526-2535
L'oiseau Bleu Inc.	527-3456	Mitchell Photo Supply	846-4032
European Camera Service	842-9331	Morgan's Camera Dept.	842-1515
Simpson's Rayen Photo			842-7221
P. Hugron Photo			274-6589

**Valiquette**

**VOILE TERGAL**

- Lavable
- Aucun repassage
- Résiste au soleil

118" uni blanc **399** vg.

104" Blanc avec base cornelli **439** vg.

104" Brodé blanc **595** vg.

**COUVRE-LIT**

Tout piqué style emboitant  
100% coton piqué avec fortrel

Dans des teintes unies telles que  
Rose Jaune Vert limette  
Blanc Bleu Azur

Simple **3995** ch.  
Double **4995** ch.  
Tissu non piqué **395** vg.

• Service de mesure

**VENTE Broadloom Valiquette**

<b>MOQUETTE 100% NYLON</b> MOTIF CISELÉ Orange Brûlée Lilas Rouge Vert Mousse	<b>795</b> V.C.	<b>MOQUETTE 100% NYLON</b> UNI FINI VELOURS Rouge Flamme Turquoise Océan Vert Emeraude Bleu Paon	<b>995</b> V.C.	<b>MOQUETTE "PROPYLON" FRISÉ</b> DOUBLE ENDOS DE JUTE Or Antique Vert Cristal Blanc Ecume Bleu Royal Bronze	<b>1095</b> V.C.
--	-----------------	---	-----------------	---	------------------

**POSE, CAOUTCHOUC MOUSSE ET BAGUETTES INCLUS**

**N. G. VALIQUETTE LTÉE, 510 STE-CATHERINE EST, 842-8811**

à la sortie du Métro

# ONU : l'Egypte dénonce l'"agression" israélienne

**NATIONS-UNIES (AFP) —** Le ministre des Affaires étrangères de la République arabe unie, M. Mahmoud Riad a ouvert hier le débat de l'Assemblée générale sur le Proche-Orient en soulignant que les discussions porteraient sur les agressions continues d'Israël contre trois Etats, membres des Nations unies. Jamais, au cours de son histoire, a déclaré le ministre égyptien l'ONU a dû faire face à un défi aussi flagrant aux principes les plus sacrés de la charte ni à un danger aussi grave pour la paix.

Le rejet par Israël de tous les efforts déployés ces trois dernières années, y compris ceux employés dans le cadre de la diplomatie tranquille, s'explique par sa détermination à s'étendre par la force et par le soutien que lui prodigent les Etats-Unis, a fait valoir M. Mahmoud Riad.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères s'est engagé ensuite dans un réquisitoire contre les Etats-Unis.

A cet égard, M. Riad a relevé qu'immédiatement après une déclaration du premier ministre israélien annonçant qu'Israël ne se retirerait ni des territoires syriens occupés, ni de Jérusalem, ni de Sharm El Sheik, ni de Gaza, ni de la rive occidentale du Jourdain, les Etats-Unis ont annoncé de nouvelles fournitures de bombardiers, tanks et autres armements à Israël. Il y a eu ainsi, a fait valoir le ministre égyptien, une nouvelle escalade dans l'assistance des Etats-Unis à Israël, l'agresseur. Ces fournitures additionnelles, a dit encore sur ce point M. Riad, ne peuvent être interprétées que comme un soutien à Israël pour la réalisation de ses plans d'expansion territoriale.

Cela a amené le ministre égyptien à accuser les Etats-Unis de ne pas se conformer à leurs obligations en vertu de la charte des Nations unies qui lui enjoignent de soutenir les pays victimes d'agression et non pas Israël, l'agresseur.

### Obstacle à la paix

En prenant cette position hostile aux Arabes, a ajouté le ministre égyptien des Affaires étrangères, les Etats-Unis font obstacle à la réalisation de la paix dans le Proche-Orient, mettent la paix mondiale en danger et fomentent l'usage de la force dans les relations internationales.

Dans son discours, le ministre égyptien des Affaires étrangères a fait enfin la déclaration de politique suivante expliquant l'initiative prise par l'Egypte en demandant un débat de l'Assemblée générale sur le Proche-Orient:

Nous avons estimé que la communauté internationale représentée à l'Assemblée avait le droit et le devoir de connaître les dimensions de la grave situation qui confronte les peuples du Proche-Orient. Il est devenu indispensable que les Nations unies se montrent activement vigilantes, vis-à-vis de cette situation, qu'elles fassent suivre d'effets les efforts de paix déployés et fassent usage des pouvoirs que leur confère la charte jusqu'à ce que la paix soit assurée par le retrait des forces agressives d'Israël de tous les territoires arabes occupés, a précisé M. Riad.

### M. Abba Eban

Dans une conférence de presse suivant immédiatement le discours de M. Riad devant l'Assemblée générale, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, a qualifié ce discours de violent et déshonorant.

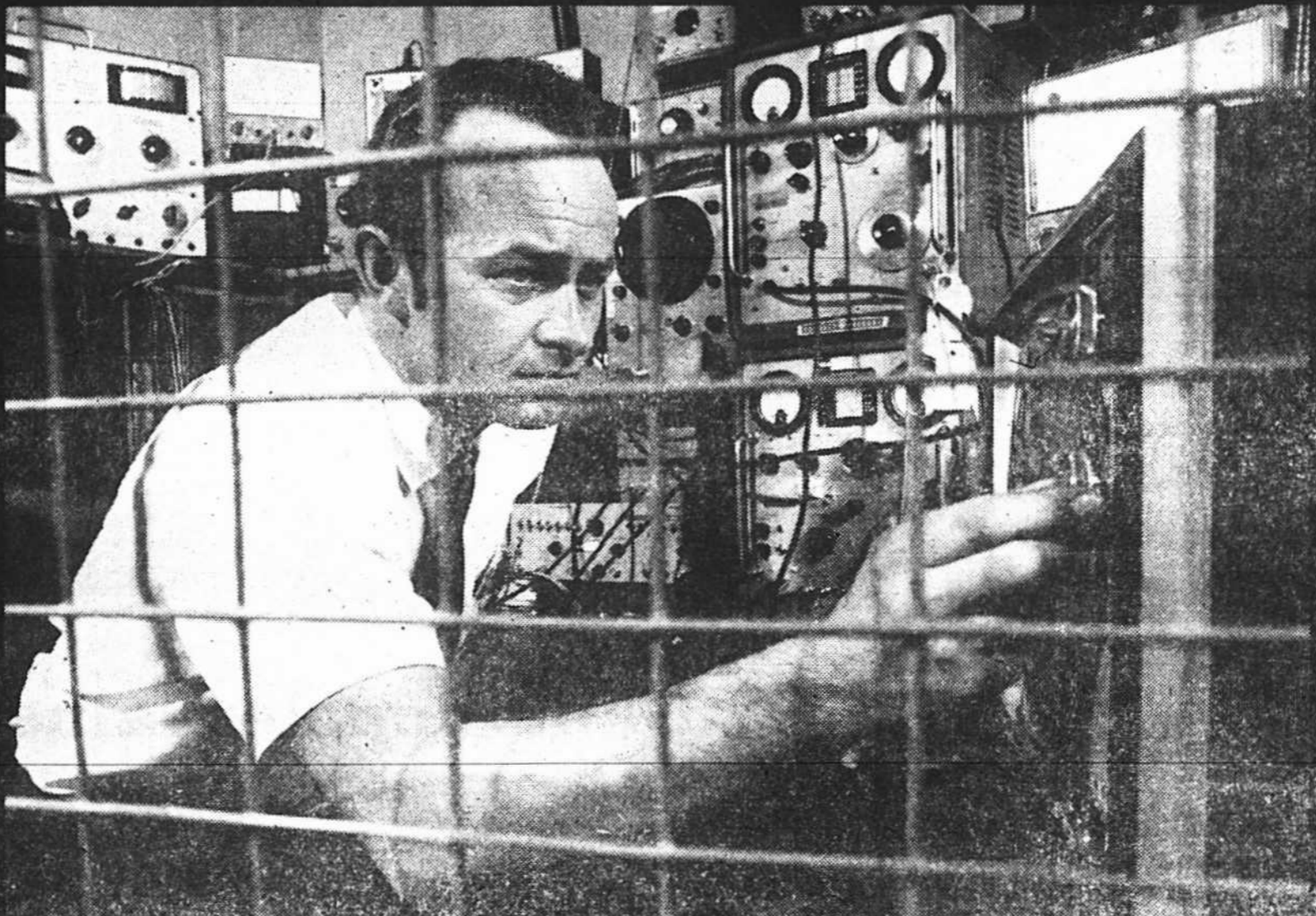
M. Eban a dénoncé l'absurde politique de l'Egypte qui ne veut ni négociation, ni paix. Le discours de M. Riad, a dit M. Eban, ne fait que démontrer l'inutilité de ce débat.

Le ministre des Affaires étrangères d'Israël a souligné que si le débat de l'Assemblée générale devait aboutir à modifier l'équilibre de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967, alors l'acceptation par Israël de cette résolution serait remise en question.

**Le cessez-le-feu**  
Le gouvernement israélien estime qu'il existe une obligation continue de maintenir le cessez-le-feu, a dit M. Eban et il est prêt à reprendre part à la mission de paix de M. Jarving mais seulement après que la situation stratégique sur la rive égyptienne du canal de Suez sera redevenue ce qu'elle était avant le 4 août.

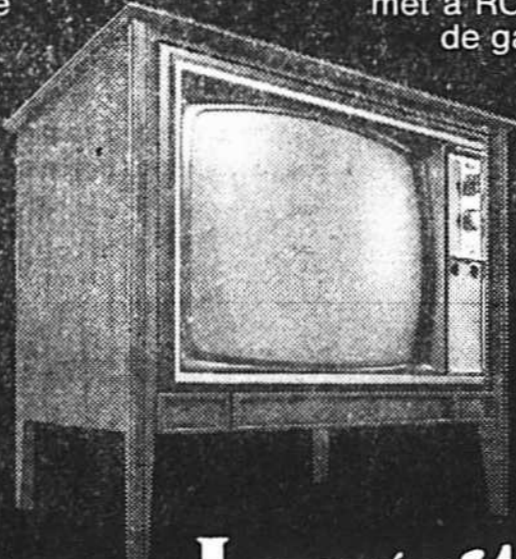
On apprend dans la soirée de lundi qu'un comité de rédaction du groupe africain de l'ONU a rédigé et remis au groupe arabe un projet de résolution à présenter au débat de l'Assemblée générale sur le Proche-Orient et qui, entre autres dispositions, demande instantanément la mise en oeuvre dans les meilleurs délais de la résolution 242 du Conseil de sécurité qui prévoit un règlement pacifique de la situation dans le Proche-Orient.

# Chez RCA, l'inspecteur en télécouleur est un vrai obsédé visuel.



Les télécouleurs RCA vous donnent une image aux couleurs naturelles parce qu'ils ont la syntonisation-couleurs à réglage automatique et la correction automatique des nuances. Ces perfectionnements ont été conçus par nos ingénieurs qui depuis qu'ils ont inventé la télévision en couleurs en février 41, cherchent sans cesse à améliorer leur invention.

Mais en plus, chaque télécouleur RCA est fabriqué, assemblé et vérifié, pièce par pièce. Puis ce travail minutieux passe l'examen vigilant de l'inspecteur. Une telle certitude de fiabilité permet à RCA de vous offrir un excellent plan de garantie de 5 ans. Aussi passez vite voir les télécouleurs RCA chez votre dépositaire RCA. C'est un homme de confiance.



# RCA

La vérité en couleurs.

### OUEST

- Simpsons  
En ville et Fairview
- Morgan  
Carre Phillips
- Jas. A. Ogilvy Ltd.  
1307 ouest, Sainte-Catherine
- Gussman Ltd.  
1642 ouest, Notre-Dame
- Mitchell's Electrical Appl.  
1271, avenue Greene
- Mosel Sales Ltée  
1437, Bleury
- Fino Furniture Ltd.  
6610, boul. Monk
- Shank & Frères  
4225 ouest, Notre-Dame
- Arco Appliance  
118, rue Peel
- Edwards Electric Ltd.  
5380 ouest, Sherbrooke
- Magic Touch T.V. & Radio Service Regd.  
4996, chemin Reine-Marie
- Modern Radio Service  
59 nord, rue Westminster

### Brophy's Ltd.

- 1957, av. Church
- Alwin's Refrigeration & App. Co.  
6177 ouest, rue Sherbrooke  
1926 ouest, Sainte-Catherine
- Capitol Furniture Co.  
391 ouest, Ste-Catherine
- Bruno Cousineau  
6225, boul. Monk
- EST
- Magasin Beaucourt  
1010 est, Ste-Catherine
- Brault & Martineau  
4696 est, Ste-Catherine
- Jean Gervais Inc.  
5270, Henri-Julien  
1145 est, Mont-Royal
- Dupuis Frères Ltée  
867 est, Sainte-Catherine
- J. R. Vinet Inc.  
520, Georges-V, Montréal-Est
- Ameublement Ste-Catherine  
3743 est, Sainte-Catherine
- J.-E. Audet Inc.  
353 est, Sainte-Catherine  
1481 est, Mont-Royal  
3619 ouest, Notre-Dame

### Centre d'appareil électriques

- 3975 est, rue Sainte-Catherine
- Simpsons  
Anjou
- NORD
- Sherbrooke Appliances  
7413, Saint-Hubert
- Clermont Electric Inc.  
6255, Saint-Hubert
- Léon Robillard Ltée  
232, de Castelnau
- F. Courtemanche  
6729, Saint-Hubert
- Ameublement Roland Gagné Ltée  
235 est, Beaubien
- J.-H. Lessard Enrg.  
2651, Masson
- Ameublement Jean-Guy Hogue  
2525 est, Fleury
- A. Forget Inc.  
6739, Saint-Laurent
- Les Ameublements Château Inc.  
6370, Saint-Hubert

### Beauvois T.V.

- 1559 est, Bélanger
- J.-A. St-Amour Ltée  
6575, Saint-Denis
- Techni-Vision  
10,734 Saint-Laurent
- R. Legault  
4703, Charlevoix
- Torino Furniture Ltée  
6889, boul. St-Laurent
- Société du Meuble  
4251 est, Bélanger
- Geo. Allen Television Inc.  
207 Côte-Vertu, Saint-Laurent
- Housecraft  
3033, Masson
- Eric T.V.  
5005, avenue du Parc
- Dale T.V.  
949, boul. Décarie, Saint-Laurent
- Brown's Dept. Store  
3780, boul. Saint-Laurent
- Montreal Outfitting  
3725, Saint-Laurent
- Sinclair Radio Co. Ltd.  
4135, boul. Saint-Laurent

### Electra T.V. Regd.

- 5159, avenue du Parc
- Ronald Caron Ltée  
7360, Saint-Hubert
- LACHINE
- Domon Limitée  
1360, Notre-Dame
- VERDUN
- Vim's Inc.  
4702, Wellington
- Allies Furniture  
4409, Wellington
- MONTREAL et BANLIEUE
- Gagnon & Frères  
A. Bélanger (Détail) Ltée
- Woolco Magasins à Rayons  
Magasins Pascal
- CARTIERVILLE
- J.-O. Desjardins & Cie  
12,263, boul. Laurentien
- POINTE-CLAIRE
- Campbell T.V. & Radio  
95, Vincennes

### SAINTE-GENEVIEVE-DE-PIERREFONDS

- A. Sexton  
15,833 ouest, boul. Gouin
- LAVAL-OUEST
- J.-G. Bigras  
5150, boulevard Sauvé
- SAINT-LAMBERT
- South Shore Electric  
42, Green
- VILLE LAFLECHE
- Brousseau Electric  
3266, Grande-Allée
- VILLE JACQUES-CARTIER
- Jacques-Cartier T.V.  
1218, chemin Chambly
- VILLE LASALLE
- Lefebvre & Robert  
48, boul. des Laurentides
- PONT-VIAU
- Le Roi des Bas Prix  
48, boul. des Laurentides
- Marcel Gingras  
37, boul. des Laurentides

# EATON



## Dessous "Jantzen" par Grenier

**SOUTIENS-GORGE**, nouveaux, ravissants, les bonnets glissent sur un élastique devant, permettant ainsi un "décolleté à volonté". Les bretelles et le dos sont extensibles. En écru seulement.

- A. Bonnets souples, "crepeset" laminé B et C 32 à 36. **5.50**
- B. Bonnets souples en tricot de nylon. B et C 34 à 36. **5.00**
- C. Bonnets doublés de polyester, "crepeset" laminé. A et B 32 à 36. **6.00**

**D. GAINE-CULOTTE** devant, hanches et dos renforcés pour un bon maintien. Satintex extensible, jolie dentelle extensible à l'entrée des jambes, maintenant bien les bas en place. Ecru seulement. Tailles moyenne, grande et forte. **15.00**

(non représenté) Gaine-culotte, jambes longues. Mêmes caractéristiques que ci-dessus. **16.00**



Mlle Madeleine Paquette représentante de la maison Grenier, sera chez Eaton en ville au troisième étage, aujourd'hui et demain, de 9 h 30 à 27 h; à Pointe-Claire le jeudi 29 octobre et à Ville d'Anjou le vendredi 30 octobre, de 17 h à 21 h.

En ville (troisième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 609



## Gants doublés laine pour dames

Spécial **5.99** la paire

Voici une offre spéciale avant-saison qui va forcément vous plaire! Ces gants courts chaudement doublés laine sont une nécessité pour les jours froids à Montréal et leur prix réduit actuellement est un avantage pour votre budget. Chaque modèle est souligné d'un détail piqûré au poignet. La paume est munie d'une découpe pour aider à enfiler et à enlever le gant plus facilement. Pointures 6 1/2, 7 et 7 1/2.

A. Gants en agneau souple et lisse noir, brun, vison, cognac ou beige.

B. Gants en pegari (peau de porc) liege, beige ou vison.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 202

# Oui! C'est cette semaine

Aujourd'hui et jusqu'au samedi 31 octobre aux 3 magasins - En ville, Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Profitez-en!



la grande  
**vente**  
plus pour  
votre argent

CHEZ EATON

# EATON

**Nos hommes en tenues dormantes!**  
**Un prix qui signifie ÉCONOMIES de tout repos!**



**Pyjamas 'sans repassage'. Ordinairement 10.00 et 12.00**

C'est une autre aubaine intéressante offerte chez EATON et adressée spécialement aux hommes qui veulent faire de bonnes transactions! Ces pyjamas confortables sont coupés dans un mélange soyeux 'polyester' et coton ignorant le repassage et proposant le modèle classique. Le pantalon bénéficie d'un surplus d'ampleur pour un meilleur bien-être. Variété de rayures extravagantes dans un choix de tons bien masculins. Tailles: A (36), B (38), C (40, 42), D (44). Commandes téléphoniques acceptées pour la taille seulement.

**Spécial**

**7<sup>49</sup>**

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 228.

**COMPOSEZ 842-9211**

## AUBAINE TRANSCANADIENNE EATON\*

**30% de rabais.**  
**Birkdale Apollo...**  
**Toute nouvelle série**  
**de bagages chez Eaton.**  
**Éléphants mais résistants**

Valises super-élégantes, super-légères, elles vous suivront partout. Moulage robuste en plastique styrène à l'épreuve des taches et des égratignures, monté sur un solide cadre d'aluminium. Fermeture hermétique, métal sur métal, protégeant votre linge de la poussière et de l'humidité. Serrures plaquées chrome. Intérieur doublé de tissu "Sanitized", de couleur assortie aux bagages. Pour dames, en vert Killaney, blanc cassé et bleu marina.

	Prix courant	Aubaine transcanadienne Eaton
1 "Pulman" 27".	49.95	34.96
2 Coiffeuse 14", avec brosse, peigne et miroir.	29.95	20.96
3. Coiffeuse 16", avec brosse peigne et miroir.	34.95	24.46
4. Fin de semaine 22", s'ouvrant à plat.	36.95	25.86
5. Porte-robis 22".	49.95	34.96
<b>Pour hommes. Vert olive seulement.</b>		
6. Compagne 22", ouverte à plat.	36.95	25.86
7. Porte-complets 27" (pour 2 complets).	49.95	34.96
8. Porte-complets 27" (pour 3 complets).	52.95	37.06
<b>Non représenté</b>		
Porte-documents 4", compartiment à dossiers. Aussi en noir ou vert olive.		20.96
Porte-documents 3", compartiment à dossiers. Noir ou vert olive.		18.86
Porte-documents 5", compartiment à dossiers. Noir ou vert olive.		24.46

En ville (sixième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 264.

**COMPOSEZ 842-9211**



\* Une aubaine transcanadienne EATON est une assurance-qualité: c'est l'effort le plus sincère qu'EATON puisse faire, au début de son deuxième centenaire, pour vous assurer économie et satisfaction. Une quantité importante de marchandises a été achetée en vue de satisfaire les besoins de nos clients d'un littoral à l'autre.

# EATON **vente** "plus pour votre argent"

## Chic des robes en merveilleux "Fortrel" lavable

La saison des réceptions approche. Le moment est donc venu où vous avez besoin de quelques tenues supplémentaires. Mais vous ne désirez pas dépasser votre budget. Et bien, voici les petites "Fortrel" agréables à porter, faciles à laver et élégamment coupées pour bien aller!

Spécial de la vente **18.95** chacune

- A. Robes à petites manches, encolure arrondie agrémentée de boutons et d'un noeud. Glissière au dos. Tailles 16½ à 24½. Bleu, vert, ton or.
- B. Robe tricolore dont le motif rayé souligne le devant, l'encolure et la poche plaquée. Boutons en détail. Glissière au dos. Tailles 12 à 20. Noir avec brun et blanc, brun avec havane et blanc, vert avec ton or et blanc.
- C. Robe avec foulard. Panneau simulé devant et ponctué de boutons, encolure arrondie, glissière au dos. Tailles 12 à 20. Vert, brun, gris.

**COMPOSEZ 842-9211**

EATON en ville (Mode au "4", quatrième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 345

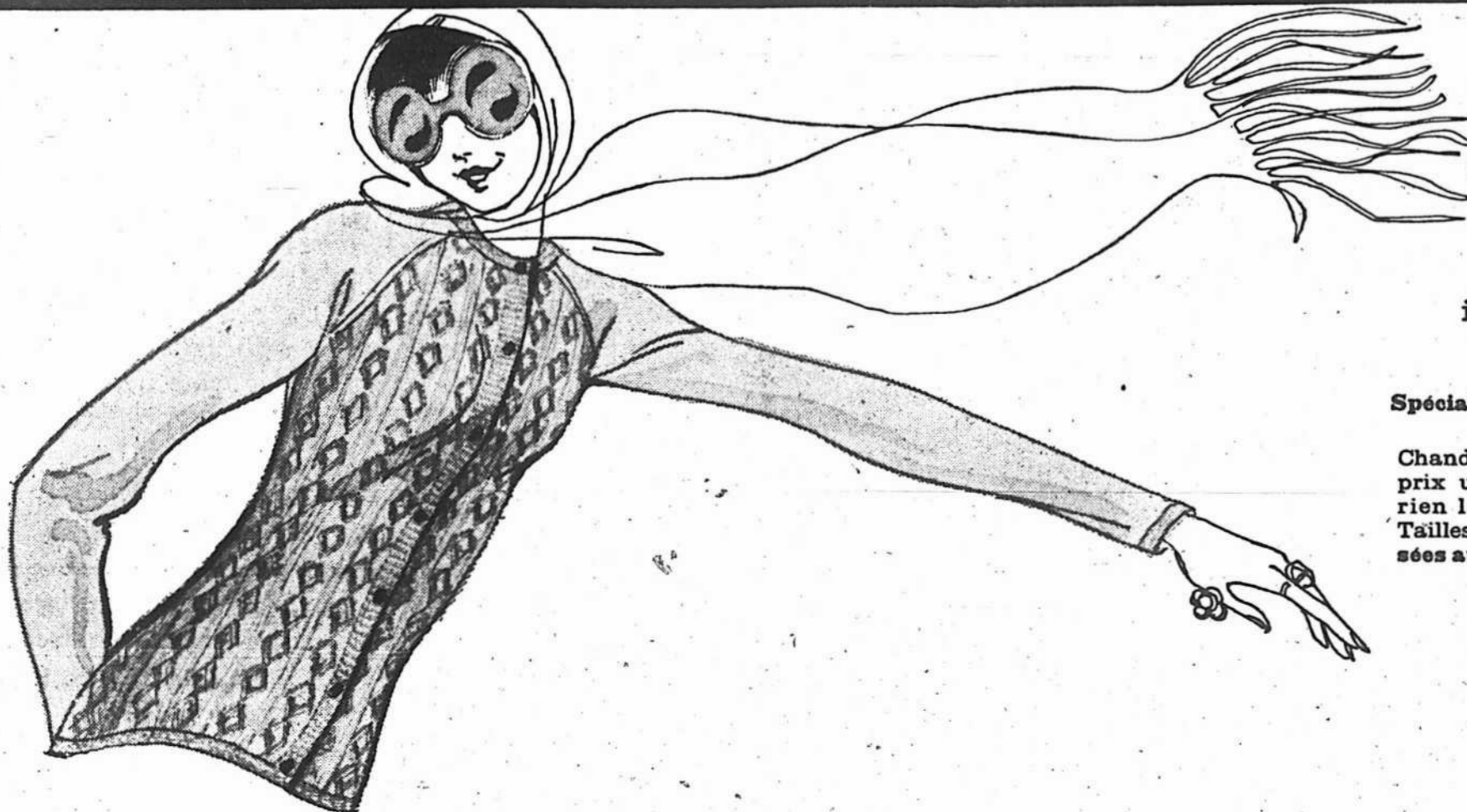
## Le tricot double coordonné à prix modiques

Une super collection de coordonnés en tricot double pleins d'allure. Des tenues à harmoniser et à interchanger à volonté. Toutes en Courtelle lavable texturé acétate, facile d'entretien. Noir, bourgogne ou brun chocolat au choix. Tailles 10 à 18.

- |   |                            |
|---|----------------------------|
|   | <b>Spécial de la vente</b> |
| D. Gilet sans manches<br>Gilet fermé devant par une glissière; deux poches en biais.          | <b>9.88</b>                |
| E. Tunique sans manches<br>Tunique élégamment ceinturée; encolure arrondie, glissière au dos. | <b>10.88</b>               |
| F. Pantalon à jambes droites<br>Pantalon de coupe droite à taille élastique tenant bien.      | <b>9.88</b>                |
| G. Gilet longuette<br>Le gilet nouveauté, plus long pour accompagner pantalon ou robe.        | <b>15.88</b>               |

**COMPOSEZ 842-9211**

EATON en ville (quatrième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 545



**Solde du fabricant!**  
**Chandails "imparfaits"**  
pour dames

De première qualité  
ils vaudraient de 8.95 à 10.95

Spécial de la vente **3.88**

Chandails et cardigans en fibre acrylique à un bas prix unique. Les "défauts mineurs" n'affectent en rien la durabilité et le bel aspect du vêtement. Tailles: petite, moyenne, grande. Commandes passées au magasin même.

EATON en ville (quatrième étage),  
Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 545